S. Jean de Capistran, confesseur.

BEAU

Minimum 34

Maximum 38

LE DEVOIR

Directeur : Gérard FILION — FAIS CE QUE DOIS — Rédacteur en chef : Omer HEROUX

"Vous avez une double mission : premièrement, la mission de conserver intact votre héritage religieux et national : deuxièmement la mission de répandre cet héritage. J'ajoute que c'est votre droit de garder votre héritage et votre devoir de le répandre."
Son Exc. Mgr Ildebrando Antoniutti, délégué apostolique au Canada

Vol. XLI — No 72 — MONTREAL, MARDI, 28 MARS 1950 — Cinq sous le numéro

Tragédie aérienne près d'Ottawa

L'ambassadeur américain au Canada et quatre autres personnes tués

Ils voyageaient dans un avion de l'ambassade américaine — M. Laurence Steinhardt quittait la capitale canadienne pour se rendre à Washington — Un seul survivant

OTTAWA, 28 (C.P.) — Laurence Steinhardt, ambassadeur des Etats-Unis au Canada, est mort ce matin dans un accident d'aviation qui a coûté la vie, également, à quatre autres personnes.

La tragédie s'est produite à onze milles au sud-est d'Ottawa, dans la municipalité de Leitrum. L'avion venait à peine de quitter l'aéroport de Rockliffe — à 8 h. 20, exactement — pour se rendre à Washington.

Il transportait six Américains. Aux premières nouvelles, on a cru qu'il n'y aurait aucun survivant. Plus tard, les dépêches ont annoncé qu'un occupant avait quitté lui-même les débris de l'appareil. On a conduit cet homme à l'hôpital. Il s'agit du sergent G. A. Long.

Ceux qui sont morts avec l'ambassadeur Steinhardt: M. Allan Harrington, fils de M. Julian Harrington, ministre des Etats-Unis au Canada; le lieutenant-colonel W. F. Trueblood, un aviateur attaché au quartier général du C.A.R.C. à Ottawa; le capitaine Thomas Archibald, ancien attaché de l'air, pilote de l'appareil; le lieutenant Mark Bélanger, un autre aviateur américain en séjour temporaire au quartier général du C.A.R.C.

L'appareil était un bi-moteur de type *Dakota C-47*. Il appartenait à l'aviation américaine, mais il servait à l'ambassade des Etats-Unis et logeait habituellement à l'aéroport de Rockliffe.

Cinq électriciens de l'armée canadienne ont été les premiers témoins de la tragédie. Ils disent que l'avion a fait explosion à une hauteur de 50 pieds du sol, seulement. Les débris de l'appareil couvrent les terres d'un fermier, M. Gould, sur une très vaste superficie.

Ces électriciens disent qu'ils ont vu l'avion qui brillait au soleil. Soudain "une lumière éclatante" apparut au centre du fuselage. Les témoins ont cru, en premier lieu, qu'il s'agissait du soleil, reflété par le métal de la carlingue.

Toutefois, on a vite constaté que cette lumière était une flamme. Des nuages de fumée ont commencé à sortir des tuyaux d'échappement d'un des moteurs. Il devint apparent que le pilote tenta alors un atterrissage sur les terres environnantes, qui ne présentent pas d'aspérité.

Plus l'appareil descendait, plus les flammes se propageaient au corps de l'avion. Les électriciens disent que le pilote faillit réussir l'atterrissage. Mais l'appareil fit explosion à 50 pieds du sol.

Ces témoins racontent qu'au moment où ils ont atteint la scène de l'accident, des fermiers étaient déjà sur les lieux. Ils aidaient le seul survivant à se rendre dans une maison.

A l'intérieur de l'avion, on distinguait cinq cadavres, gravement brûlés. L'explosion a été si violente que l'un des moteurs a été lancé à une grande distance du reste de l'appareil.

Le personnel de l'ambassade a connu la nouvelle de cette tragédie quelques minutes après 9 h. On a envoyé immédiatement des attachés sur les lieux de l'accident et auprès du sergent Long, le survivant.

Celui-ci, paraît-il, est gravement brûlé. Mais il a été capable de dire : "Nous sommes tombés, en flammes".

M. Allan Harrington, l'une des victimes, était âgé de 20 ans. Il retournait au collège Randolph Macon, en Virginie.

Quant à l'ambassadeur, il effectuait à Washington une visite de routine.

●

New-York, 28 (C.P.) — M. Lawrence Steinhardt, l'ambassadeur des Etats-Unis à Ottawa, qui s'est tué ce matin dans un accident d'aviation, était âgé de 57 ans. Il était entré au ministère des affaires étrangères de Washington en 1933. Peu après, il était nommé ministre plénipotentiaire en Suède. Au nombre de ses fonctions diplomatiques, notons qu'il fut titulaire du poste d'ambassadeur en URSS au début de la guerre. Il fut nommé à Ottawa en 1948.

Né à New-York le 6 octobre 1892, M. Steinhardt entra dans l'armée au début de la première grande guerre. Affecté dans l'artillerie lourde, il se distingua par son courage et son sens de l'organisation. Très cultivé, l'ambassadeur américain parlait plusieurs langues avec une égale facilité. Grand, brun, intelligent, il représentait un type d'homme d'envergure. Après sa sortie de l'armée, M. Steinhardt devint avocat. On lui doit un certain nombre de livres et d'articles sur la jurisprudence, le droit et la finance. Il fut également ambassadeur en Turquie et assista à la conférence du Caire en 1943. Enfin, il joua un rôle actif à la conférence de Lima où se réunirent les représentants des républiques du continent américain.

LE BILL DE MONTREAL

Le nombre des membres de la Commission du transport sera porté à quatre

Un sera nommé par le gouvernement provincial; deux par le conseil de ville de Montréal et un par les municipalités environnantes — Première victoire pour Montréal — Les amendements au bill original

Québec, 28. (De Louis Robillard, notre envoyé spécial) — Suivant le dernier texte du bill de Montréal qui sera présenté au Comité des bills privés de l'Assemblée législative, ce matin, la Commission de transport qui posséderait et administrerait le transport en commun dans la région montréalaise serait composée de quatre membres, au lieu de trois, comme une première version le comportait.

L'un de ces quatre membres sera nommé par le gouvernement provincial: deux, dont le président, sera désigné par le Conseil de la Cité de Montréal, sur rapport du Comité exécutif, et le quatrième, par les cités et villes du district métropolitain.

Cette Commission, à la majorité de ses membres, choisira l'un d'eux comme son vice-président. Toutefois, cette dernière nomination devra, pour entrer en vigueur, être approuvée par le lieutenant-gouverneur en conseil.

Traitements

Le traitement annuel du président ne pourra excéder $15,000; celui du vice-président, $14,000; et celui des deux autres commissaires, $12,000.

Les commissaires seront nommés pour un terme de dix années et ne pourront être destitués que pour cause, et par le magistrat de district en chef de la province.

Tout commissaire pourra, après dix ans de service, prendre sa retraite, avec une pension égale à la moitié de son traitement.

La Commission de transport de Montréal pourra acquérir, organiser, posséder, développer et administrer, pour le compte de la Ville de Montréal, et à titre de mandataire de cette dernière, un système de transport en commun des voyageurs par tramways, autobus et autres véhicules de même espèce.

Elle pourra acquérir, soit de gré à gré, soit par expropriation, conformément aux articles 1066B et 1066T du code de procédure civile, tout immeuble dont elle aura besoin pour l'organisation, l'amélioration ou l'extension de ce système de transport en commun. Elle ne pourra toutefois exercer les pouvoirs énoncés plus haut, sans exproprier l'entreprise de transport en commun de la Compagnie des tramways de Montréal et en avoir obtenu la possession.

Tribunal d'arbitrage

L'indemnité d'expropriation sera fixée par un tribunal d'arbitrage composé de trois membres, dont un nommé par la Commission de transport sur la recommandation du comité exécutif, un par la Compagnie des tramways, et le troisième, qui en sera le président, par le magistrat de district en chef de la province.

Le bill définit ensuite la procédure de l'arbitrage, et à la section de la sentence arbitrale, il stipule : "Les arbitres tiendront compte, en fixant le montant de l'indemnité payable à la compagnie, de ses réclamations légitimes, des droits de la cité de Montréal, de l'intérêt public et de l'équité.

L'indemnité payable à la Compagnie des tramways sera la somme fixée par les arbitres et l'expropriée n'aura droit à aucune autre somme ou compensation que l'indemnité ainsi fixée, sauf l'intérêt au taux légal depuis la prise de possession des biens expropriés.

Sauf la réserve de l'équité et de l'intérêt public mentionnés ci-haut, l'indemnité payable à la compagnie sera basée sur le prix réellement payé par elle pour les biens expropriés, et, dans les cas où il serait impossible de l'établir, sur le prix courant de ces biens au moment de leur achat, et en tenant compte aussi du coût de leurs améliorations, et en déduisant la dépréciation subie, suivant les normes acceptées en ces matières.

Plus 10 p.c.

L'indemnité devra comprendre, en outre, une somme correspondant à 10 pour cent de la valeur des biens ainsi déterminés, pour compenser la compagnie de tous dommages lui résultant de l'expropriation.

En tout temps après l'introduction de l'instance devant le tribunal d'arbitrage, la Commission de transport pourra s'adresser à la Cour supérieure du district de Montréal, par requête, pour obtenir la possession de tous les biens faisant l'objet de l'expropriation. La Commission assumera le paiement des intérêts et du principal de toutes les obligations et débentures de la compagnie alors en cours.

A compter du jour où la sentence arbitrale deviendra définitive, la ville de Montréal sera propriétaire absolue et incommutable de tous les biens compris dans l'expropriation, ainsi que de toutes les franchises, servitudes, droits de passage et autres droits de la compagnie ayant trait à l'entreprise expropriée.

Tous les biens meubles et immeubles de la Commission de transport seront la propriété de la Cité de Montréal. Ils seront exempts de toutes taxes scolaires et municipales.

Tous les revenus de la Commission serviront à rencontrer ses obligations et à exploiter, maintenir et améliorer le système de transport dont elle aura l'administration.

Trois articles du bill concernent le taux de transport; toute décision de la Commission relative à ces taux pourra être révisée par la régie des services publics, sur appel d'une ville concernée. Il est aussi question de la fixation des tarifs par zones concentriques.

La Commission des tramways

Le bill pourvoit également au sort de la Commission des tramways; les fonctions de cette commission cesseront à compter de la prise de possession, par la Commission de transport, des biens faisant l'objet de l'expropriation; toutefois, la ville de Montréal paiera le traitement des commissaires du tramway, pendant douze mois, par la suite.

Tous les employés de la compagnie des tramways deviendront les employés de la Commission de transport, à compter de la prise de possession préalable, ou définitive de ladite entreprise, par la Commission.

Tramway de surface

Le bill donne comme devoir à la future Commission de s'occuper d'abord des travaux de surface, de nature à améliorer la situation du transport en commun dans la région métropolitaine; cependant, la Commission ne pourra entreprendre la construction de voies souterraines ou élevées, ni d'autostrades. Toutefois, la Commission pourra poursuivre ses recherches et préparer tous les plans et devis qu'elle jugera utiles à l'amélioration ultérieure du transport en commun dans ce territoire.

La Cité de Montréal et les autres cités ou villes du territoire desservi par le système de transport de la Commission sont autorisées à garantir le remboursement des emprunts que pourra contracter la Commission des quatre.

UN REFERENDUM SUR LE METRO A MONTREAL

Il aura lieu en même temps que le referendum sur le mode administratif

QUEBEC, 28 (Par Pierre Laporte) — Il y aura referendum à Montréal sur le projet de métro.

Le premier ministre, M. Maurice Duplessis, a déclaré ce matin pendant l'étude du bill de Montréal que le peuple sera appelé à voter sur cette entreprise, qui entrainera une dépense de plusieurs millions de dollars.

Ce referendum aura lieu en même temps que le referendum sur le mode d'administration de la Métropole.

Ce matin la ville de Montréal a été autorisée à créer une commission de transport de cinq membres, dont trois nommés par la ville de Montréal.

Première victoire pour Montréal

A l'ouvertrure de la séance, ce matin, Me Jean Létoureau a déclaré d'abord que le nouveau projet est volumineux et qu'il a à peine eu le temps de l'étudier.

M. Duplessis lui répond qu'il aura tout le temps pour étudier le bill. Le premier ministre dit ensuite qu'il faudra faire diligence, car le Parlement ne siège pas uniquement pour la ville de Montréal.

M. Houde dit que la ville de Montréal ne veut pas voir le métro entre les mains d'une compagnie privée. On ne le construira que plus tard, mais il faut municipaliser le système sans délai.

Le maire dit au comité que les gens sont prêts à construire un métro avec les taux actuels.

M. Asselin

Le président du comité exécutif, M. J.-O. Asselin, dit que le bill a été réécrit et polygraphié à Montréal en fin de semaine.

Le comité exécutif et les conseillers délégués par le conseil municipal approuvent le nouveau bill, dit-il. M. Asselin ajoute que le nouveau bill contient tous les "desiderata" du premier ministre, y compris la tenue d'un referendum.

M. Duplessis

Le premier ministre dit qu'il est prêt à prendre tout le temps voulu pour étudier le nouveau bill.

Si vous déclarez, dit-il, que vous revenez ce matin avec un nouvel enfant et que vous ne le reconnaissez pas, c'est bien simple, nous ne l'étudierons pas.

Votre premier bill n'était pas exécutoire. Vous avez admis vous-même que vous n'étiez pas prêts à construire un métro ou des autostrades. Pourquoi alors en parler dans votre bill?

On demande dans le bill de municipaliser la Montreal Tramways. Est-ce là le désir de la ville de Montréal?

— Oui, répond M. Asselin.

M. Duplessis: J'ai entendu dire que M. R. F. Quinn, membre du Comité exécutif, a des objections au bill. A-t-il quelque chose à dire?

M. Quinn: Nous voulons tous que le tramway appartienne au peuple. C'est la ville de Montréal qui va payer et je crois qu'elle a le droit d'avoir la majorité à la Commission de transport.

* * *

On étudie ensuite le bill clause par clause.

M. Duplessis dit dès le début qu'il prend l'entière responsabilité de la clause qui traite du referendum. "Il faut que le peuple soit consulté", dit-il.

M. Duplessis se déclare en faveur de la municipalisation et conseille d'acheter les actions de la compagnie. "C'est plus simple, dit-il, et moins long que d'exproprier l'actif."

Le premier ministre, répondant à une question du maire Houde, répète que la Province est prête à donner à la ville les actions qu'elle possède dans la Montreal Tramways.

Si vous exproprieiez les actions, dit-il, la décision quant au prix devra être approuvée par la Régie de l'électricité.

M. A. D. Quintin, conseiller municipal et représentant des propriétaires de Montréal, se déclare en faveur du principe de l'expropriation, mais il demande au premier ministre de ne pas oublier que ce sont les propriétaires de Montréal qui vont garantir la transaction. Quel que soit le résultat du referendum, il faudra donner une représentation aux propriétaires au conseil municipal.

M. Duplessis: En même temps que le referendum sur le mode d'administration, la population sera appelée à se prononcer pour ou contre le projet de métro.

Après un court édbat, on adopte l'article 2 du bill, qui autorise la ville à créer une Commission de transport.

La discussion prend ensuite sur la composition de la Commission. Montréal veut une commission de quatre membres et c'est finalement elle qui a gain de cause. Ces membres seront nommés par la Cité de Montréal, un par les villes voisines et le quatrième, qui sera président, sera nommé par le gouvernement.

Le bill demandait que le président fût nommé par la ville de Montréal, mais M. Duplessis a proposé un amendement qui accorde au gouvernement le pouvoir de nommer le président, qui votera comme membre de la Commission et aura un vote prépondérant comme président.

M. Asselin fait alors une autre suggestion, celle de porter à cinq le nombre des membres du comité. Trois seraient nommés par Montréal, un par les municipalités voisines, et le président par le gouvernement.

La suggestion de M. Asselin a été adoptée.

Quand la crèche manque de foin



6 histoires et 2 questions

par François ZALLONI

HUITIEME ARTICLE

A quel métier les fonctionnaires occupent-ils leurs loisirs?

Ils sont employés dans toutes les branches du commerce. Certains exploitent des établissements qui leur sont propres.

Mentionnons M. F . . ., par exemple, dont la femme possède un genre de petit restaurant, au rez-de-chaussée d'un édifice moderne nouvellement occupé par le gouvernement.

Il y a également Toussaint B . . . , qui est propriétaire d'un magasin de fourrures dans une ville connue du bas du fleuve.

Mais ces cas sont exceptionnels. La plupart des fonctionnaires travaillent pour les autres.

AU VOLANT!

Ainsi en est-il pour les chauffeurs d'occasion. Une enquête auprès des patrons révèle que 600 personnes, environ, conduisent des taxis à Québec. Sur ce nombre, le cinquième représente des employés du gouvernement.

Ceux-ci travaillent le soir, le dimanche et les jours de fête. Il s'agit d'un métier pénible, qui les oblige à se mettre au volant moins d'une heure après la fermeture des bureaux.

Les fonctionnaires-chauffeurs ont à peine le temps d'avaler une bouchée, d'embrasser les mioches. Les voilà repartis, jusqu'à minuit ou 1 heure du matin.

"LE MENU . . . S.V.P."

Dans les hôtels, on trouve également bon nombre de fonctionnaires. Ils servent à table, transportent les valises, reçoivent les clients, ridigent la comptabilité, etc.

Une aventure amusante est arrivée à un cultivateur: il était à Québec et avait passé l'après-midi au Parlement: un commis s'était mis à sa disposition et l'avait aidé à remplir de longs formulaires.

Plus tard, au souper, ce cultivateur a entendu une voix familière qui demandait le menu . . . C'était le commis du Parlement! Personne n'a cru devoir s'embarrasser, heureusement. Mais l'homme est retourné à sa ferme après s'être promis que jamais ses fils ne connaîtraient l'honneur de travailler pour le gouvernement.

Ceux qui rapportent l'histoire ajoutent que ce cultivateur n'aurait pas dû juger le fonctionnarisme à l'échelle seulement de ce qu'on observe à Québec!

Mais on ne peut nier que plusieurs employés civils aient trouvé dans les hôtels des emplois rémunérateurs. Tel cet inspecteur (à $1,600 par an), père de 5 enfants, qui passe ses soirées à fabriquer des coquetails dans un bar à la mode . . .

DANS LES MAGASINS

A Montréal, vit un caissier. Il est marié et père de plusieurs enfants. Son salaire annuel est de $1,325. Pour faire vivre sa famille, il travaille aussi comme commis, dans un magasin de chaussures.

Commis-vendeur dans un magasin tel est l'emploi qui semble avoir réuni le plus grand nombre de fonctionnaires.

Les chefs de rayons estiment que l'urbanité des collets-blancs sert avec bonheur la vente des chemises, des bottes, des matelas, des caleçons, etc.

Ils concèdent à la jeune employée du Parlement le privilège de vendre un corset à la femme du sous-ministre, quelques heures seulement après avoir pris la dictée de ce haut personnage.

Quant vient Noël, on trouve dans les magasins un nombre inusité de fonctionnaires. Mais on les rencontre, généralement, de l'autre côté du comptoir.

LA POMPE . . .

Il fut question, un temps, de fermer les postes d'essence le dimanche et les jours de fête. A Québec, ce projet fut combattu avec la dernière énergie.

On devine pourquoi . . . Beaucoup de ceux qui pompent l'essence sont des fonctionnaires, en repos dominical!

. . . ET LA PELLE!

On assure que les employés de la province sont des amateurs enthousiastes de culture physique.

L'hiver, quand la vieille capitale subit les coups d'une tempête un peu violente, il paraît que plusieurs fonctionnaires ne vont pas au bureau: ils sont "malades," officiellement.

En réalité, on les aperçoit dans les rues, à développer leurs muscles . . . La municipalité les emploie à pelleter de la neige!

NOCTAMBULES!

Pendant la guerre, certains bureaux du gouvernement fédéral employaient un personnel de jour et un autre de nuit.

A Québec, nous tenons de bonne source que l'équipe de nuit était composée, en majeure partie, de fonctionnaires provinciaux.

L'histoire ne dit pas quelle figure ceux-ci pouvaient afficher au Parlement, le lendemain matin!

DEUX QUESTIONS

Nous devons conclure cet article en posant deux questions, auxquelles un haut fonctionnaire n'a pas osé répondre:

1) Comment les employés civils peuvent-ils travailler efficacement, s'ils consacrent leurs loisirs à des emplois secondaires qui les tiennent occupés, souvent, jusqu'à une heure avancée de la nuit?

Il doit être bien pénible pour le chauffeur de taxi, pour le barman et pour les autres d'aborder leur tâche quotidienne au Parlement après cinq ou six heures de sommeil, seulement.

2) Comment les fonctionnaires, occupés à deux emplois, peuvent-ils mener une vie de famille normale?

Que disent les épouses d'être seules, toujours? Que pensent les enfants d'un père entrevu à la course?

Voilà, peut-être, l'aspect le plus tragique d'une telle situation.

On prive le fonctionnaire des douceurs du foyer, en l'obligeant à consacrer toutes ses heures à la poursuite de l'argent. On empêche ce père de famille de veiller convenablement à l'éducation de ses enfants.

Un fonctionnaire, marié depuis cinq ans, nous confiait avoir quitté son emploi de chimiste, dans une pharmacie. Sa femme aimait mieux manger du pain noir, se priver totalement de distractions afin de garder son mari près d'elle.

Ceux-là n'ont pas d'enfants; leur décision a été relativement facile. Mais les autres . . . ont-ils le choix?

* * *

Demain: Séraphin . . . au Parlement!

A. Beaucage a été communiste pendant 5 ans

Accusation portée contre Kent Rowley et Madeleine Parent

"Je suis heureux d'en avoir fini avec cette activité qui n'a jamais laissé ma conscience tranquille durant cinq ans. Je suis heureux d'être maintenant associé à l'union du textile du C.O.I. et je promets solennellement de combattre pour la démocratie et d'aider mes compagnons de travail à édifier un mouvement ouvrier libre".

C'est ce que déclare, ce matin, M. Azélus Beaucage, ancien organisateur pour l'union du textile de la Fédération américaine du travail en révélant que de 1943 à 1948 il a été membre du parti ouvrier-progressiste (communiste) et qu'il a eu personnellement connaissance de l'effort des communistes pour s'infiltrer dans le mouvement ouvrier.

M. Beaucage dit qu'il avait décidé de cacher sa "faute", mais qu'il vient de changer d'idée "après avoir entendu M. S. Baron, directeur canadien de l'union du textile du C.O.I., lui parler de la menace communiste dans le monde."

Dans sa déclaration, M. Beaucage dit avoir participé à "une centaine de réunions du parti communiste, la plupart du temps en compagie de Kent Rowley, directeur canadien de l'union du textile de la F.A.T., et de Madeleine Parent, secrétaire-trésorière de la même union au Canada.

A ces réunions, M. Beaucage dit avoir rencontré Fred Rose, Sam Carr, Gui Caron, Joe Salsberg, de Toronto, et autres "têtes dirigeantes" du parti communiste.

Toujours dans la même déclaration assermentée, il affirme que, de 1943 et 1948, le parti communiste a tenu des réunions secrètes exclusivement pour la section du mouvement syndical. Parmi les chefs ouvriers qui assistaient à ces réunions, M. Beaucage mentionne les suivants: Kent Rowley, Madeleine Parent, Lea Roback, des Ouvrières unis de l'électricité, Jean Paré et Saül Burman, de la même union.

M. Baron a exprimé ses craintes relativement aux "représailles" possibles de la part du parti communiste contre M. Beaucage et d'autres compagnons de celui-ci qui ont quitté les rangs du parti communiste et de l'union du textile de la F.A.T. pour s'associer au C.O.I. Je me permets d'avertir le parti communiste de prendre bien garde à la santé de ces personnes.

Deux tramways rentrent l'un dans l'autre

Trois blessés

A 9 h. 05 ce matin, le tramway 869 du circuit Ste-Catherine no 15, allant vers l'est à St-Denis, s'est engagé par erreur dans l'aiguille qui fait tourner les tramways vers le nord et a ainsi frappé le tramway 931, allant vers l'ouest du même circuit.

Trois personnes furent légèrement blessées mais purent réintégrer leur domicile après avoir été pansées à l'hôpital Saint-Luc.

Un ami des aveugles

On a rappelé le rôle considérable qu'a tenu dans maintes oeuvres et maintes entreprises le Dr Hector Cypihot, qui vient de mourir à l'âge de 64 ans, après une assez longue maladie. Le Dr Cypihot était naturellement très actif et il ne savait guère refuser son concours à qui faisait appel à sa bonne volonté.

Nous désirerions souligner particulièrement, parce que, dans ce domaine, les circonstances nous ont permis de le voir à l'oeuvre d'assez près, l'efficace sympathie qu'il a prodiguée aux aveugles. Tant que ses forces ne l'eurent point trahi, il occupa la présidence de la section québécoise de l'"Institut national des aveugles". Le Dr J. A. McDonald, l'étonnant aveugle qui fit tant pour ses compagnons d'infortune, n'eut pas de plus dévoué ni de plus efficace collaborateur.

Aussi bien, de nulle part plus que de ce milieu ne monteront vers la famille du défunt de vives et respectueuses sympathies.

Les aveugles perdent en lui l'un de leurs meilleurs et de leurs plus intelligents amis.

O. H.

Londres décrète une nouvelle coupure de 26 pour cent dans les importations

Londres, 28 (C. P.) — Le gouvernement britannique vient d'imposer une nouvelle coupure de 26 pour cent dans les achats faits chez les contrées membres du bloc du dollar, dans le but de réduire de moitié cette année les retraits nécessaires de la précieuse réserve anglaise de dollars américains. On a demandé en même temps au peuple de travailler plus énergiquement que jamais pour les mêmes salaires que maintenant et de chercher à accroître encore les exportations du Royaume-Uni aux pays dont l'étalon monétaire est le dollar.

Le rapport de la trésorerie britannique ajoute qu'on ne peut baser les espoirs d'un progrès continu ou futur que sur la probabilité que les Etats Unis maintiendront l'aide du Plan Marshall à la Grande-Bretagne après 1952, même sur une échelle réduite. Le rapport conclut que la balance déficitaire anglaise en dollars va demeurer le problème le plus urgent de Londres pour plusieurs années.

L'Université de Montréal a son bureau de placement

On a annoncé, ce matin, l'établissement d'un bureau régulier du Service de placement de l'Université de Montréal.

La chose a été rendue publique par une conférence tenue au bureau du recteur, Mgr Olivier Maurault, P.S.S. On remarquait également MM. Roger Dupuis, directeur régional du placement; H. T. Shaw, surveillant intérimaire de la division des emplois administratifs et professionnels (section universitaire) du Service de placement; Paul-A. Labelle, en charge de la section universitaire; Henri Gaudefroy, secrétaire de Polytechnique; Deligny Labbé, professeur aux Hautes études commerciales, et Alex Lacoste, en charge du nouveau bureau de l'université.

M. Lacoste aura charge de trouver des emplois pour les finissants et ceux qui veulent travailler durant l'été. Les listes de positions disponibles (toutes rédigées en anglais) sont déjà affichées à la porte du bureau.

"Et voilà le gros bill!"

La nouvelle rédaction du bill de Montréal comporte 69 articles au lieu de 14

Québec, 28. (De Louis Robillard, notre envoyé spécial) — Le texte du Bill de Montréal, qui subira l'épreuve du Comité des bills privés de l'Assemblée législative, ce matin, s'est considérablement augmenté depuis sa version originale. L'édition primitive ne comportait que 14 articles, dont 11 consacrés au tramway et au transport. Le document, sous la forme qui sera soumise à la députation québécoise au cours de la journée renferme 69 articles, dont 62 touchant l'expropriation de la "Montreal Tramway" et la formation d'une commission montréalaise du transport.

Cette augmentation a fait dire à quelques facétieux, en exhibant le volumineux document de 28 pages, grand format : "Et voilà le gros Bill!" suivant le titre de la chanson en vogue.

Et le "Gros Bill" qui porte l'étiquette de bill "concernant la Cité de Montréal" pourrait aussi bien s'appeler le bill de Québec, ou plus exactement, le bill Duplessis, puisqu'il s'inspire des observations formulées par le premier ministre, lors des séances antérieures sur le Bill de Montréal, au Comité des bills privés de l'Assemblée législative.

En fait, le texte remanié contient, paraît-il, treize amendements. C'était du moins le chiffre mentionné hier soir. Le Comité exécutif et les conseillers municipaux réunis en caucus la nuit dernière ont épluché le document une dernière fois au Château Frontenac, après l'arrivée du train de Montréal.

EN 4e PAGE, PREMIER-MONTREAL

La voix du Pape : Des sujets qui nous concernent

par Paul SAURIOL

Une dangereuse chimère: le manuel unique d'histoire au Canada

Allocution du chanoine Lionel Groulx à l'Institut d'Histoire de l'Amérique française — L'histoire ne saurait servir aux propagandes — La neutralité absolue est impossible dans les sciences qui touchent à l'homme

Dans son allocution de samedi dernier au club Canadien, devant les membres et les amis de l'Institut d'Histoire de l'Amérique française, M. le chanoine Lionel Groulx a surtout abordé le problème du manuel unique d'histoire au Canada.

Il l'a fait en historien, comme avaient fait du reste les participants au forum de l'après-midi sur le même sujet. "Mais nous ne nous sommes pas demandé, a déclaré le chanoine, si le manuel pouvait être d'application pratique en pédagogie, s'il ne venait pas en contravention avec l'autonomie scolaire des provinces, s'il n'allait pas constituer un pas dangereux vers l'uniformisation des manuels. Nous avons voulu rester dans l'esprit ou dans ce que j'appellerais la *ligne* de l'Institut. Et c'est pourquoi le sujet proposé à la discussion se formulait comme suit: *le Manuel unique d'histoire au Canada serait-il conciliable avec l'histoire objective ou scientifique?*"

M. Groulx rappelle que récemment, deux opinions favorables au manuel unique furent émises. L'une, d'un ministre dans le cabinet fédéral (M. Edouard Rinfret), au nom de l'"unité nationale"; l'autre, d'un "abbé" (M. l'abbé Arthur Maheux), au nom d'un idéal "scientifique" de l'histoire.

Le chanoine Groulx donne alors la pensée de l'Institut sur le sujet:

Pas une propagande

"1o En premier lieu, nous est avis qu'*on ne saurait faire servir l'histoire à une propagande patriotique, fût-ce la formation de l'union nationale.* Ce serait tout bonnement substituer à une propagande dont l'on estime avoir à se plaindre, une autre propagande tout aussi illégitime au sentiment de bien des gens, contraire au surplus aux saines méthodes historiques qui n'admettent d'autres normes, d'autres fins que la recherche et l'acquisition de la vérité.

Impossible neutralité

2o A ceux qui prétendent appliquer au fait historique l'identité de méthode qu'on applique au fait de science mathématique, physique ou chimique, nous faisons observer qu'il y a méprise, à notre sens encore, sur le fait d'histoire et qu'en présence de ce fait, la neutralité absolue de l'esprit est généralement chimère. Ce fait n'est pas objet nu. Il ne se présente pas à l'observation, comme se présente, par exemple, au chimiste, au physicien, le radium, le diamant, l'argile.

Le *fait historique* est d'un autre ordre. C'est un *fait humain.* Il implique donc, de par son essence, une certaine idée de l'homme, de la constitution de l'être humain, de sa dignité, de sa finalité.

Ce qui veut dire qu'il ne se présente pas, sous le même aspect, avec le même contenu, selon qu'il tombe sous l'observation d'un historien chrétien, agnostique ou matérialiste. Et l'historien chrétien ne saurait renoncer à sa conception, nous semble-t-il, à moins d'admettre le caractère antiscientifique de son idée de l'homme. Qu'une neutralité relative soit possible, à la rigueur, à la première phase du travail historique, phase où l'on vérifie simplement l'existence, l'authenticité de faits, comme ceux-ci, par exemple: A quelle date exacte serait mort Frontenac ?— Qui a le premier proposé le creusage du canal de Lachine?

La même neutralité de l'esprit reste-t-elle possible, dès là que l'historien en arrive au tri des événements, à l'ordre d'importance, à la causalité agissante qu'il convient de leur assigner? L'histoire n'est point simple chronologie, ni simple alignement ou entassement de faits. Dans le choix des faits à retenir, ou à laisser tomber, dans l'importance à leur conférer, forcément l'historien en est amené à établir un ordre de grandeur, une échelle de valeurs. Où prendra-t-il le principe de son choix, de l'ordre de grandeur, si ce n'est, encore cette fois, dans l'idée qu'il se fait de l'homme, c'est-à-dire dans une philosophie? Et de nouveau, comment faire s'entendre l'historien agnostique, chrétien ou matérialiste? Et même entre chrétiens parfois, s'ils appartiennent à des confessions et à des philosophies différentes?

Sur la difficulté de concilier les divers points de vue, voulez-vous que nous essayions de prendre quelques aperçus?

Opinions

L'idée de l'homme implique nombre d'autres idées, par exemple, celles de spiritualité, de liberté, d'autorité, d'Etat, de droit, de famille, d'école. Selon que l'on admettra ou n'admettra point le facteur spirituel dans l'histoire des hommes, le jeu des forces morales, l'historien discernera, reconnaîtra le rôle de l'Eglise ou des églises, l'action considérable des croyances religieuses, dans les diverses activités des collectivités humaines, ou, ce rôle il l'amoindrira fatalement, si même il ne l'ignore? S'il cède plus ou moins au matérialisme historique, n'inclinera-t-il point à faire plus large ou moins large, la part des faits économiques, l'explication de l'histoire par la seule géographie ou par la seule économie? Dans l'histoire du Canada, par exemple, les uns accorderont au régime français une part raisonnable, celle qui de droit lui revient, pour l'Etat, le type de société original qui s'y est façonné. D'autres, habitués à juger de la culture ou de la civilisation d'un peuple, par l'activité de son commerce et de son industrie, par le volume de ses importations et exportations, seront tentés, n'est-il pas vrai, de faire bon marché des cent cinquante premières années de l'histoire canadienne, n'y trouvant qu'un intérêt médiocre: et, par exemple, comme en tel manuel de M. Gilbert Paterson, 3 pages au régime français, 225 pages au régime britannique.

Selon l'idée que l'historien se fera de la culture, du droit à la culture, du droit tout court, de la liberté, du droit à la vie pour une nationalité, n'est-il pas vrai encore qu'il jugera tout à fait différemment les luttes constitutionnelles des cent premières années du régime britannique, et la part prépondérante qu'y prirent les Canadiens français? Comprendra-t-il toujours qu'en ces luttes la population du Bas-Canada se soit sentie plus intéressée que toute autre, parce que, pour elle, les enjeux n'étaient pas seulement d'ordre politique, mais d'ordre culturel et moral, fondés en définitive sur le droit à la liberté et à la vie?

Autres questions disputées

Il en sera de même, croyons-nous, du fait majeur qui est au fond de l'histoire et de la vie canadiennes; la dualité nationale. Cette dualité après tout ne se justifie que par certaine idée de l'homme, par les idées de liberté, de droit, de culture. Elles seules justifient également notre régime politique: le fédéralisme. Mais encore faut-il que, pour admettre le fédéralisme et le respecter, on s'incline loyalement devant cette idée de l'homme et devant les autres libertés de droit, de liberté, d'autonomie qu'elle implique.

Ainsi en est-il encore, dans l'histoire du Canada, de la question des langues, des écoles, des lois de l'Etat sur la famille, reconnaissance du mariage indissoluble ou de la liberté du divorce. Y a-t-il unité de philosophie au Canada sur le droit des minorités à leur langue, à leur école, sur le droit des parents dans l'éducation de leurs enfants, en regard des droits ou prétentions de l'Etat? En somme, et voilà qui est troublant, c'est sur les points fondamentaux que les divergences s'accusent.

Voyons encore ici à quelles conséquences, pour ne pas dire à quelles conclusions divergentes l'on peut aboutir. Si l'on juge d'une importance secondaire, pour un peuple, la conservation de ses lois, le droit à ses lois, le droit à la vie et surtout si l'on nie ce droit, par quoi serait-on empêché de justifier, par exemple, la Proclamation royale d'octobre 1763, la politique anglicisante de 1764, même celle de 1841? Pour les mêmes raisons, on réduira au minimum les luttes scolaires des minorités. On les traitera comme des incidents regrettables, mais de purs incidents dans la vie nationale.

On le voit, exception faite de quelques esprits généreux, capables de s'élever jusqu'aux principes d'une philosophie ou d'un libéralisme d'exception, la neutralité de l'esprit devant le fait historique, qu'il s'agisse de l'importance du fait, de sa moralité, ou de sa causalité agissante, la neutralité est impossible, parce que la philosophie n'est pas la même de part et d'autre.

En pratique

Un manuel unique serait inutilement désagréable, ne rendrait justice ni aux uns ni aux autres. Les uns le trouveraient trop catholique; les catholiques le trouveraient trop neutre. Et alors quel facteur d'union ou d'unité pourrait bien être un enseignement d'histoire qui ne plairait à personne?

En conclusion, à quoi tendre pratiquement? A ceci que, de part et d'autre, il faut nous efforcer de comprendre nos points de vue, mais nous mettre bien en tête qu'il existe au Canada des diversités foncières, diversités religieuses, nationales, que l'histoire n'est pas en puissance de supprimer, et qu'il n'est pas souhaitable, pour quelques-unes de ces diversités, que l'histoire les puisse jamais supprimer. Nous en tenir donc, autant qu'humainement possible, en histoire, à l'objectivité. Si l'on admet l'existence de deux nationalités au Canada, et que chacune, par conséquent, a bel et bien sa conscience historique, chacune doit posséder son histoire à soi. Ce qui n'implique nullement que les deux histoires doivent s'affronter avec hostilité.

Un exemple

Si vous le voulez bien, prenons, par exemple, ce fait typique et peut-être, à certains points de vue, scabreux. Y aurait-il deux façons de raconter la bataille des Plaines d'Abraham? Non. L'historien objectif ou simplement honnête s'appliquera à rendre justice aux chefs et aux troupes des deux armées. Mais s'il n'est pas interdit à l'historien anglo-canadien d'insister sur les résultats que peut valoir cette bataille à l'Angleterre, serait-il davantage interdit à l'historien canadien-français d'insister, pour sa part, sur les conséquences qui s'ensuivent pour sa nationalité? L'un y verra un triomphe, l'autre un revers.

En quoi pourrait s'en plaindre l'objectivité historique la plus stricte?

J'ai demandé à quelques hommes des minorités leur opinion sur le sujet du manuel unique. J'ai reçu une réponse de l'un d'entre eux, professeur au collège du Sacré-Coeur de Sudbury (Ontario) Voici ce qu'il en pense:

"Un manuel d'histoire du Canada serait conciliable avec l'histoire objective, si les auteurs de ce manuel unique pouvaient s'accorder pour dire toute la vérité. Mais cet accord est-il possible? J'en doute.

. . . . . .

La composition d'un manuel d'histoire du Canada soulève des problèmes quasi insolubles; c'est pourquoi un manuel unique d'histoire ne me semble pas conciliable avec l'histoire objective, ni le vrai moyen d'inculquer aux Canadiens un sain patriotisme et d'obtenir l'unité nationale. Que chacune des deux grandes races qui composent la nation canadienne ait son manuel d'histoire. Voilà une excellente solution, me semble-t-il, solution à laquelle nous invitent plusieurs pays. L'Angleterre et l'Ecosse, qui ont réalisé une profonde unité d'action et de pensée, possèdent chacune leur système d'éducation et leur manuel d'histoire. En Suisse, trois cultures s'affrontent et 25 cantons composent le pays; et la Suisse a 25 systèmes d'éducation et cha que département y organise l'enseignement de l'histoire".

Avis de décès

CHAREST. — A Montréal, le 26 mars 1950, à l'âge de 55 ans, est décédé M. Arthur Charest, fils de Joseph Charest et d'Eugénie Béré, décédés, et domicilié à 4268, Henri-Julien. Les funérailles auront lieu mercredi, le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons Geo. Godin, 518 est, rue Rachel, à 8 h. 15, pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste, où le service sera célébré à 8 h. 30. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CYPIHOT. — A Montréal, le 26 mars 1950, à l'âge de 64 ans, est décédé le Dr Hector Cypihot, époux d'Henriette St-Charles. Les funérailles auront lieu mercredi, le 29 courant. Le convoi funèbre partira de la maison Provinciale des Clercs St-Viateur, 1145 ouest, rue St-Viateur, angle de l'av. de l'Epée, à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Viateur d'Outremont, où le service sera célébré à 9 h. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DORAY. — A Montréal, le 26 mars 1950, à l'âge de 63 ans, est décédé subitement le Dr Raymond Doray, médecin des Chevaliers de Colomb du conseil de Saint-Henri, époux de Thérèse Lambert et père de Marcellie, Lucille, Jacqueline, Maurice et Pierre. Les funérailles auront lieu mercredi, le 29 courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure, 775, rue Laporte, à 8 h. 30, pour se rendre à l'église St-Henri, où le service sera célébré à 9 h. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ACHETEZ VOS FLEURS ICI
La Patrie Fleuriste
168 est, Ste-Catherine
Livraison partout directement de notre serre-chaude.
PL. 1786-1787
Ecoutez le jeudi
C.H.L.P.
12 h. 25
12 h. 30
10% d'escompte aux communautés religieuses.



Au Sénat

Remarques injustes et déplacées

Ainsi qualifié le sénateur L.-A. David, les remarques du sénateur G. H. Ross au sujet du parler français des Acadiens

Ottawa, 28. (D.N.C.) — "Tout citoyen de langue anglaise qui ne comprend pas le français devrait s'abstenir de faire des remarques aussi injustes et aussi déplacées".

C'est par ces paroles que l'hon. L.-A. David, libéral de Montréal, a terminé hier soir, au Sénat, une mise au point au sujet de la qualité du français que parlent les Acadiens.

Soulignant la différence qui existe "entre celui qui connait une langue et peut l'apprécier et celui qui ne la connait pas et devrait se taire," l'ancien secrétaire de la province de Québec a donné une vigoureuse réplique à une remarque que l'hon. G. H. Ross, libéral de Calgary, avait faite la semaine dernière au sujet du parler français des Acadiens.

M. Ross avait dit de l'hon. C.-J. Veniot, libéral du Nouveau-Brunswick, qui avait secondé l'adresse en réponse au discours du trône au début de la session, qu'il devrait parler le "Parisian French" au lieu de "l'Acadian French".

A ce propos, M. David a tout de suite disposé de l'interprétation selon laquelle l'observation du sénateur Ross ne serait que du badinage. Car, dit-il, "il y a des choses au sujet desquelles on ne badine pas: la langue, la nationalité, la religion".

M. David cite tout d'abord le texte au sujet duquel il veut faire sa mise au point.

Après avoir exprimé les félicitations d'usage au proposeur de l'adresse en réponse au discours du trône, M. Ross avait dit de M. Veniot:

"Quant au second motionnaire, j'imagine qu'il a fait preuve d'éloquence lorsqu'il a parlé en français, mais je lui ai demandé de bien vouloir parler "le français parisien" la prochaine fois qu'il prendra la parole au Sénat, car plusieurs d'entre nous ne sont guère familiers avec le français de l'Acadie".

Sur cela, l'hon. Antoine Léger, conservateur-progressiste du Nouveau-Brunswick, lui-même Acadien, avait interjeté:

"C'est tout un".

Et M. Ross avait repris :

"Il a sans doute prononcé un excellent discours en français acadien car, lorsqu'il a passé à l'anglais, il s'en est fort bien tiré".

Ayant cité ce passage du discours du sénateur Ross, M. David reprend:

"Depuis plus de cent cinquante ans, partout où se trouve un goupe de la minorité d'origine française au Canada, nous combattons, nous luttons, nous nous éduquons, nous nous instruisons et nous nous efforçons de parler le français d'une façon convenable, de façon que ceux-là qui ont apporté sur les rives du Saint-Laurent la langue que nous parlons n'aient pas à rougir de nous.

"Lorsqu'on déclare qu'il y a un "Acadian French", cela revient à dire, puisque l'Acadien parle le français, que tous les Canadiens d'origine française parlent couramment par tout le Canada, que l'on croit encore à cette vieille légende que c'est un patois."

"Si cette affirmation était faite, comme elle l'est parfois, par des gens peu instruits et peu renseignés, il ne vaudrait pas la peine de la relever. Mais ici, une telle affirmation prend une telle importance que je ne crois pas, malgré tout mon regret, devoir la laisser passer sous silence.

"C'est un devoir pour moi, non pas pénible, parce qu'en défendant ma langue, je défends une des choses les plus chères que je possède. Mais je regrette de le faire contre un homme qui a occupé une position d'importance au Canada, et qui l'occupe encore, ici, au Sénat.

"Je sais qu'on a dit: "C'était peut-être un badinage, c'était peut-être une bonne blague". Non, il y a des choses sur lesquelles on ne badine pas; il y a les choses sur les quelles on ne blague pas: la langue, la nationalité et la religion.

"Que les hommes soient parfois irresponsables de leurs sentiments, je l'admets. Mais il me semble que, parvenus à un certain âge, ils sont parfaitement maîtres au moins de leurs pensées et de leurs actions.

"Si l'honorable sénateur a cru devoir prononcer ces paroles, je ne lui ferai pas l'injure de croire qu'elles n'étaient pas réfléchies.

"Si elles étaient réfléchies, qu'on me permette de dire que nous sommes fatigués, nous Canadiens français, Acadiens, où que nous nous trouvions au Canada, de cette légende du patois qui n'est pas toujours affirmée avec méchanceté je veux le croire, mais qui l'est trop souvent avec légèreté et sans justification aucune.

"J'admets que la langue que nous parlons comporte des imperfections, des archaïsmes, comme d'ailleurs vous en trouverez en Angleterre, chez les Anglais, et en France, chez les Français.

"Mais qu'on vienne ici nous dire que nous ne parlons pas le "Parisian French", que nous parlons donc un mauvais français, cela me dépasse ! "

Le sénateur David rappelle ensuite les liens du Canada français et de la Touraine, région de la France où l'on parle "le meilleur français du monde". Et il dit avoir vivement ressenti les paroles du sénateur Ross parce qu'il a lui-même appris le français sur les genoux d'une mère acadienne. Et il poursuit: "au cours de sept ou huit voyages que j'ai faits en France, j'ai eu l'occasion de parler à côté d'un orateur de grand renom et qui parlait un français exquis. Et j'avoue bien humblement que je n'ai jamais eu honte du français que je parlais.

"Si je dis ceci de moi, je pourrais aussi le dire de dix, de quinze, de vingt ou de vingt-cinq de mes compatriotes qui ont donné des cours à la Sorbonne ou ailleurs en France. Je n'ose en nommer de crainte d'en oublier".

Rappelant que si l'on veut trouver du patois, c'est dans certaines provinces de France qu'il faut aller, non au Canada français, M. David affirme que tout français qui traverse notre pays pourra comprendre notre langage et se faire comprendre, où qu'il aille.

Puis, prenant le ton ironique, il ajoute: "Si le français que nous parlons est si mauvais, il va sûrement falloir qu'une protestation soit adressée au gouvernement de la province d'Ontario qui, depuis quelques années, emploie des Canadiens français pour enseigner dans ses "High Schools" en français. Je ne crois pas pourtant que l'Ontario permette l'enseignement du "patois".

Soulignant la différence qui existe "entre celui qui connait la langue et peut l'apprécier, et celui qui ne la connait pas et devrait se taire," M. David termine en disant:

"Tout citoyen de langue anglaise qui ne comprend pas le français devrait s'abstenir de faire des remarques aussi injustes et aussi déplacées".

A GRANBY

La délégation des députés fédéraux arrivera le 30 mars

Granby, 28 (D.N.C.). — Jeudi, Granby aura l'honneur de recevoir une cinquantaine de députés, à l'occasion d'une visite spéciale organisée par M. Marcel Boivin, député de Shefford aux Communes.

Leur arrivée a été fixée à jeudi soir, le 30 mars. Leur séjour se prolongera ici jusqu'au samedi et le programme comprendra plusieurs visites industrielles. Le but de ce voyage est de faire connaître notre municipalité à ces représentants du pays.

La délégation comprendra MM. John Diefenbaker, Lake Centre, Saskatchewan; William Duncan McKay Wyne, Medicine Hat, Alberta; Thomas Hambly Ross, Hamilton-Est, Ontario; Joseph-Arthur Bradette, Cochrane, Ontario; Alfred Johnson Brooks, Royal, Noubeau-Brunswick; Gordon B. Isnor, Halifax, Nouvelle-Ecosse; Léonard-David Tremblay, Dorchester, Québec; J.-G.-Léopold Langlois, Gaspé, Québec; Clarence Gillis, Cap Breton-Sud, Nouvelle-Ecosse; William Moore Benedickson, Kenora-Rainy River, Ontario; Maurice Bourget, Lévis, Québec; David Gourd, Chapleau, Québec; James Radph Kirk, Antigonish-Guysborough, Nouvelle-Ecosse; Walter Little, Témiskaming, Ontario; Matthew Maclean, Cap Breton-Nord-Victoria, Nouvelle - Ecosse; William Alfred Robinson, Simcoe-Est, Ontario; Frank Thomsa Stanfield, Colchester-Hants, Nouvelle-Ecosse; capitaine Fernand Viau, St-Boniface, Manitoba; Clovis-Thomas Richard, Gloucester County, Nouveau-Brunswick; W. J. Browne, St-Jean-Ouest, Terre-Neuve.

De l'Ontario on remarquera aussi MM. G. T. Fulford et Raymond Bruneau.

Le Québec sera également représenté par MM. A. Dumas et J. H. Proudfoot, tandis que la délégation de la Saskatchewan comprendra aussi MM. G.-M. Ferrier, J. W. Studer, A. J. Bater et J. J. Smith. Du Nouveau-Brunswick, on remarquera de plus MM. G. R. McWilliam, Daniel Riley et E. W. Georges. La délégation de Terre-Neuve comprendra aussi MM. C. W. Carter, G. T. Higgins et L. T. Stick. L'Alberta sera représentée en plus de MM. G. Prudham, J. W. Welbourn et John Decore, tandis que la Colombie canadienne le sera par MM. E. T. Applewhite, J. L. MacDougall et Arthur Laing.

Du Manitoba on remarquera M. R. J. Wood et du Yukon, M. J. A. Simmons.

La délégation féminine se composera de Mmes Maurice Bourget, Lévis; C. R. McWilliams, Newcastle, Nouveau-Brunswick; Mlle Madeleine Browne, St-Jean, Terre-Neuve; E. T. Allpewhaite, Prince Runert, Colombie canadienne; J. L. McDougall, Vancouver; Arthur Laing, Vancouver; Tom Ross, Hamilton; W. M. Benedickson, Kenora; W. Little, Kirkland Lake; Raymond Bruneau, Hawkesbury; Léopold Langlois, Gaspé; David Gourd Amos; Mlle Lizon Gourd, Amos; Mmes J. R. Kirk, Antigonish, N.-E.; G. M. Ferrie, Anvernay, Sask.; F. W. Studer, Lac-Pelletier, Sask.; A. J. Bater, Battlefords, Sask.; J. D. Wylie, Medicine Hat, Alberta.

Il est à remarquer que nous avons donné les noms qui composeront la délégation masculine et l'arrondissement électoral que chacun représente.

Préposé au crédit
Manufacturiers importants de la ville de Québec requièrent les services d'un préposé au crédit. Le candidat doit être parfaitement bilingue, de 28 à 32 ans, et posséder l'expérience du crédit acquise dans l'industrie ou les banques. Ecrire à Case 17, Le Devoir.

Fumigation récompensée spécialement à l'Exposition universelle de 1900, pour ses merveilleux résultats.
Pour L'ASTHME et les affections des BRONCHES
CIGARETTES OU POUDRE DE
LOUIS LEGRAS
Dans toutes les pharmacies
Distributeur: J.-Alfred Ouimet, 84 est, rue Saint-Paul, Montréal

Rapide de livraison
SERVICE
sur toutes commandes téléphoniques
DE 8 HEURES DU MATIN A MINUIT
8 LIVRAISONS PAR JOUR AUX ENDROITS SUIVANTS: OUTREMONT, WESTMOUNT, ROSEMONT, N.-D.-G. VERDUN, ST-HENRI, MAISONNEUVE, HOCHELAGA, NORD DE LA VILLE. Dans le CENTRE de la ville, nous livrons CONTINUELLEMENT. HUIT VOITURES à votre service.
LA PHARMACIE PROFESSIONNELLE
SARRAZIN et CHOQUETTE
921 EST STE-CATHERINE — TEL.: PL 9622



Petites Annonces

CHAMBRES A LOUER

A 4143, St-Hubert, salon double $10.00, chambres propres $8.00 et $4.00, gens tranquilles, honnêtes, travaillant le jour, privilège de cuisine. AM. 0783. 3-4-50

LOCAL DEMANDE

Librairie importante désire un grand local bien situé pour les affaires, de préférence rue Ste-Catherine. Ecrire à Case 52, "Le Devoir". 1-4-50

TARIF

Annonces classifiées
"Le Devoir" — BElair 3361
430-434 Notre-Dame est

(Commandes prises jusqu'à 10 h. a.m. pour le jour même. Pour le samedi jusqu'à 4 h. le vendredi précédent)
1 cent le mot; 25c minimum comptant. Annonces facturées 11½c le mot minimum 40c.
Annonces semi-vedettes (caractères de différentes grosseurs ou indentées, etc.) Tarif fourni sur demande. (Variant de 8c à 5c la ligne, mesure agate — 14 lignes au pouce sur une col.) selon le nombre d'insertions.
Naissances, services, services anniversaires, grand-messes, remerciements pour condoléances etc. 2 cents le mot, minimum 50 cents. Fiançailles, prochains mariages, 2 cents le mot, minimum $1.00 l'insertion.

Membre de la Canadian Press et de la Canadian Daily Newspaper Association

LE DEVOIR

MONTREAL, MARDI 28 MARS 1950

Tirage certifié par l'Audit Bureau of Circulations

La session fédérale

La Chambre rejette à une forte majorité une motion du parti C.C.F.

Pouvoir de négocier des contrats avec la G.-B. prolongé d'un an — Un marché national du fromage

Ottawa, 28 (C.P.) — Une motion d'un député C.C.F. qui aurait eu pour effet de placer sous le contrôle permanent du gouvernement l'exportation des produits de la ferme, a été battue hier à la Chambre des communes par un vote de 143 à 23. La motion a été présentée par M. Percy Wright et elle a reçu l'appui du Crédit social et d'un député conservateur.

M. Wright demandait que l'on étudie la possibilité de créer un office permanent d'exportation des produits agricoles "afin d'exécuter les contrats en cours, négocier de nouveaux contrats et développer de nouveaux marchés pour l'écoulement du surplus des produits agricoles."

La motion a été présentée alors que la Chambre étudiait le projet de loi du gouvernement tendant à prolonger pour une année la loi des produits agricoles qui accorde au gouvernement le pouvoir de négocier et remplir des contrats avec la Grande-Bretagne.

Selon M. Wright, le parti CCF jugerait insuffisants les plans actuels du gouvernement. Les méthodes temporaires employées jusqu'ici "ont eu pour effet la perte de nos marchés pour l'écoulement de nos surplus de produits agricoles." Un office permanent d'exportation serait donc nécessaire.

Après que le projet de loi du gouvernement eut été adopté, la Chambre étudia un autre projet afin de rendre permanent l'organisme qui permet de fixer les prix minimums des produits agricoles. Le projet a subi sa seconde lecture.

Interrogé sur le renouvellement possible des contrats pour le bacon et le fromage avec le Royaume-Uni, le ministre de l'agriculture, M. Gardiner, a répondu que cette question ne se poserait pas avant la fin de l'année. Le gouvernement, a ajouté le ministre, a toujours fait tout en son possible pour obtenir le renouvellement des contrats et il n'est pas responsable de ce que certains n'aient pas été renouvelés.

De plus, a dit M. Gardiner, le gouvernement n'a pas encore décidé s'il dirigerait nos surplus de cette denrée. Si à la fin de l'année le Canada dispose d'un surplus, le gouvernement verra s'il doit le diriger vers le Royaume-Uni. Mais le ministre croit qu'il n'y aura pas de surplus.

Québec au 1er rang pour l'éducation de sa jeunesse

"La province de Québec consacre plus d'argent pour l'éducation de ses jeunes que n'importe quelle autre province et que n'importe quel Etat des Etats-Unis", affirmait, hier soir, M. Paul Sauvé, ministre de la Jeunesse et du Bien-être social, au cours du deuxième dîner-causerie de l'Association de la jeunesse de l'Union nationale.

Plus de trois cents étudiants assistaient à cette réunion tenue au Café Saint-Jacques.

"En 1948-49, souligne le conférencier, la province de Québec a consacré à la cause de l'éducation la somme de $41,200,223 sur un budget de $151,811,757, soit une proportion de 27.01% de son budget; d'autre part, la province d'Ontario, sur un budget de $257,328,341, a versé à l'item éducation, la somme de $44,221,000 soit 17.18% de son budget; enfin, l'Etat de New-York, a consacré à l'éducation la somme de $183,603,000 sur un budget de $753,500,000, soit 24.37%.

M. Sauvé ajoute à cela que la province de Québec a dépensé, par tête, la somme de $10.81, pour l'instruction publique, en 1948-49, tandis que la province d'Ontario n'a déboursé que $10.29 par tête.

Poursuivant ses statistiques, le conférencier déclare que le ministère de la Jeunesse a accordé, cette année, 862 bourses à des étudiants de l'Université de Montréal, dont 155 à des étudiants en médecine. En cinq ans, le gouvernement de l'Union nationale a accordé 16,964 bourses d'études, ce qui représente la somme de $2,309,658.21.

Parlant de la politique, M. Sauvé souligne que depuis quelques années nos professionnels ne semblaient pas jouer le rôle qui leur revient naturellement dans la société. "Il y a eu relâchement, dit-on, on n'a pas voulu accepter les responsabilités nécessaires. Mais vous, étudiants qui m'écoutez, en plus d'exercer votre profession du mieux que vous pouvez, exercez toutes les prérogatives de dirigeants de la société. Comprenez bien votre rôle qui est grand, qui est noble. Vous maintiendrez le prestige des professionnels en vous tenant à l'avant-garde, en exerçant votre rôle de chef".

Présenté par M. Louis-Joseph Pigeon, M. Sauvé fut remercié par Me John Bumbray.

M. Etienne Duval, président de l'Association de la jeunesse étudiante de l'Union nationale, a présidé ce dîner.

Vol de banque suivi d'une arrestation

L'inculpé serait également l'auteur de deux autres vols commis dans le même établissement de l'Abord-à-Plouffe

La police provinciale opérait hier après-midi vers 4 h. l'arrestation d'un certain Salvador Dupuis, 45 ans, de Saint-Martin.

Il serait l'auteur d'un vol de $687 commis à la Banque Provinciale de l'Abord-à-Plouffe moins d'une heure auparavant. Il aurait avoué également être celui qui avait volé, dans le même établissement, une somme de $365 le 13 janvier dernier et un montant additionnel de $1,692 le 26 du même mois.

En ce qui concerne le crime d'hier, la police rapporte qu'un homme armé avait forcé le gérant de la banque, ainsi qu'un client, à se cacher dans une pièce voisine. Puis, il s'était emparé de $687.

Quelques instants après le départ du bandit, le gérant, M. Hector Lortie, téléphonait à la police et donnait la description de la voiture du fugitif. Celle-ci était reconnue une heure plus tard. On y trouvait Dupuis, qui avait en sa possession la somme de $687.

Modifications à la loi de la curatelle publique

Québec, 28. (D.N.C.) — Le bill no 75 annoncé samedi par l'hon. Maurice Duplessis, son parrain, vient d'être distribué. Il a pour but de modifier la loi de la curatelle publique. Certains articles sont des dispositions de concordance avec la loi des institutions pour malades mentaux adoptée la semaine dernière.

Un amendement permet au curateur public d'agir comme administrateur provisoire dans le cas de successions refusées par des héritiers connus.

En vertu de l'article 6 le curateur public agira comme administrateur privisoire (A) dans le cas de biens, situés dans la province et appartenant à la succession d'une personne domiciliée à l'étranger lors de son décès et dont les héritiers sont inconnus; (B) dans le cas de biens délaissés par un condamné à mort ou à une peine afflictive perpétuelle, à compter de la condamnation et aussi longtemps qu'un jugement nommant un curateur à ces biens n'est pas signifié au curateur public.

L'Université de Montréal aura un nouveau mode d'administration

L'hon. Omer Côté a déposé un bill à cette fin, hier, à la Législature — Un conseil de gouverneurs composé de 12 membres aura l'autorité suprême

Québec, 28 (D.N.C.) — Le bill de l'Université de Montréal, un des plus importants de la présente session, a été déposé hier. C'est le secrétaire provincial, M. Omer Côté, qui est le parrain. Il prévoit un nouveau mode d'administration pour l'université de la Montagne. C'est un conseil de gouvendeurs, composé de 12 membres, qui aura l'autorité suprême. Un comité exécutif verra à exécuter les décisions du conseil cependant qu'une commission des études aura complète autorité sur les matières d'ordre pédagogique.

Jusqu'ici depuis 1920, l'université était administrée par le corps suivant: un sénat académique, un conseil universitaire, une commission des études et un comité exécutif. Le conseil universitaire était formé de la commission d'administration et de la commission des études siégeant conjointement. D'après le bill 69 l'université s'administre par les corps suivants: (A) un conseil des gouverneurs; (B) une commission des études; (C) un comité exécutif.

Le conseil des gouverneurs se composera de douze membres, professant la religion catholique, et désignés comme suit: a) deux membres ex-officio, savoir l'archevêque de Montréal, qui est de droit chancelier de l'université, ou son représentant, et le recteur de l'université; b) deux personnes nommées par le chancelier, d'accord avec les évêques suffragants de la province ecclésiastique de Montréal, dont l'une pour deux ans et l'autre pour trois ans; c) quatre personnes nommées par le lieutenant-gouverneur en conseil, dont une pour deux ans, une pour quatre ans et l'autre pour cinq ans; d) quatre autres personnes nommées à la majorité des voix, sans vote prépondérant pour les mêmes termes que les membres visés au paragraphe précédent, par les huit membres nommés en vertu des paragraphes A, B et C, ci-dessus.

La commission des études est composée du recteur, du vice-recteur, du secrétaire général, du directeur des études de chaque faculté ou école, de quatre autres personnes choisies par le conseil parmi le personnel dirigeant ou enseignant des écoles affiliées.

Le comité exécutif est formé du recteur et de quatre autres personnes désignées par le conseil et choisies parmi ses membres, qui restent en fonction durant le terme fixé par le conseil.

L'archevêque de Montréal ou ses suffragants, veillent dans l'université à l'intégrité de la doctrine et à la pureté de la morale. Dans ce domaine ils ont l'autorité suprême.

Jusqu'ici l'université de Montréal était administrée par la société d'administration de l'université de Montréal. Cette société est abolie par la présente loi et l'université de Montréal rentre en possession de tous ses droits. Elle reprend également toute autorité sur les obligations contractées par la Société d'administration de l'université.

Acheson réorganise son secrétariat en vue de la lutte en Extrême-Orient

Jessup est promu au rang de conseiller principal — Les sénateurs républicains accentuent leurs attaques — Truman refuse de communiquer des dossiers

Washington, 28 (A.P.) — Le secrétariat d'Etat vient de procéder à son premier remaniement d'ensemble depuis plusieurs mois et a décidé de plusieurs permutations ou promotions à seule fin de renforcir sa riposte à l'expansion communiste en Extrême-Orient.

Ce remaniement porte l'ambassadeur itinérant Philip Jessup au rang de principal conseiller du secrétaire Dean Ocheson dans les principaux problèmes politiques mondiaux. M. Jessup partagera avec le sous-secrétaire James Webb la tâche de coordination générale du travail du secrétariat.

De Key West, Floride, où il se repose actuellement, le président des Etats-Unis, M. Harry Truman, a chaudement félicité M. Jessup pour sa récente tournée d'inspection en Asie. Cette déclaration vient faire contrepoids à l'accusation de sympathie pro-communiste lancée contre l'ambassadeur par le sénateur républicain Joseph McCarthy, du Wisconsin.

Par ailleurs, le sous-secrétaire-adjoint aux affaires politiques, Dean Rusk, devient chef du bureau des affaires d'Extrême-Orient. Il y remplace le sous-secrétaire Walton Butterworth, qui consacrera désormais tout son temps aux seuls problème du Japon.

Entre temps, l'opposition républicaine accroit encore la vigueur de sa campagne contre le secrétaire d'Etat Acheson, qu'elle accuse d'avoir laissé envahir son département par des agents russes. C'est maintenant le sénateur Style Bridges, du New-Hampshire, qui se fait le porte-parole des opposants et renouvelle ses accusations.

Le président Truman a toutefois définitivement refusé de communiquer à un comité sénatorial d'enquête les dossiers secrets de son régime sur la loyauté de certains haut fonctionnaires. Il s'y est décidé sur l'avis formel du chef du F.B.I., M. Edgar Hoover, et du procureur général Howard McGrath que la mise au jour de ces dossiers pourrait nuire au travail des autorités et compromettre des personnes innocentes de tout reproche.

Le juge Tyndale critique le mode d'appel des jurés

A l'occasion d'une poursuite en dommages contre le propriétaire et le chauffeur d'un camion, l'hon. juge en chef O.-S. Tyndale, de la Cour supérieure, s'est plaint de la façon dont les jurés civils sont appelés.

Dans cette cause, cinq seulement des 14 jurés de langue française qui avaient reçu une sommation ont répondu à l'appel. Deux des absents ont été condamnés à une amende de $10, un autre a été excusé. Aucune plainte ne fut portée contre les autres car le juge a douté qu'il eussent reçu leur sommation en temps.

L'avocat de la défense a refusé que le jury soit complété par des citoyens de langue anglaise et, après délibération, il a accepté que la cause, soit portée devant le juge en chef seul.

Il s'agit d'une demande en dommages de la part de Frederick Nexon, au nom de son fils âgé de quatre ans, contre Ubald Rose et Marcel Bouchard, à la suite d'un accident survenu le 28 octobre 1947. L'enfant a été frappé par le camion de Rose conduit par son préposé Bouchard. La défense soutient que l'accident a été rendu inévitable par la négligence de l'enfant, tandis que la demande soutient que le chauffeur conduisait à une vitesse excessive. Les dommages réclamés sont au montant de $27,738. La preuve sera complétée aujourd'hui.

Il y a quelque 200,000 "handicapés" au pays: il leur faut une position

M. Louis-J. Trottier, gérant général adjoint de la Banque provinciale, déclarait à midi au déjeuner-causerie de la Chambre de commerce que la statistique établit présentement à 200,000 le nombre des "handicapés" au Canada. De ce nombre, 4,000 environ habitent la province de Québec.

Dans une causerie consacrée au placement des "handicapés", M. Trottier a insisté sur le fait que cette catégorie d'employés fait d'excellents employés, moins sujets que les autres aux accidents du travail, et rarement absents. Et il cite pour le prouver les résultats d'une enquête menée dans tous les secteurs de l'industrie:

"Sur 97 employeurs interrogés au sujet des absences, 53 ont déclaré qu'elles étaient moins fréquentes chez les handicapés. Pour ce qui est du rendement, 11 seulement sur 105 patrons ont rapporté que celui des handicapés était inférieur. Selon 69, il était égal ou même supérieur au rendement des autres travailleurs. Quant aux accidents, 49 patrons sur 87, soit plus de la moitié, ont affirmé qu'ils étaient moins fréquents chez les handicapés."

Au début de sa causerie, M. Trottier avait insisté sur l'importance du placement de ces "handicapés", qui sans cela constituent un poids mort pour la société. Et il a décrit le travail accompli en ce domaine par le Service national de placement; l'an dernier, il a trouvé de l'emploi à plus de 11,300 handicapés, dont 3,000 à Montréal.

Les soins à donner

Il souligne en dernier lieu que l'un des problèmes les plus ardus reste encore à régler: "Nous n'avons pas toute l'organisation indispensable pour mettre le handicapé en état d'établir le travail que nous pouvons lui procurer." Question de soins médicaux, d'appareils prothétiques. Il semble, dit M. Trottier, que l'on puisse difficilement régler cette question sans l'aide des pouvoirs publics. Il faudrait peut-être instituer un système d'allocations, grâce auquel les handicapés qui ne disposent pas des moyens pécuniaires voulus pourraient se faire soigner et suivre des cours dans les écoles spécialisées.

"Nous devons nous efforcer, déclare le conférencier, de régler ce problème à cause du devoir qui est nôtre, essentiel à la conception démocratique et chrétienne de notre société, de respecter la dignité de l'homme et de donner à chacun le moyen d'accéder à sa dignité d'homme, qui est la dignité du travailleur."

Les policiers combattront le bill 67

Une délégation rendue à Québec — Réunion générale spéciale samedi prochain

C'est samedi de cette semaine que les policiers du Québec décideront de l'avenir de leur union.

Ainsi en a décrété hier soir leur exécutif général réuni en séance spéciale au local de la police, au no 1474 est, rue Ste-Catherine.

En substance, l'assemblée des directeurs de la Fraternité canadienne des policiers, groupée au grand complet sous la présidence du lieutenant-détective Emile Joyal, a adopté à l'unanimité les deux résolutions suivantes:

1—Qu'un congrès spécial des 24 sections de la Fraternité soit convoqué pour samedi de cette semaine, le 1er avril, à 10 h. de la matinée en la salle de la police, au no 1474 est, rue Ste-Catherine, à Montréal. Advenant le cas où le bill 67 serait retiré ou rejeté d'ici samedi, le congrès sera automatiquement contremandé.

2—Qu'une délégation de la Fraternité canadienne des policiers se rende à Québec aujourd'hui pour essayer de nouveau d'en venir à une entente.

On sait que la semaine dernière, l'Assemblée législative a adopté en troisième lecture un bill intitulé "loi concernant l'ordre public" et interdisant aux policiers d'une municipalité donnée de faire partie d'une union autre qu'une union locale. Ce bill doit être soumis d'ici la fin de semaine aux conseillers législatifs.

Le Dr van Roijen invité demain au St-Laurent-Kiwanis

Le prochain déjeuner-causerie du club Saint-Laurent Kiwanis de Montréal, Inc., aura lieu demain, mercredi, le 29 mars, à 12 h. 30, en la salle de bal de l'hôtel Ritz-Carlton.

Le conférencier invité est Son Exc. le Dr J. H. van Roijen, ambassadeur de Hollande au Canada.

Montréal-Est n'aura pas son poste de radio; Radio-Canada refuse le permis

Ottawa, 28 (C.P.) — Radio-Canada a refusé hier trois permis d'établissement de postes de radio.

Les demandes étaient venues de C. A. Pollock, de Kitchener, Ont., qui voulait établir un poste de fréquence ordinaire avec le poste de fréquence modulée qu'il a présentement à Kitchener; de Continental Broadcasting, Inc., qui demandait la permission d'établir un poste de 5,000 watts dans Montréal-Est; de Newfoundland Enterprises, enfin, qui voulait établir un poste de 5,000 watts à Saint-Jean.

Les décisions de Radio-Canada sont contenues dans un communiqué publié à la suite d'une réunion de deux jours, tenue la semaine dernière. Les recommandations du Bureau des gouverneurs seront transmises au ministère du transport, qui décide en dernier ressort de l'octroi du permis.

Le Bureau a recommandé l'approbation de divers transferts d'actions, ne changeant rien à la direction des compagnies propriétaires de certains postes de radio. Il a également recommandé l'approbation d'augmentations de puissance à deux postes.

Radio-Canada a rejeté la demande de Continental Broadcasting parce qu'un nouveau poste diminuerait le niveau de la radiodiffusion dans Montréal. Continental, dont le président et gérant est M. Julien Riopel, est une compagnie de production et de vente de programmes radiophoniques. M. Riopel avait déclaré au Bureau des gouverneurs qu'on avait besoin d'un autre poste de radio pour répondre aux besoins des établissements commerciaux de Montréal-Est.

Plusieurs postes de Montréal s'étaient opposés à sa demande.

La Couronne termine sa preuve dans l'affaire Avon

Gaston Avon, 32 ans, est accusé d'avoir assassiné sa femme le 1er octobre 1949.

Hier, le procureur de la Couronne, Me Henri Monty, C.R., annonçait que sa preuve était close. L'avocat de la défense Me Alexandre Chevalier, demandait alors au juge Wilfrid Lazure d'ajourner l'audience jusqu'à ce matin, car il n'avait pas convoqué ses témoins pour la journée d'hier, croyant que la preuve de la Couronne durerait plus longtemps. Le tribunal s'est rendu à cette demande.

Les témoins de la Couronne ont déclaré qu'Avon, séparé de sa femme depuis quelque temps, poursuivait celle-ci depuis deux jours. Il avait en sa possession un revolver et des bouteilles d'alcool. Avon aurait avoué son crime à plusieurs témoins et il aurait même voulu se suicider.

De son côté, le Dr Jean-Marie Roussel, médecin légiste, a dit que la victime avait reçu trois balles dans la tête.

ON VOLE LES TROUSSES DE 2 MEDECINS

Deux médecins ont perdu leurs trousses, que des voleurs ont prises dans les automobiles de ces praticiens. Le vol a été commis en fin de semaine, mais hier la police se demandait si un maniaque ne serait pas au fond de l'affaire.

Le plus malheureux de l'histoire c'est que l'auteur du premier vol s'est emparé de notes précieuses concernant un nouveau remède pour guérir les anémies pernicieuses. Elles appartiennent au Dr Edouard Greenspoon, qui se proposait de faire breveter le remède.

Le second vol a eu pour objet les instruments qu'un médecin transporte ordinairement dans sa trousse. Celle-ci était la propriété du Dr Paul Lafortune.

SAISIE D'UN ALAMBIC A SAINTE-FLORE

80 gallons d'alcool, 800 gallons de moût et plusieurs autres ingrédients qui entrent dans la fabrication de l'alcool ont été saisis hier après-midi à Sainte-Flore, comté de Saint-Maurice.

La descente a été opérée par les agents de la police provinciale, dirigés par l'inspecteur général Norbert Labbé. Ils ont arrêté un nommé Thomas Dupont, qui doit comparaître à Shawinigan.

Le 27ème anniversaire du Bon Parler Français

C'est le vendredi soir, 14 avril, au Plateau, à l'occasion du 27e anniversaire de fondation de la Société du Bon Parler français que M. le chanoine et comte L. Thellier de Poncheville donnera sa conférence d'adieu au Canada. Il a choisi comme sujet: "Qui rebâtira le monde?"

L'éminent prédicateur français, qui prêcha trois stations de carême à Notre-Dame, recevra, en cette circonstance, la grande médaille d'or des chevaliers de l'Ordre académique "Honneur et Mérite", du B.P.F.

Le célèbre orateur sera remercié par Mgr Olivier Maurault, recteur de l'Université de Montréal et également haut dignitaire de la Société. La soirée sera présidée par l'hon. sénateur Thomas Vien, président de France-Amérique et chevalier du B.P.F.

On entendra en concert, Jean-Pierre Comeau, baryton de grande réputation.

Une bagarre à l'hôtel St. James

Arrestation de 30 personnes

Une trentaine de jeunes gens, de 18 à 30 ans, ont été appréhendés hier soir par la police.

On les accuse d'avoir troublé la paix pour s'être battus dans la taverne de l'hôtel St.James, 1008 ouest, rue St-Jacques, et d'avoir continué à se battre sur le trottoir en face de cet établissement.

Lorsque les agents sont arrivés sur les lieux, les combattants se servaient de couteaux, de gros tournevis et d'autres outils de menuiserie.

La police a tiré plusieurs coups de revolver dans la direction d'un individu qui s'enfuyait à toute vitesse dans un taxi. Cette voiture a même failli écraser un agent qui voulait l'arrêter. Finalement, le fuyard a été capturé après une chasse brève, mais mouvementée.

Québec a une autre paroisse: St-Thomas d'Aquin

Québec, 28 (D.N.C.) — Une nouvelle paroisse est érigée à la limite ouest de Québec dans la municipalité de Sainte-Foy, dont la partie est constituera dorénavant la paroisse de Saint-Thomas d'Aquin. Cette nouvelle paroisse s'étend vers l'ouest des limites de la ville de Québec jusqu'à la maison provinciale des Frères des Ecoles chrétiennes, et elle a comme limites nord la falaise, et sud, le chemin du Bois Gamin une partie de la Cité universitaire de Laval, soit la moitié est, se trouve comprise dans la paroisse de Saint-Thomas d'Aquin. Le futur Grand Séminaire sera entièrement dans les limites de la nouvelle paroisse qui compte environ 200 familles. Les offices religieux auront lieu au début en la chapelle de l'Institut Saint-Jean-Bosco.

Entente formelle entre Ottawa et le gouvernement d'Ontario

Toronto, 28. (C.P.) — Le premier ministre Louis Saint-Laurent et le premier ministre ontarien Frosst ont hier signé une entente formelle qui cède à la province d'Ontario tous les droits fédéraux sur les eaux canadiennes de la rivière Niagara.

L'entente fait suite à un traité canado-américain signé à Washington, le 27 février 1950. Elle entrevoit l'expansion des développements hyrauliques de la rivière Niagara au profit de la province d'Ontario.

Le nouveau pacte devra être toutefois ratifié par le Congrès américain et le Parlement canadien avant d'être mis en vigueur.

C'était la première fois qu'un premier ministre fédéral faisait une visite officielle au Parlement ontarien, au Queen's Park.

Le juge A. Gaudet, du district de Bedford, décédé à Montréal

Granby, 28 (D.N.C.) — Le Barreau du district de Bedford a perdu dimanche un de ses juges les plus éminents en la personne de l'honorable juge Anatole Gaudet, de la Cour de magistrat.

Le juge Gaudet est décédé à l'Hôtel-Dieu de Montréal, après une longue maladie. Il était âgé de soixante-cinq ans.

Fils de feu Delphis Gaudet et de feu Pamélia Bélair, le juge laisse dans le deuil, outre sa femme, deux filles, Simone et Mme Normand Bonneau; trois frères, M. Elysée Gaudet, avocat de Sweetsburg, Raoul Gaudet, des Etats-Unis, Georges Gaudet, une soeur, Mme J. LaSalle (Ernestine); deux belles-soeurs, Mmes Oscar Bériault, de Québec, et Ernest Comeau; un beau-frère, M. Tancrède Bériault, de Québec, ainsi que plusieurs neveux et nièces.

Le juge Gaudet siégeait depuis quelques années au palais de Justice de Sweetsburg où il fut remplacé, ces derniers temps, par le juge Maurice Fortin, à cause de son état de santé chancelant.

Avant d'être nommé à la Magistrature en 1943, le défunt avait occupé le poste de conseiller juridique de la municipalité de Farnham durant plusieurs années. Il fut aussi secrétaire de la Commission scolaire de cette ville.

Citoyen consciencieux, l'intégrité du juge Gaudet était connue de tous.

Les funérailles seront chantées en l'église paroissiale Saint-Romuald de Farnham, mardi matin, le 28, à dix heures.

Décès d'une religieuse

Trois-Rivières, 28, (D.N.C.) — Soeur Marie de la Providence, religieuse de choeur (dans le monde Marie-Claire-Anita Tessier), est décédée au monastère des Dames Ursulines de notre ville. Elle était âgée de 33 ans et dans sa 12e année de profession religieuse.

Son service a eu lieu hier à la chapelle du monastère, rue des Ursulines.

L'A.G.E.U.M. décerne le Mérite universitaire à Mgr Charbonneau

L'Association générale des étudiants de l'Université de Montréal vient de décerner le Mérite Universitaire à l'ancien archevêque de Montréal et ancien chancelier de l'Université, Mgr Joseph Charbonneau.

"Il manifesta, dit la citation, durant dix ans, les plus nobles préoccupations pour la cause universitaire. Sa participation à la campagne de souscription, le désir qu'il manifestait en décembre dernier, lors d'une conférence de presse, de voir se réaliser immédiatement les travaux d'aménagement de notre campus, ses espoirs au sujet de la charte de l'Université qu'il était anxieux de connaitre cette année même, sa personnalité si attachante lui ont valu l'estime et la considération affectueuse de tous les étudiants. Que l'humble témoignage que nous lui offrons marque aussi pleinement que possible nos sentiments et le vif regret que son départ nous a causé."

Accusé d'avoir attaqué un constable

Le juge René Théberge disait hier, en Cour criminelle, qu'il trouvait fort graves les accusations portées contre David R. Pethick, 23 ans, 49 avenue Brock, Montréal-Ouest.

L'inculpé est accusé d'avoir frappé un agent de police dans l'exercice de ses fonctions, de lui avoir volé son revolver et de l'en avoir ensuite menacé.

La victime de cet attentat est le constable Gérard Lesage. La semaine dernière, il vit deux individus en train de forcer un appareil de téléphone public. Ceux-ci expliquèrent qu'ils étaient des employés de la compagnie Bell. Ils voulurent lui montrer leur camion qui était censé se trouver dans une ruelle de Rosemont.

A cet endroit, les deux individus ont attaqué le policier. L'inculpé à la barre serait un de ces chenapans. On recherche l'autre.

En ce qui concerne Pethick, il a choisi un procès devant jury. L'enquête préliminaire a été fixée au 4 avril. D'ici là, il pourra reprendre sa liberté, moyennant une garantie de $1,000 ou un dépôt personnel de $1,500.

SON EXC. MGR ROY QUITTERA QUEBEC POUR ROME JEUDI

Québec, 28. (D.N.C.) — Son Exc. Mgr Maurice Roy, partira pour Rome par avion d'Air-Canada, jeudi, le 30 mars. Il arrivera dans la ville Eternelle juste avant le groupe du pèlerinage de l'Action Catholique qui s'est embarqué il y a quinze jours; il présentera lui-même à Sa Sainteté les cent pèlerins de son diocèse et fera avec eux la visite des basiliques romaines pour le jubilé.

Son Exc. Mgr Roy, qui est vice-président du comité national de l'Année Sainte, s'occupera tout particulièrement de l'organisation de la section canadienne de la grande exposition des activités catholiques qui doit s'ouvrir bientôt à Rome.

M. le chanoine Roch Rochette, supérieur du petit séminaire de Québec et directeur de la section française du comité de l'Année Sainte, accompagnera Mgr L'archevêque. Le voyage durera environ trois semaines. A Rome, Son Exc. Mgr Roy se retirera au collège Canadien.

ACCUSE DE PARRICIDE

Valleyfield, 28 (C.P.) — Earl Sutton, 16 ans, a été condamné à subir un procès au prochain terme des Assises. Il est accusé d'avoir assassiné son père le 11 mars dernier.

Mme Sutton, 44 ans, mère de l'accusé, devra également répondre à l'accusation d'avoir conseillé à son fils de commettre ce crime.

Les deux inculpés comparaissaient hier à l'enquête préliminaire. La police a prétendu que la victime était morte une heure après avoir reçu dans la jambe une balle de carabine qui lui avait tranché une artère.

La tragédie s'est déroulée à Covey Hill, non loin de la frontière américaine et à environ 40 milles de Valleyfield. Elle aurait été causée par une vieille querelle entre le père et le fils.

Librairie d'Action Nationale

422 est, rue Notre-Dame, Montréal, P.Q.

L'Indépendance du Canada

par M. le chanoine Lionel Groulx

Un livre nécessaire pour comprendre le destin canadien.

Un fort volume de 175 pages au prix de $1.50 franco. Joliment relié : $2.50.

INSTITUT GENEALOGIQUE

DROUIN

4184, rue St-Denis, Montréal — 5, rue du Mont-Thabor, Paris

Votre GÉNÉALOGIE est le DOCUMENT qui relie le PASSÉ à l'AVENIR



LE LIVRE LE PLUS PRÉCIEUX DE VOTRE BIBLIOTHEQUE

4184, rue St-Denis, Montréal — 5, rue du Mont-Thabor, Paris

FONDE LE 10 JANVIER 1910 — **LE DEVOIR** — FAIS CE QUE DOIS

"Le Devoir" est imprimé aux nos 430-434 est rue Notre-Dame à Montréal par l'Imprimerie populaire, compagnie à responsabilité limitée qui en est l'éditrice-propriétaire. Directeur-gérant: Gérard Filion.

"Le Devoir" est membre de la Canadian Press, de l'Audit Bureau of Circulations et de la Canadian Daily Newspaper Association. La Canadian Press est seule autorisée à faire l'emploi pour réimpressions de toutes les dépêches attribuées à la Canadian Press, à l'Associated Press et aux agences Reuter, ainsi que de toutes les informations locales que "Le Devoir" publie. Tous droits de reproduction des dépêches particulières au "Devoir" sont également réservés.

Abonnement par la poste: EDITION QUOTIDIENNE (un an): Canada (sauf Montréal et la banlieue) $8.00; Montréal et banlieue, $11.00; Etats-Unis et Empire britannique, $10.00; Union postale, $12.00. EDITION DU SAMEDI (un an): Canada, $3.00; Etats-Unis et Union postale $4.00. Les abonnements sont payables d'avance par mandat-poste ou par chèque encaissable au pair à Montréal.

Autorisé comme matière postale de deuxième classe par le ministère des Postes, Ottawa.

Téléphone: BElair 3361*

MARDI, 28 MARS 1950

La voix du Pape

Des sujets qui nous concernent

Le Souverain Pontife a prononcé dimanche des paroles qui doivent retenir notre attention, car il a une fois de plus dénoncé des maux qui menacent gravement le monde; et parmi ces périls tous ne sont pas exclusivement derrière le rideau de fer ou bien loin de chez nous; quelques-uns affligent notre pays et c'est le devoir de chacun de nous de contribuer à les conjurer.

Ce discours du Pape est un prolongement de son encyclique du 11 mars, où Sa Sainteté demandait à toute l'Eglise d'entreprendre à l'occasion du dimanche de la Passion, en cette Année sainte, une croisade de prière *"afin d'implorer du Père de pitié et du Dieu de toute consolation les remèdes appropriés aux maux actuels"*.

Au nombre de ces dangers, de ces spectacles qui attristent le Pape, les plus graves sont évidemment ceux des pays où les droits de Dieu et de la personne humaine sont violés, où l'Eglise est persécutée par des gouvernements qui asservissent la vérité, la liberté et la religion. C'est aussi le fait que *"la paix tant désirée n'est pas encore venue"*, et qu'*"on se trouve en présence d'une course aux armements qui sème dans toutes les âmes la crainte et l'incertitude"*. Sur ce dernier point, les Canadiens ont lieu d'être inquiets du rôle de notre pays, car notre participation à la course aux armements dépasse manifestement les moyens du Canada, et compromet l'équilibre économique et social du pays. Comme un tel effort ne peut pas être longtemps soutenu, nous pouvons craindre que nos dirigeants nous entraînent déjà, — à leur insu peut-être, — dans la préparation d'une guerre à échéance.

●

Mais le Pape n'a pas limité ses propos de dimanche aux thèmes d'envergure internationale. Parmi les autres fléaux qui ravagent le monde et que Sa Sainteté a mentionnés, l'on nous permettra d'en souligner deux qui sont d'une particulière actualité dans notre province ces jours-ci.

Si le monde est en train de crouler, a dit le Pape, c'est parce que les structures morales qui doivent être à la base de la vie sont minées, et cela n'est pas attribuable uniquement aux influences athéistes, mais aussi à un défaut de moralité dans tous les domaines. C'est une *"marée de culpabilité privée et publique qui tente de submerger les âmes dans la boue et de renverser tous les justes principes sociaux."*

A l'appui de cette affirmation le Souverain Pontife a décrit les conditions où il voit la société moderne. L'époque actuelle, a-t-il dit, se distingue par le grand nombre de ses péchés; peut-être les siècles passés n'en ont-ils jamais vu simultanément un tel nombre. Le Pape a insisté spécialement sur la littérature et sur les spectacles immoraux ou pornographiques, qui glorifient le péché et qui exploitent les faiblesses les plus basses de l'homme pour un profit commercial.

Il suffit de jeter un coup d'oeil sur nos kiosques de périodiques pour constater que ce mal n'est pas inconnu chez nous. La législature provinciale vient d'instituer une censure qui pourra faire un grand bien, et qui si elle est sagement conduite méritera d'être imitée ailleurs.

Or cette loi est déjà la cible d'une nouvelle campagne d'opinion dans les milieux canadiens-anglais. Ceux qui dénoncent la loi du cadenas, même dans son principe et non seulement quant à ses modalités, y joignent maintenant la nouvelle censure des publications. Ce sont là des arguments favoris chez ceux qui réclament à Ottawa l'adoption d'un bill des droits humains, afin que le pouvoir fédéral promulgue des droits que les provinces ne pourront plus violer.

Plusieurs de ces champions de la liberté sont sincères. Pour eux l'erreur a apparemment autant de droit que la vérité. Alors qu'ils admettent que la police protège l'intégrité physique et corporelle des gens, ils réclament au nom de la liberté que la licence ait libre cours pour corrompre les esprits et les coeurs, pour tuer les âmes. Il y a une urgente campagne d'éducation et d'opinion à faire auprès de nos concitoyens de langue anglaise, afin qu'ils sachent au moins pour quels motifs une telle censure est devenue nécessaire à la moralité publique et correspond au voeu de notre population.

●

Le Pape a aussi abordé un autre sujet qui nous intéresse directement: la nécessité d'aider ceux qui sont dans la misère ou réduits en esclavage par des conditions économiques injustes, de les aider conformément à la conception chrétienne de la société qui implique une équitable répartition de la richesse. C'est là un thème familier, mais qui l'est particulièrement dans notre province à l'heure actuelle, avec la publication de la *Lettre pastorale collective* de l'épiscopat de la province de Québec.

Ceux qui ne veulent pas se soumettre à l'enseignement social de l'Eglise ont souvent prétexté que les grandes encycliques sur ces problèmes ont été écrites pour le monde entier, qu'on ne saurait les appliquer partout à la lettre, que chez nous telle ou telle réforme n'est pas à propos, etc. Voici un document très élaboré, qui va dans le détail et précise la portée des principes, qui est rédigé en fonction de notre province par les autorités épiscopales directement chargées de nous diriger. Cela ferme la porte à beaucoup d'objections astucieuses.

Ce qui n'empêche pas ce texte d'avoir une valeur universelle, non seulement à cause de la grande autorité des signataires, mais aussi par suite de la méthode suivie pour sa rédaction. Les événements des dernières années n'ont pas manqué de susciter des précisions et des développements dans la doctrine sociale catholique. Le Saint-Siège a adopté dans l'expression de ces principes des termes souvent plus énergiques ou plus précis que ceux de l'encyclique *Quadragesimo Anno*. La *Lettre pastorale collective* nous apporte sous ce rapport une *somme* bien à date, qui réunit et coordonne en un tout des directives jusque là réparties dans de nombreux documents. Pour s'en rendre compte il suffit de considérer que sur les 106 citations et références de cette Lettre, 68 sont tirées de discours et lettres de Sa Sainteté Pie XII.

Après la lecture de cette *Lettre* personne ne pourra approuver la phrase malheureuse prononcée la semaine dernière à l'Assemblée législative. Oui, M. Barrette, notre province a des leçons à prendre, et il faut souhaiter ardemment qu'elle en puise beaucoup dans ce texte, dont la diffusion et l'étude devraient atteindre tous les milieux urbains, car il déborde la question ouvrière, et s'adresse à tous les citadins.

●

En plus des prières et des pénitences que le Pape nous demande comme à tous les chrétiens, voilà donc trois domaines — la question sociale et la lutte contre les publications immorales, ainsi que les excès de notre réarmement, — où nous avons des réformes à opérer chez nous, si nous voulons que dans le bilan du monde la province de Québec n'ajoute pas à la *"marée de culpabilité privée et publique"* qui éloigne la paix et nous menace des plus grands châtiments.

Paul SAURIOL

Les droits des parents

Faut-il répéter que les droits des parents, en matière d'éducation, sont antérieurs à ceux de l'Etat et qu'ils les reçoivent immédiatement de Dieu?

Dans l'ordre naturel, en effet, c'est la famille qui est principe de fécondité et de vie. Les enfants sont d'abord quelque chose des parents qui ont la grave obligation de pourvoir à leurs besoins temporels et à leur éducation physique, morale et religieuse.

"La famille reçoit immédiatement du Créateur la mission et conséquemment le droit de donner l'éducation à l'enfant, droit inaliénable parce qu'inséparablement uni au strict devoir corrélatif, droit antérieur à n'importe quel droit de la société civile et de l'Etat, donc inviolable par quelque puissance terrestre que ce soit". (Encyclique de Pie XI sur l'Education chrétienne de la Jeunesse).

Ceux qui osent soutenir le contraire, dit encore Pie XI, ne réfléchissent pas "que l'homme avant d'être citoyen doit exister et que cette existence il ne la reçoit pas de l'Etat, mais de ses parents."

Et Léon XIII adressait à ceux-ci cette grave exhortation: "Les parents doivent employer toutes leurs forces et une persévérante énergie à repousser tout genre d'injustice en cet ordre de chose, à faire reconnaître d'une manière absolue le droit qu'ils ont d'élever leurs enfants chrétiennement, comme c'est leur devoir, et le droit surtout de les refuser à ces écoles dans lesquelles il y a péril qu'ils ne boivent le funeste poison de l'impiété" (Encyclique sur la Sagesse chrétienne).

(La Survivance, 15-3-50).

Démarche d'un groupe de Jérusalem

Quatorze des principaux citoyens de Jérusalem et des environs, dont cinq maires, ont adressé une lettre collective au Saint-Père pour le remercier de son attitude énergique sur l'internationalisation de la ville sainte et le prier de ne pas céder devant les obstacles. Ceux-ci d'ailleurs, disent-ils, sont plus apparents que réels: l'opposition ne vient que de quelques personnages bruyants; la grande majorité des habitants de la Palestine favorise l'internationalisation. Et en douze points la lettre repasse les principales phases de la question et met en relief les arguments qui militent en faveur de la solution adoptée par le conseil de l'O.N.U. Ces personnalités rejettent aussi, comme non satisfaisant, le nouveau projet proposé par le président du Conseil de tutelle, M. Roger Garreau, représentant de la France. — (I.S.P.)

RETOUR D'ITALIE

Le pays et les hommes

Le sous-sol, l'agriculture, les conditions démographiques

par Pierre de GRANDPRE

Une politique économique d'ensemble en Italie n'existe que depuis l'unification, soit depuis un peu moins d'un siècle. Il y a donc lieu de dire que l'Italie, qui a de si vieilles traditions morales et humaines, constitue au contraire, du point de vue économique, une fort jeune puissance parmi les grands Etats modernes. L'histoire des vingt dernières années montre bien qu'elle cherche encore sa voie. L'ambitieuse entreprise de régime autarcique tentée par le fascisme, brusquement interrompue par la guerre, ne saurait être reprise par la nouvelle république. Moins que la plupart des nations, l'Italie ne peut vivre en économie fermée, car ses ressources naturelles ne lui permettent pas, sans la collaboration de ses voisins, de satisfaire aux besoins d'un pays industriel moderne.

Pauvreté du sous-sol

Charbon, pétrole, minerai de fer, l'Italie doit importer la plus grande partie des matières premières indispensables au développement de sa grosse industrie. C'est là la grande faiblesse de la structure économique du pays. Relativement pauvre en manganèse et en cuivre, un peu moins en zinc et en plomb, le sous-sol italien était du moins riche en bauxite; mais le rattachement à la Yougoslavie de la grande région productrice, l'Istrie, a entraîné une très forte diminution de la production d'après-guerre. De même les importants gisements de mercure d'Idria ont été attribués à la Yougoslavie. Restent à l'Italie des gisements de bauxite dans la province de Sienne et les minerais non métalliques dont la Sicile fournit les quotients les plus élevés: soufre, sel marin... L'extraction des matériaux de construction (marbre de Carrare et des Alpes, granit rouge, argile), atteint 75% du chiffre d'avant-guerre. Mais, encore une fois, les produits de base font lamentablement défaut: aux 75 millions de tonnes de charbon extraites en France, l'Italie ne peut même pas opposer 2 millions de tonnes; il lui faut importer chaque année, pour les besoins de son industrie, de 11 à 12 millions de tonnes. Elle est presque entièrement dépourvue de minerai de fer: on estime que ses réserves totales ne s'élèveraient guère à plus de 40 millions de tonnes. C'est assez dire que la péninsule n'est pas naturellement douée pour l'industrie. Quant au pétrole, on pourrait négliger de faire état de ce qui existe — comme c'est le cas pour la plupart des pays européens — n'étaient les découvertes récentes qui autorisent les plus sérieux espoirs, dans la plaine du Pô: 52% des prospections y ont été entreprises par la Standard Oil. Nous verrons que cette pénurie de sources d'énergie naturelles est fort heureusement compensée par un remarquable équipement hydro-électrique.

L'agriculture demeure la principale activité en Italie; elle emploie 53.8% de la population laborieuse. Malgré les dommages causés par la guerre à d'énormes quantités d'oliviers, d'arbres fruitiers et de pieds de vignes, la production des huiles, des fruits et des vins italiens a repris toute son importance. Les terres à blé de la plaine podane et de la Sicile, les rizières du Piémont, sont naturellement riches. Mais dans son ensemble, le pays, en grande partie montagneux, est d'une fécondité très moyenne. En parcourant les campagnes en automobile, on remarque ici des travaux d'irrigation, là la constitution de terrasses, partout des signes éloquents de l'effort qu'il a fallu pour vaincre une nature rebelle. Les cultures intensives, mécanisées, voisinent avec des cultures très arriérées mais qu'imposent encore souvent les conditions naturelles.

Le problème démographique

Le film "Le voleur de bicyclettes" et tout le récent cinéma italien — si intelligemment instructif sur la vie du peuple et les conditions sociales — mettent l'accent sur le problème capital en Italie, celui de la surpopulation et du chômage. Surpopulation relative évidemment, et qui tient au complexe économico-social actuel.

La péninsule est une pépinière d'hommes, comme du reste tous les pays de la Méditerranée, où s'accuse aujourd'hui la vague démographique qui, antérieurement et pendant le XIXe siècle, avait intéressé davantage, dans la race blanche, l'Angleterre et l'Allemagne.

En Italie, les données démographiques varient beaucoup du nord au sud du pays. A Turin, le taux de natalité est de 13 pour 1,000, le taux de mortalité, de 10 pour 1,000, et le taux d'accroissement, de 3 pour 1,000. Avec une mortalité plus élevée (15 pour 1,000), le taux d'accroissement de la population, à Naples, demeure bien supérieure (17 pour 1,000): c'est que le taux de natalité y atteint 32 pour 1,000! De 1936 à 1949, la population de l'Italie s'est accrue de 4 millions d'habitants. L'augmentation, pour la seule année 1946-1947, a été de 490,000 habitants. Et l'augmentation la plus importante a lieu dans la partie du pays la moins industrialisée, la plus pauvre. L'Italie est déjà surpeuplée au point de vue agricole. Il y a, dans la campagne italienne, 53 habitants au km², alors qu'il y en a 40 en France et 18 en Angleterre. On connaît les grands travaux du fascisme: bonification "totale" des terres et asséchement des marais; il n'est pas sûr que d'autres irrigations puissent être aujourd'hui entreprises. A la lumière des chiffres, on peut comprendre l'acuité d'un problème comme celui dont nous évoquions les effets récemment, et qui a acheminé vers Rome des paysans mécontents, juste au moment où s'ouvrait l'Année sainte: ce problème est celui du partage des grandes propriétés, ou "latifundia" — qui sont parfois en friche — de la Sicile et de la Sardaigne.

(La fin demain.)

LETTRES AU DEVOIR

QUI M. SAINT-LAURENT MECONTENTE-T-IL?

Les Canadiens doivent se réjouir d'être gouvernés par un premier ministre tendre, sensible et délicat. Il faut voir sa crainte de mécontenter une partie de la population. En effet, malgré ses promesses faites et réitérées, M. Saint-Laurent refuse toujours de doter notre pays d'un drapeau distinctif et de faire représenter le Canada au Vatican. Il craint, paraît-il, de mécontenter quelques Canadiens. Le premier ministre aurait-il oublié cette sage parole du Bonhomme: "Est bien fou du cerveau qui prétend contenter tout le monde"?

Aurait-il oublié aussi un temps, pourtant rapproché, où il n'hésitait pas à mécontenter une partie de la population? et ses compatriotes par-dessus le marché! A n'en pas douter, cette transformation est marquée au coin du miracle. M. Saint-Laurent aura obtenu ce miracle, je suppose, par suite de son attitude si digne, si noble et... surtout si franche lors de l'ouverture de l'Année sainte. Mais, passons...

Voyons si le premier ministre n'a pas déjà mécontenté "beaucoup de nos compatriotes". Ministre de la Justice, il détenait, sans procès, le maire de Montréal dans un camp de concentration, tandis qu'il manifestait une faiblesse inconcevable envers les communistes. Il approuva les dons de milliards et de milliards à l'Angleterre. En dépit d'un "non" retentissant de la part de ses compatriotes, il vota pour la conscription. Il nous a taxés et rationnés d'une façon révoltante. Après la guerre, il a continué de pratiquer une politique de favoritisme financier et commercial envers l'Angleterre, geste qui nous a valu la perte de nos marchés. Il poursuit sa politique de centralisation à outrance, combattant ainsi nos intérêts les plus chers. Il a fait venir des centaines de milliers d'immigrants, malgré le chômage et une pénurie de logements. Encore tout dernièrement, il haussait de 18 et de 22% le taux des loyers. Pense-t-il que toutes ces mesures remplissaient nos coeurs d'une joie sans mélange? Pense-t-il donc ne pas nous mécontenter en nous refusant un drapeau bien à nous et un ambassadeur au Vatican?

Non! mais, trêve de leurres, de plaisanteries et de contes de fées! M. Saint-Laurent mécontente toujours ses compatriotes, pour être le jouet, la marionnette d'une coterie mesquine, rétrograde et continuellement opposée au bon sens. Derrière ce paravent de câlineries et de paroles mielleuses, la vérité nous apparaît manifeste et toute crue: le parti libéral ne fait que continuer sa politique d'équivoque, de volte-face et de trahison... à l'égard du Québec.

O. PINION

AU SECOURS DE L'ENFANCE MALHEUREUSE DE FRANCE

Un de nos amis nous communique la lettre suivante, reçue de l'abbé J. Bouchaud, 181, rue de Charonne, Paris, XIe. Ceux de nos lecteurs qui ont répondu à un premier appel, "au secours de l'enfance malheureuse de France", seront intéressés à connaître le sort, parfois heureux, parfois malheureux, réservé à leur geste généreux.

Paris, le 7 mars 1950.

Cher Monsieur,

Je m'excuse de répondre si tard à votre lettre qui m'a donné tant de joie... C'est en effet, une bouffée d'air bien français qui passait à travers les lignes que vous m'avez envoyées.

Le toit de la colonie de Trégastel est réparé... Il reste à trouver le moyen de la remplir de tous ces Poulbots qui trainent dans la rue de Charonne et les impasses des environs. Je viens d'aller voir deux familles: dans l'une un garçon vient de faire une fugue jusqu'à Marseille; dans l'autre, 6 enfants en bas âge sont seuls: la mère travaille, le père est interné et l'aîné, un garçon de 16 ans vient de se casser une jambe... et chaque jour d'autres cas se découvrent...

Malheureusement, le Canada ne m'a pas été d'un grand secours, car les lettres, à part la vôtre et deux autres, me sont parvenues vidées par la poste de leur contenu!... Si vous connaissez des gens qui peuvent s'intéresser à nos Poulbots pour nous aider à les sauver d'une misère qui les condamne avant de vivre, dites-leur de se servir de mandats ou chèques payables par la banque ou la poste... Si vous pouviez nous découvrir quelques "parrains" qui puissent adopter un gosse malheureux pour lui permettre d'avoir de vraies vacances. Merci de tout coeur, pour "eux"...

Si vous venez en France, la colonie de Trégastel vous recevra à bras ouverts... Nos gosses sont "durs", mais ils ont du coeur à "revendre"!...

J'espère vous voir un jour. A bientôt peut-être.

Veuillez croire à ma reconnaissance et à mon désir immense de sauver ces pauvres gosses. Il le faut!... On y arrivera...

Abbé J. BOUCHAUD.

181, rue de Charonne,
Paris, XIe.

N.D.L.R. — La plupart des succursales de banque, à Montréal, émettent pour leurs clients des chèques en dollars américains que le destinataire peut encaisser en toute banque de son pays. Il y a évidemment les bons ou mandats-poste qui offrent toute sécurité. L'envoi de monnaie de papier sous enveloppe est illégal en France et entraîne, lorsque découvert, la confiscation pure et simple. Soyons prudents dans nos gestes de charité.

Un grand sociologue catholique

De belles manifestations viennent d'avoir lieu à Madrid en l'honneur du grand sociologue catholique, M. Severino Aznar, qui célébrait son 80e anniversaire de naissance. Professeur d'Université, auteur de plusieurs ouvrages de sociologie, fondateur des Semaines sociales espagnoles, propagandiste ardent de la doctrine sociale de l'Eglise, M. Aznar est une figure internationale, respectée et admirée dans un grand nombre de pays. Nombreux sont les congrès auxquels il prit part en France, en Italie, en Belgique, au Portugal. Ses ouvrages ont été traduits en plusieurs langues. L'Espagne se glorifie d'une telle célébrité. Aussi savants, hommes d'Etat, dont plusieurs ministres, et hauts dignitaires ecclésiastiques, lui ont rendu hommage dans une séance publique. S. Exc. le nonce apostolique lut un télégramme du Souverain Pontife qui remerciait ce fils dévoué de l'Eglise pour ses travaux et ses oeuvres dans le domaine social et lui conférait les insignes de l'ordre de Saint-Sylvestre. (I.S.P.)

BLOCS-NOTES

Féconde campagne

On sait que, célébrant cette année le quarantième anniversaire de la fondation de leur *Association d'Education*, les Canadiens français de l'Ontario ont décidé de donner à ces fêtes un caractère à part et qui, à leur avis, devrait être particulièrement efficace. Sans doute, à l'automne, il y aura, à Ottawa, une séance solennelle où s'affirmeront à la fois la gratitude des Franco-Ontariens envers les anciens et leur volonté de poursuivre une oeuvre qui s'est avérée si féconde; mais cette séance sera précédée de toute une série de réunions, — tout près de trente — où l'on examinera la situation actuelle des différentes régions, où l'on rappellera les efforts du passé, où l'on examinera en même temps, ce qui reste à faire. La série sera coupée par la *Semaine nationale* qui, comme d'habitude, se tiendra à Ottawa, dans la semaine de Pâques, et sera marquée par les réunions des différentes sociétés, nées de l'*Association d'Education* ou à son ombre, et qui collaborent avec elle: associations de commissaires d'écoles, d'institutions, etc.

L'événement est en train de démontrer que le calcul de ceux qui ont dressé ce plan de campagne était singulièrement juste. Les comptes rendus des divers congrès régionaux sont très intéressants.

Une manifestation d'ensemble était nécessaire; mais, forcément, elle ne pourrait mettre en relief le caractère que revêt dans chaque section de la province la situation canadienne-française. Les réunions régionales permettent d'aller au fond des choses. Elles ne font point entendre que des orateurs du dehors, plus ou moins en vedette. Elles donnent aux gens du pays l'occasion de s'expliquer sur leurs besoins particuliers, sur leurs *desiderata*, etc. On ne se contente pas, du reste, de ces réunions dans les centres. Autant que possible on visite d'autres paroisses de la région.

L'*Association*, en même temps qu'elle s'emploie à stimuler et à éclairer les bonnes volontés, mène de la sorte une enquête sur le problème entier. Elle crée de nouveaux liens, elle en resserre d'anciens entre ce que l'on pourrait appeler son état-major et les militants de ses divers groupes.

Elle témoigne une fois de plus du réalisme, du sens pratique, de la volonté d'action méthodique qui, depuis 1910, ont caractérisé son action.

Explicables, mais regrettables oublis

Dans la récente réunion d'Eastview, M. le sénateur Gustave Lacasse, de Técumseh, qui, sans être encore un vieillard, a tout de même connu les premières grandes luttes de l'*Association*, a fait entendre des paroles qui appellent un bref commentaire.

M. Lacasse, dit donc un compte rendu du *Droit*, a *souligné avec regret qu'on oublie trop facilement les faits et gestes de ceux qui nous ont précédés dans la vie. Il a précisé que c'est ainsi qu'on a tendance à ignorer les exploits de ceux qui luttèrent héroïquement pour sauver d'abord nos écoles françaises dans notre vaste province anglo-saxonne, et pour leur obtenir, petit à petit, à force de persévérance et de sacrifices la position dont ces écoles jouissent aujourd'hui.*

Le conférencier a rendu hommage aux Constantineau, aux Landry, aux Latulipe, aux Belcourt, aux Raymond, aux Genest et aux Charlebois, puis il a rappelé brièvement les épisodes dramatiques de 1910 à 1914. Il a souligné que les jeunes d'aujourd'hui ignorent presque totalement les gestes posés par leurs grands-pères, à qui notre enseignement bilingue en Ontario doit son évolution progressive.

M. Lacasse a rappelé enfin que l'*Association*, avec l'appui de collaborateurs de bonne volonté, a remporté de notables succès d'*éclatantes victoires* même. *Plusieurs règlements*, a-t-il dit, *ont été abrogés ou modifiés dans le sens d'une plus grande justice, le nombre de nos inspecteurs d'écoles primaires est passé de un à treize, et passera bientôt à quatorze.*

Pour regrettable qu'elle soit, l'ignorance des jeunes est trop facilement explicable: les plus dramatiques, les plus *voyants* de ces événements se sont passés alors qu'ils n'étaient point encore ou qu'ils n'étaient que des gamins; puis, l'on a une très naturelle tendance à croire que ce qui existe aujourd'hui a toujours existé, que l'état de choses relativement favorable dont l'on jouit présentement est chose normale et ancienne.

Il faut dissiper cette ignorance et c'est à quoi, entre autres, s'emploie par ses congrès régionaux l'*Association d'Education*. Il faut la dissiper parce qu'il importe que l'on connaisse le passé et les services rendus par les générations précédentes; il faut la dissiper parce qu'elle risquerait d'affaiblir, sinon de dissoudre des énergies, qui auront toujours à s'employer, même si c'est sous des formes différentes, pour la Cause qui a suscité chez les anciens de tels dévouements et de tels sacrifices.

Car, la lutte n'est pas finie, elle ne le sera jamais, en dépit des succès dont les Franco-Ontariens ont le droit de se réjouir.

Et nul ne le sait mieux que M. le sénateur Lacasse. Dans ce même discours d'Eastview, il mettait ses auditeurs en garde contre certains dangers possibles et sonnait le ralliement autour de l'*Association d'Education* actuelle qui, déclarait-il, demeurera *au service des "deux grandes soeurs jumelles inséparables: la langue française et la Foi catholique"*.

Et nous?

Mais est-ce bien en Ontario seulement, et auprès des jeunes de la province voisine, qu'on devrait faire effort pour dissiper l'ignorance que déplore Gustave Lacasse, pour faire connaître et admirer l'oeuvre accomplie par la génération qui opposa aux anglicisateurs une si énergique résistance?

Cette lutte est l'une des plus remarquables de notre histoire, l'une de celles qui ont été marquées par le plus d'actions héroïques, éclatantes ou modestes, qui ont dressé devant les foules le plus de nobles figures, qui nous ont fait, en somme, le plus d'honneur.

Combien chez nous, et pas seulement chez les jeunes qui n'en ont pas vécu la période le plus dramatique, connaissent cette histoire?

L'occasion ne serait-elle pas toute trouvée de mener à ce propos dans notre province, parallèlement aux fêtes qui se dérouleront en Ontario, une campagne d'éducation?

Il y aurait là pour les sociétés nationales le thème d'intéressantes manifestations.

Le sujet est tellement riche qu'on pourrait le traiter sous vingt formes différentes: ce qu'était d'abord le Règlement XVII, dans quel programme d'ensemble il s'insérait, comment on l'a combattu devant les tribunaux et devant l'opinion publique, par les démarches personnelles, l'attitude de chefs aussi différents que Belcourt, Landry, Genest, la résistance et les sacrifices des instituteurs et des institutrices, etc. Il y a là des tableaux d'histoire qui, bien présentés, passionneraient les auditeurs.

Ce serait pour nous une excellente façon de nous familiariser avec un passé admirable. Nous aurions là, du reste, l'occasion de saluer au passage des Anglophones qui jouèrent dans la bagarre un rôle magnifique, tels, pour ne citer que ceux-là en passant, le vieil Orangiste James L. Hughes, et ce Billy Moore qui, avec le *Clash*, secoua l'opinion anglaise, entraîné dans la lutte par Sam Genest. L'intervention de Belcourt ne l'avait point gravement affecté: Belcourt était un avocat, maigre et sec, qui pouvait, à son avis, se passionner. Mais que ce gros gaillard de Sam, qu'il connaissait bien, pût s'engager à fond dans une pareille lutte, y risquer sa liberté, le fit réfléchir. *Il doit se passer quelque chose d'extraordinaire*, se dit-il.

Qu'on y songe bien: une pareille campagne d'éducation serait à la fois facile, utile, en même temps qu'émouvante. Elle nous apprendrait, entre autres, que les grands hommes n'appartiennent point qu'à un lointain passé, qu'ils ne sont pas faits d'une pâte surhumaine et peuvent surgir de tous les milieux, et à toutes les heures.

Président de la Cour suprême au Japon

Une dépêche annonçait voici quelques jours la nomination de M. Kotaro Tanaka à la présidence de la Cour suprême du Japon.

Combien d'entre nous savent que M. Kotaro Tanaka est un catholique? *C'est*, dit *America, non seulement un catholique (il a été baptisé en 1926) mais un intellectuel catholique de haut rang, profondément versé dans la philosophie catholique, la théologie, l'histoire et très cultivé.* Il a été doyen de la Faculté de droit de l'université impériale de Tokyo et ministre dans le premier cabinet Yoshida. Au lendemain de son élévation à la présidence de la Cour suprême, la presse japonaise, qui a fait à ce choix un accueil très sympathique, s'est accordée, dit-on, à souligner son fervent catholicisme.

Un pareil choix paraît, tout de même, dans les circonstances, singulièrement significatif.

Il n'est pas trop tôt

De prime abord certains seront peut-être tentés de trouver qu'il est un peu tôt pour parler des cartes de Noël et du Jour de l'An; mais s'ils veulent songer à un aspect particulier de la question, celui qui nous intéresse aujourd'hui, ils seront vite d'avis qu'il n'est pas trop tôt — bien au contraire — pour s'en occuper.

En deux mots, il s'agit de multiplier, de généraliser le nombre des cartes françaises qui, au Canada et partout en Amérique du Nord où il y a des groupes français, s'échangeront à l'occasion des Fêtes.

Que ce soit désirable, personne ne le contestera. Mais ces choses-là ne se font pas toutes seules. Il importe que beaucoup de gens le désirent, que les cartes soient élégantes, nombreuses, à la disposition de tous ceux qui, les Fêtes venues, voudront les utiliser.

Or ce travail, cet état d'esprit ne se font point en un clin d'oeil. Il y faut du temps.

Il n'est donc pas trop tôt pour se mettre à l'ouvrage.

Les sociétés patriotiques, tous les gens bien disposés devraient s'y mettre et, les journaux, naturellement, leur donner un coup de main.

A la besogne donc, chacun dans son domaine.

Pour mémoire

L'Evangéline, parlant d'un discours prononcé à l'Assemblée législative de Fredericton, au Nouveau-Brunswick, par un député de langue française, M. Lebel, précise que, comme tous les députés acadiens qui ont parlé avant lui, M. Lebel a prononcé une partie de son discours en français.

La Liberté et le Patriote, de Winnipeg, reproduit un discours prononcé en français, à l'Assemblée législative du Manitoba, par un député d'origine belge.

O. H.

L'ACTUALITE

PRINTEMPS

Il y en a qui prétendent que nous n'avons pas de printemps au pays de Québec.

Ils disent: "Longtemps, très longtemps, c'est l'hiver. Et puis, presque sans transition, c'est l'été..."

Piètres observations!

Ou gens malcommodes qui veulent se venger d'avoir flacoté dans la neige boueuse de mars.

●

Le printemps s'annonce assez tôt. Il dure longtemps. Il procède par crises, recule, avance, disparaît, resurgit...

Vous connaissez ces soleils éclatants d'hiver? La lumière la plus vive ne répand pas la moindre chaleur. Sur l'heure de midi, le soleil donne à plein, et pourtant la neige crisse, et que survienne un vent pointu, vous vous frottez le nez et les oreilles.

Et puis, imperceptiblement, tout commence à changer. La lumière est moins pâle, mais surtout à mille détails à peine sensibles, vous sentez l'hiver en régression. Il est toujours là, et pourtant sa domination est plus fragile, on sent approcher l'heure de la délivrance.

C'est alors que surgit le premier effluve du printemps. Il arrive comme une nuance. Vous remarquez un jour la présence du soleil. C'est une tiédeur légère, quelque chose dans l'air de détendu et de doux. Vous éprouvez que vous pouvez vous laisser aller, que la nature n'exige plus de votre corps une lutte sans merci. L'instant d'avant, vous étiez dans un climat dur, qui cesse quelques minutes de se montrer impitoyable.

Ainsi le printemps s'est-il fait reconnaître.

Pourtant, vous êtes toujours au milieu d'un paysage de neige. Ce soir l'air sera vif, le vent mordra. Mais l'hiver est touché.

Quelques semaines encore et les tiédeurs seront plus caressantes, plus insistantes. La neige va fondre. Nous pataugerons dans l'eau. Les pluies se mettront à tomber. Nous recommencerons à sentir l'odeur de la terre.

Alors on dira: C'est le printemps! D'autres auront deviné bien avant sa présence, et l'auront reconnu à ses premiers signes. Et peut-être l'auront-ils mieux aimé dans sa promesse qu'au moment de sa gloire — quand pommiers, pruniers et cerisiers sont en fleur et que les lilas embaument...

CANDIDE

CLINIQUE PARENTS de l'Ecole des DU QUEBEC

Quelle part accorder au jeu et à l'étude ?

Mon petit garçon de 11 ans fréquente un jardin d'Enfance dirigé par des religieuses. Il est actuellement en cinquième année. Jusqu'à présent il réussissait bien malgré de fréquentes maladies, mais cette année sa tenue à l'école laisse à désirer. A la maison, il est docile; en classe il ne manifeste aucune ambition.

Il a peut-être trop d'activités. Il ne revient à la maison qu'à 6 heures car il doit pratiquer le piano. Le dimanche est pris par des assemblées de louvetaux et de croisés, par son piano et les exercices religieux au couvent. Le soir, il joue un peu avec son petit frère jusqu'à 7 heures puis reprend ses livres jusqu'à 9 heures. Je porte une grande attention à ses leçons et devoirs. Sa journée est peut-être un peu chargée mais je ne sais que supprimer. Il aime ses leçons de piano et les louvetaux sont sa seule distraction : le camp d'été lui fait particulièrement du bien.

Les religieuses me demandent sans cesse de stimuler l'ardeur de l'enfant pour l'étude. Par quel moyen pourrais-je le faire ?

MAMAN SOUCIEUSE

Il est évident, et vous-même le signalez, que le programme de la journée est beaucoup trop chargé. Il ne reste pas place dans la vie de l'enfant pour le jeu. Or le jeu est un des éléments formateurs indispensables, une force de développement sans pareille. Et ce, non pas seulement pour l'épanouissement physique de l'enfant mais pour son éducation morale, sociale, intellectuelle. Dans le jeu, l'enfant éveille son sens d'observation, son imagination, son esprit d'initiative. Il y apprend les règles sociales de la vie : la double loi du donner et du recevoir, le respect des droits d'autrui et la défense de ses propres droits. Il s'habitue à la générosité, à la justice, à la franchise. Bref, il y trouve une forme agréable de parfaire toute sa personnalité. Sans doute à 11 ans, on doit commencer à se tourner vers les activités un peu plus sérieuses mais il faut garder une place pour le délassement, la fantaisie.

Certes, il serait maladroit de retrancher de la vie de l'enfant ses réunions de louvetaux (toutefois, n'est-il pas temps pour lui de passer chez les scouts ?) Cette activité organisée est une excellente école d'épanouissement, mais elle ne remplace pas le jeu libre.

Votre garçonnet n'arrive à la maison que pour le souper. Ceci signifie sans doute qu'il étudie pendant deux heures à l'école, ce qui avec le travail du soir donne un total imposant de 4 heures. Ne pourrait-il pas plutôt revenir à la maison pour jouer, environ une heure, avec ses petits voisins ? Avec ce répit entre les classes et l'étude, son intelligence pourra donner un meilleur rendement et le résultat final sera le même, peut-être meilleur. Il est possible de comprendre, en effet que l'attention de l'enfant ne peut soutenir un effort trop prolongé et le travail du soir ne doit avoir qu'une très faible efficacité. Si, au contraire, l'enfant s'est délassé, si la part est faite à la récréation comme au travail sérieux, vous pourrez attendre de son esprit reposé un [illegible] travail.

La vie d'un enfant doit avoir un autre horizon que les livres de classe et le priver de la détente nécessaire peut lui nuire tant dans son développement intellectuel que dans son équilibre général. Il vaut mieux mettre un peu plus de gaieté dans la vie de l'enfant et ne pas trop exiger de lui. Même s'il n'obtenait pas un meilleur succès scolaire avec ce système, il ne faudrait pas encore trop vous inquiéter. Que sont les notes et les rangs auprès du développement de la personnalité intégrale ? N'oubliez pas que l'effort de croissance que donnent ces jeunes organismes se fait généralement au détriment du travail intellectuel. Il y a là un équilibre de forces pour un instant rompu mais qui se rétablit peu à peu.

Docteur et madame REMY

Feuilleton du "Devoir"

Les deux amours de Jocelyne

par Jeanne MOREAU-JOUSSEAUD

64 (suite)

— Vous avez déjà vu pas mal de choses. Etes-vous entrée au Musée? Il en vaut la peine, vous savez?..

— J'aimerais y aller avec vous. Le premier jour dont vous disposerez. Nous échangerons nos impressions...

— Volontiers! répliqua Jacques avec un gracieux sourire. Mais en son for intérieur, il espérait bien voir Isabelle ajourner quelque peu sa visite, car il craignait d'y rencontrer sa grand-mère et Jocelyne. Il aurait été fort gêné qu'elles le vissent en compagnie d'une étrangère. Plus tard, lorsqu'il aurait présenté Isabelle aux siens et leur aurait fait connaître son intention de l'épouser, il l'accompagnerait avec plaisir.

— Je suis heureux de vous dire, ma chérie, que demain, dimanche, je pourrai vous consacrer ma journée entière. Nous partirons dès le matin. Nous irions voir ces Roches de Solutré, à quelques kilomètres d'ici, dont le sommet atteint 495 mètres. Cette station préhistorique est curieuse à voir. A proximité, il y a un musée où se trouvent des silex taillés, de nombreux fossiles découverts dans les fouilles... Et mieux que cela, je vous ferai déguster les vins blancs de Pouilly, le fameux vignoble à côté de cette gigantesque roche. Les gourmets se délectent de ses crus réputés. Mais il semble que vous préféreriez peut-être ceux de Viré — joli pays vignoble du Mâconnais, à 18 kilomètres d'ici — où je vous conduirai quelque jour. Ces vins liquoreux font les délices des dames, tant ils sont agréables et doux au palais.

— Vous me faites venir l'eau à la bouche!.. Je ne connaissais des vins de Bourgogne que les grands vins rouges: Pommard, Beaune... et le Beaujolais Fleurie, Juliénas, etc. Comme je préfère les vins blancs, je ferai sur place une petite provision pour ma cave.

Jacques ne se lassait point de contempler Bella, adorablement jolie dans une toilette du soir en crêpe satin noir. Cette teinte sombre faisait valoir la splendeur de sa peau de blonde, et l'amoureux affolé ne pouvait la regarder sans soupirer.

Ravie de se voir tant désirée, la coquette Américaine pencha sa tête sur l'épaule de Jacques qui, fou d'amour, baisa longuement ses lèvres de pourpre.

Ils passèrent la soirée à former des projets d'avenir. Jacques lui promettant de lui faire visiter toutes les curiosités des alentours.

— Par ce beau temps, disait-il en la contemplant ardemment, une excursion aux ruines du château féodal de la Seigneurie de Brancion serait fort agréable. Construit, paraît-il, avant l'an mille, les vestiges de ce château se dressent fièrement sur une pointe de rocher d'où l'on domine, de sa plate-forme, le plus ravissant des paronamas. Nous savourerions à "l'hostellerie" du Sire de Brancion, certaine poule ou riz sauce suprême, dont vous me diriez des nouvelles. Chaque dimanche, durant la belle saison, nombre de Mâconnais, voire d'étranger, viennent en ce site entouré de futaies magnifiques, se délecter d'un déjeuner exquis.

— Vous serez un charmant cicérone, Jacques, et il est fort regrettable que vous ne puissiez disposer de tout votre temps. Mais, au fait, avez-vous parlé à vos parents? Quand pensez-vous me présenter?..

— Dès que vous serez installée dans votre villa. Je tiens à laisser croire aux miens que j'ai fait votre connaissance à Mâcon. S'ils se doutaient que nous avons passé ensemble mon séjour à Paris, je craindrais de les indisposer. Et j'ai tout intérêt à les ménager, n'est-ce pas?

— Oui, je comprends. Ils sont un peu "vieux jeu", "formalistes en diable" ou "collet-monté", veux-je dire. Quel scandale s'ils savaient que leur future bru avait vécu presque librement avec leur fils avant notre union. Ce sont de braves "provinciaux"... Ils ne sont pas à "la page".

— C'est bien cela!.. reconnut Jacques avec confusion.

(A suivre)

No Souffrez pas inutilement des Douleurs Atroces Causées par
L'ARTHRITE, les RHUMATISMES
Essayez DOLCIN ... maintenant disponible en trois formats pratiques. Le prix est raisonnable ... le résultat: un soulagement rapide des douleurs de l'Arthrite, des Rhumatismes et des Névrites. DOLCIN étant inoffensif, non toxique, ne cause pas de réactions défavorables ... n'est pas dangereux pour le coeur ni aucun autre organe. Votre pharmacien a DOLCIN. Achetez-en un flacon aujourd'hui, et laissez DOLCIN vous soulager! Méfiez-vous des imitations—recherchez le paquet vert et blanc de DOLCIN! 100 comprimés, $2.39—200 comprimés, $3.95—également disponibles en flacons de 500 comprimés. Dolcin Limited, Toronto 10, Ontario.

Carnet mondain

LES AMIS DE L'ART

Samedi le 18 mars, au Secrétariat des Amis de l'Art, à 3h. avait lieu une causerie donnée par M. Adrien Robitaille, à l'occasion de l'exposition de caricatures. Mlle Monique Larivière présentait le conférencier.

BAL DE VIMY

Parmi ceux qui assisteront au bal de Vimy le 22 avril prochain, sous les auspices de la succursale Mont-Royal no. 65 de la Légion canadienne, organisé à l'occasion du quinzième anniversaire de fondation de cette succursale Mont-Royal, mentionnons : M. Jean Archambeault, Mlle Thérèse Laperrière, MM. Jean-Paul Laperrière, Réal Laperrière, Marcel Langevin, M. et Mme Henri Bray, Mlles O. Turcot, M. Legault, G. Daoust, Louise Charlebois, Denise Provost, Marthe Gibeault, Jeanne Ladouceur, Pauline Gignac, Estelle Caron, M. et Mme Roger Cyr, M. et Mme Paul Latreille, Mlle Lucille Rivest, MM. Jules Labonté, Adrien Robitaille, Jacques Legris. L'orchestre du Régiment les Fusiliers Mont-Royal sera sous la direction du sergent G. Lebrun. Le public est cordialement invité à assister à ce bal.

AU CHATEAU DE RAMEZAY

Mmes C.-E. Gravel et Bryan Daville serviront le thé demain après-midi, à 3h., à l'issue de la conférence qui sera donnée par M. Fieldhouse, doyen de la faculté des Arts et Sciences de l'Université McGill, sous les auspices de la Société d'archéologie et de numismatique. Ce thé-causerie sera sous la présidence d'honneur de Son Exc. le Dr J. H. van Roijen, ambassadeur de Hollande au Canada, et de Mme van Roijen.

DINER

Un diner marquera, ce soir, la dernière réunion générale de la saison de la "Junior League". Prendront place à la table d'honneur : M. Charles Young, Mlle Ann Silver, Mme J. Bennich, Mlle Joan Snyder, Mlle Barbara Judkins, Mme C. M. McCrea, le juge J. G. Nicholson, Mlle Elinor Barnstead, Mme J. A. Hodgson, Mme Laurence, Redden, Mme K. M. Richardson, Mlle Jane Vrooman, Mlle Marlee Dohan présidera.

CHEZ LES FEMMES LIBERALES

L'Association des femmes libérale Saint-Antoine de Westmount ont tenu leur première assemblée ces jours derniers. Mmes Douglas Abbott et George Marler furent élues présidentes honoraires; Mmes J.-O. Asselin, Sydney Isaacs et Roger Ouimet, vice-présidentes; Mme Jacob Elkin, trésorière; Mlle Dorothy Cook, secrétaire anglaise. Les autres membres du comité sont : Mmes Georges Ferguson, Shirley Dixon, Mlle Ann Bond, Mmes Gordon Hude, J.-L. Kostman André Montpetit, L. W. Holland, Arthur Levin, John Savoy et W.-E. Lauriault.

PROCHAINS MARIAGES

Le mariage de Mlle Louise Hurteau, fille de Me J.-A. Hurteau, C.R., décédé, et de Mme Hurteau, de Montréal, avec M. Paul Lalonde, fils de M. Adrien Lalonde, de Saint-Sauveur des Monts, et de Mme Lalonde, décédée, sera célébré, dans l'intimité, le lundi 17 avril prochain.

* * *

Mme Roger Hanck fait part du mariage de sa fille, Marcelle, avec M. Jean-Paul Delage, fils de M. et de Mme Albert Delage. La bénédiction nuptiale leur sera donnée le lundi, 10 avril, en l'église Sainte-Cécile.

* * *

Le mariage de Mlle Lucie Richard, fille de M. Henri Richard, décédé, et de Mme Richard, avec M. Emile Bouchard, fils de M. et de Mme A. Bouchard, sera célébré, dans l'intimité, le samedi 15 avril, en la chapelle du Sacré-Coeur de l'église Notre-Dame.

* * *

On annonce le mariage de Mlle Lucille Martin, fille de M. Ernest Martin, décédé, et de Mme Martin, à M. Fernand Brochu, fils de M. et Mme Joseph Brochu. La bénédiction nuptiale leur sera donnée samedi, le 22 avril, en l'église Saint-Alphonse d'Youville.

* * *

Lundi, le 17 avril prochain, sera célébré, dans l'intimité, le mariage de Mlle Louise Hurteau, fille de Me J.-A. Hurteau, C.R., décédé, et de Mme Hurteau, de Montréal, avec M. Paul Lalonde, fils de M. Adrien Lalonde, de Saint-Sauveur cédée.

Ecole ménagère provinciale

Il y aura le mercredi, 29 mars, à 7 h. 30 du soir, à l'Ecole ménagère provinciale (entrée 3420, rue Berri), une démonstration culinaire. Au programme:

LES BONBONS

Fondant.
Couverture de chocolat.
Chocolats fourrés.
Oeufs de Pâques.
Pastilles à la menthe.
Raisins frais glacés.
Dattes françaises.
Fruits farcis.

Projections des Nations Unies dans les écoles



Maîtres d'écoles et conférenciers utilisent à présent des projections pour enseigner l'histoire des Nations Unies à leurs auditoires. Le Département de l'information de l'ONU a produit 15 bandes différentes qui expliquent par l'image les buts, la structure et le fonctionnement de l'Organisation. Plus de 90.000 exemplaires de ces bandes sont déjà en service dans 62 pays, dans les cinq langues officielles des Nations Unies, anglais, chinois, espagnol, français et russe. Ci-dessus, une classe d'enfants de dix ans assiste à une séance de projections sur les Nations Unies.

A PARIS

Un salon des oiseaux

Ceux de la ville, de la province et de la campagne – Richesse de beauté, petits compagnons de l'homme

Paris. (S.I.F.) — Il y a eu ces jours-ci, à Paris, un *Salon des oiseaux*. L'exposition n'a duré que deux jours. Elle n'en a pas moins été très visitée: l'idée était neuve et, en France, bien qu'on ait peut être pour eux moins de sollicitude qu'en Angleterre par exemple, on aime beaucoup les oiseaux.

Parler de la façon dont ce goût se manifeste, c'est à la fois jeter un jour sur le caractère des Français et faire connaître une des richesses les plus charmantes de leur pays bien qu'une de celles dont on se soucie le moins. Hâtons-nous de dire qu'il ne s'agit là en aucune manière d'une richesse matérielle et d'ordre économique. Elle est pure beauté, enchantement par les sons, la forme et la couleur, caresses de mouvements légers, émerveillements devant les prodiges de l'instinct, éveils en nous de sentiments poétiques et sollicitations du rêve. La faune ailée, en France, n'alimente aucune industrie et le pauvre gibier à plumes, qui intéresse les chasseurs, ne saurait être compté comme une ressource nationale.

Bien que les espèces soient nombreuses, celles qui sont mêlées à la vie de l'homme, hors des cages et des basses-cours, ne dépassent pas quelques douzaines.

A Paris, trois surtout ont acquis droit de cité: le moineau, le pigeon, le merle.

LES CITADINS L'AIMENT

Le premier est le plus populaire Bien que la disparition presque complète du cheval l'ait privé d'une manne impure, il abonde toujours. Et l'affection des citadins prisonniers, dans d'étroits logements, lui est si fidèle que chaque balcon, chaque fenêtre est pour lui comme une auberge où il sait, aux plus mauvais jours, trouver régulièrement de quoi se rassasier. Avec sa toque noire, son ventre gris, ses ailes brunes, ses yeux vifs, ses brefs pépiements il plaît par son audace, sa familiarité, sa turbulence, son endurance au froid, à la pluie, aux bourrasques, et le peuple qui le protège en fait volontiers son propre symbole. Il n'est guère de jardin public où l'on ne voie, dès que brille un rayon de soleil, quelque habitué debout dans une allée, distribuant à une troupe voletante d'amis qui ne le déçoivent jamais le pain qu'il leur a apporté. Tous le connaissent et il les connaît tous. Ils se disputent à grands tapage les miettes qu'il lance devant lui. Certains viennent becqueter dans sa main. Parfois il leur présente un peu de mie entre ses lèvres et toujours quelque intrépide vient cueillir, en battant des ailes, cette provende qu'il sait offerte, sans piège et sans trahison.

ILS N'ONT PAS ETE MANGES!

Les pigeons eux aussi se montrent dans les squares, mais leurs séjours favoris sont les places situées à proximité de quelque grand édifice. Non pas toutes car ils ont leurs quartiers. L'église Saint-Sulpice, l'Arc de Triomphe, l'hôtel de ville en logent par centaines et les larges espaces qui précèdent ces monuments sont, du matin au soir, pailletés du reflet de leurs tourbillons. Moirés de toutes les nuances de la perle, de l'améthyste et de l'émeraude ils foulent lourdement le bitume, le sable ou le gazon, en cohortes capricieuses, et s'écartent à peine devant les passants. Eux aussi ont leurs visiteurs assidus dont ils attendent la pâture. Le Parisien les nourrit et, prodige surprenant, même au plus dur de la guerre, malgré sa faim, il ne s'est pas sur eux payé de retour.

Quant au merle, personnage solitaire, sautillant dans sa jaquette noire, il réserve les notes de son sifflet d'or au silence des vertes promenades, aux échos des vieux parcs où des arbres festonnés de lierre se penchent encore entre les hôtels d'autrefois.

On voit quelques corneilles sur les cimes de l'Opéra, mais cet oiseau toujours lointain, hôte ordinaire des clochers, appartient moins à Paris qu'aux villes de province dont ses vols tournoyants et son cri nasillard emplissent d'ennui le ciel morne et le silence obsédant. Il conduit déjà nos pensées vers les campagnes.

Là s'étale, prospère, s'épanouit la vie des oiseaux. Là, ils sont l'horloge des saisons. Là ce que l'homme pourrait connaître de meilleur, la beauté pure, s'adresse à lui par leur ramage et leurs couleurs comme pour une invite d'amour à laquelle, hélas, il répond rarement. Car le paysan d'aujourd'hui devenu, par l'esprit de rendement, inapte à jouir des vrais biens de la terre ne s'intéresse plus guère aux oiseaux.

LES CAMPAGNARDS

Qu'ils sont variés pourtant! qu'ils sont de moeurs et d'humeur singulières! Mésanges jaunes et bleues et rouges-gorges au gilet de feu fleurissant en hiver la neige des branches; fauvettes qui chantent sous la feuillée; rossignol lançant jusqu'aux étoiles l'appel passionné des nuits; pinson rose et bigarré qui, de sa chanson répétée, prolonge le printemps jusqu'en automne; chardonnerets animant les buissons des champs, bergeronnette noire et blanche qui hoche la queue sur les ornières des chemins et précède le promeneur; les pies toujours deux par deux dans les clos et dans les vergers; les tragiques corbeaux couvrant de leurs nuées les plaines rasées par le vent; le pivert au cri sonore comme le rire d'un faune caché au fond des bois; l'alouette au vol d'hélicoptère qui fait encore grêler ses trilles quand elle s'est déjà résorbée dans l'azur; la tourterelle et le ramier dont les sanglots sont doux comme la tristesse du bonheur; le geai avec ses grains de turquoise sur sa robe de rose séchée; l'invisible coucou qui prédit un an de richesse à quiconque porte un sou en poche la première fois qu'il l'entend; et l'infime roitelet, coiibri de l'Europe: et le bouvreuil qui suit le laboureur; et le pic qui tambourine sur les troncs des arbres; et les grives qui s'enivrent dans les vignes; et les sansonnets qui imitent le chant des autres oiseaux; et le martin-pêcheur pareil à un saphir que des fées, sous les saules, lanceraient sur l'eau pour faire des ricochets; sans oublier l'hirondelle dont le nid porte bonheur et qu'il ne faut pas confondre avec les martinets qui, de leurs cris et de leurs zigzags fulgurants, déchirent le ciel de Paris.

Mais voici que je m'étends trop rien qu'à citer les espèces les plus communes. Je n'en finirais pas si j'entreprenais de parler du gibier, des oiseaux de nuit, des oiseaux d'eau, des oiseaux de mer, des espèces régionales et même des espèces exotiques comme les phénicoptères qui fleurissent encore leurs ailes de soleil couchant les solitude de la Camargue. Aussi bien, est-ce aux plus familiers des hôtes des toits et des arbres que j'ai voulu consacrer quelques lignes aujourd'hui à ceux-là seulement qui partagent chaque jour les travaux et les loisirs des hommes et les relient encore, dernier et gracieux truchement, à la Nature mutilée.

Jean GALLOTTI

Défilé de modes nouveau genre

Un défilé de modes de coiffures et de chapeaux, qui affirma le rapport étroit qui doit exister entre l'une et l'autre, a remporté un grand succès à Saint-Marc de Rosemont.

Entreprise entièrement bénévole, elle fut financée par le comité des loisirs, qui l'offrit gracieusement à la population, comme mesure éducative propre à clôturer dignement les cours d'enseignement ménager, que dirige Mme Bégin; elle est une des phases d'activité d'un groupement de citoyens, de la plus progressive paroisse de la métropole.

Trente coiffures, trente chapeaux, préparés par le Salon Rolande, Saint-Germain et Rose, Hautes Modes, ont révélé à la population de Saint-Marc, quel sera l'aspect des jolis minois des femmes élégantes, en ce jour de Pâques 1950.

Sur la tête petite au contour arrondi, bien défini par le jeu savant des ciseaux, qui dégage bien la nuque, et sculpte la courbe qui monte jusqu'au sommet de la tête, le chapeau est assez important et même assez volumineux, avec ses bords étalés, ses calottes hautes, et élargies de la masse de bouquets et de guirlandes de fleurs.

Le dessus de la coiffure est toujours plat, lisse, bien écrasé, de même que l'arrière; les cheveux sont amincis en une coupe dont le contour est effilé, ou gonflés d'une étroite bordure mousseuse, obtenue à l'aide de crans ou de quarts de bouclettes. Mais quelque soit la coiffure, son mouvement est si précis, sa coupe si sculpturale, qu'elle casque étroitement la tête, pour donner un effet net, toujours plus tailleur qu'habillé. Cette mode d'inpiration grecque, n'est pourtant pas sans beauté, et elle possède ces inestimables avantages, de faire jeune et d'être d'entretien facile.

Au cours du défilé, on a surtout aimé "Eaton Bob", coiffure petit garçon, jeune et nette; "La 1950" à effet de casque et portant des suggestions de coque au-dessus de l'oreille; "Coup de vent" aux mouvements souples et ondoyants, qui contournent la tête vers l'arrière, et n'abandonnent sur le front que deux petites mèches en pinceau; une coiffure du soir inspirée de la Grèce antique, avec la recherche de son chignon en hauteur; "Gracieuse", dont le mouvement de côté donne à une coiffure simple, une allure aimablement symétrique; une coupe droite et jeune à la Irène Castle et un Page modifié selon les tendances 1950.

Et pour chacune de ces coiffures, une modiste d'une grande versatilité a fait un chapeau qui est un poème de joliesse et de goût. Mme Rose passe d'un genre à un autre sans jamais perdre de sa maîtrise, et il serait impossible d'affirmer qu'elle excelle plus dans un genre que dans un autre Capelines, bonnets, cabriolets, calots, canotiers, cloches, toques, sont manipulés pour embellir et pour devenir ce modèle qui possède de tout, mais rien de trop! On a surtout admiré l'usage qu'elle sait faire des appliqués et des broderies de paille, le mouvement d'envolée de ses modèles profilés, l'emploi habile de ses garnitures de fleurs et de ruban. Nous nous inclinons devant le savoir d'une grande modiste, qui sait faire de beaux chapeaux, mais surtout en coiffer avec avantage toutes les femmes.

Les commentaires ont été faits par Mme Odette Oligny et les mannequins avaient été fournis par Mme Alary et Mlle Gisèle Desrosiers.

Au cours de la soirée, un programme musical organisé par Mme Yvonne Gingras, a groupé trois musiciens de belle réputation: M. André Rancourt, Mlle Claudette Jarry et Mlle Josette France.

Les films éducatifs des Nations Unies

Lake Success, New-York. — Au même degré que la presse, la radio et la télévision, le cinéma est l'un des moyens les plus efficaces d'information dont dispose l'homme moderne. Il est donc normal que les Nations Unies, organisation moderne d'intérêt universel, utilisent les films pour faire connaître au monde leurs efforts, leurs travaux, leurs progrès dans les divers domaines qui sont de leur ressort.

Depuis sa création, en 1946, la direction du cinéma du Département de l'information des Nations Unies a produit, soit par ses propres moyens, soit en coopération avec les organisations cinématographiques des Etats Membres, 19 films qui ont été mis à la disposition du public du monde entier.

De non moindre importance sont les bandes de film pour projections fixes — version moderne des vues de lanterne magique — que les Nations Unies distribuent maintenant aux maitres d'école et aux conférenciers pour illustrer leur enseignement des buts, de la structure et du fonctionnement de l'Organisation.

Les films des Nations Unies sont le plus souvent de courts documentaires, d'une durée d'une vingtaine de minutes. Ils visent tous à favoriser la compréhension internationale et à encourager la coopération des peuples.

Un de ces films expose l'importance de la cartographie dans les relations internationales. Un autre rappelle que les marins, quelle que soit leur nationalité, s'unissent pour assurer la sécurité des vaisseaux sur toutes les mers. D'autres encore attirent l'attention sur la nécessité d'une meilleure répartion des ressources alimentaires pour combattre la famine en certaines régions, pour remédier aux disettes en d'autres pays; illustrent l'effort de coopération internationale dans la lutte contre l'érosion et le déboisement; ou bien encore, expliquent le fonctionnemet des Nations Unies et de leurs institutions spécialisées, ainsi que leurs buts et leurs résultats.

Ces films ont été produits en différents pays: Pologne, Canada, Royaume-Uni, Etats-Unis, Suède, Mexique, Hollande, France, Inde et Belgique.

Voici un bref aperçu de quelques-uns d'entre eux:

"Profil du monde", produit pour les Nations Unies par le National Film Board du Canada, expose l'historique de la cartographie, science qui constitue un langage universel. Ce film montre comment l'homme, à travers les siècles, a pris conscience de l'aspect physique du monde. Il souligne également le rôle essentiel que jouent les cartes précises dans l'étude des problèmes internationaux intéressant les Nations Unies.

Le monde moderne ne connait pas que des problèmes d'ordre politique: ceux de l'enfance malheureuse méritent une attention particulière et c'est à eux qu'est consacré un autre film, celui réalisé par la Pologne: "Les Nations Unies au travail", qui montre d'abord les travaux de l'UNRRA, puis du Fonds international de secours à l'enfance (UNICEF).

"Premiers pas", produit aux Etats-Unis par Léo Seltzer, traite du problème des enfants infirmes ou invalides. Ce film montre comment on enseigne aux jeunes invalides à marcher, à utiliser leurs muscles, à coordonner leurs mouvements. Ce film, qui ne dure qu'une dizaine de minutes, a été accueilli comme l'un des témoignages les plus émouvants dans cet ordre d'idées et a remporté un "Oscar", récompense de premier plan, à Hollywood. Il a été produit par le Département des questions sociales des Nations Unies, qui l'utilise dans son programme de progrès social.

M. Henri Storck, de Belgique, a réalisé un film remarquable sur les problèmes de l'enfance délinquante et sur les moyens propres à y porter remède, sous le titre "Au carrefour de la vie".

Lorsque, il y a deux ans, une épidémie de choléra se déclara en Egypte, ce fut l'action internationale, à laquelle participèrent la Chine, l'URSS et les Etats-Unis, qui permit de l'enrayer rapidement, par l'envoi immédiat de vaccin, transporté à bord d'avions de diverses nationalités. C'est l'histoire de cette coopération que raconte "La lutte éternelle", documentaire franco-américain, produit par *Madeleine Carroll Films*.

Les problèmes des industries du bois se posent à toutes les étapes de la lutte de l'homme pour l'amélioration de ses conditions de vie. La réponse à ces problèmes est dans la politique internationale à long terme de conservation et d'utilisation rationnelle des ressources forestières. C'est ce thème que développe "L'or des forêts", un beau film, réalisé sous la direction du producteur suédois Theodor Christensen.

"Lutter pour survivre", produit aux Etats-Unis par la *Marche du Temps*, étudie les problèmes de l'alimentation mondiale et le rôle de l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). Un film hollandais, "La mer est ma patrie" et une bande française, "Les feux de la mer", sont consacrés à l'amélioration des conditions de vie à bord des navires par l'action internationale. Un autre documentaire *Under one roof* ("Sous un toit"), montre les liens qui existent entre les peuples, du fait de l'analogie de leurs occupations, quelle que soit leur nationalité. Une compagnie mexicaine a réalisé le court documentaire *Savoir, c'est pouvoir*, qui expose les aspects de la lutte contre l'analphabétisme, que mène actuellement l'UNESCO.

D'autre part, au siège même des Nations Unies, ont été produits sept films destinés à faire connaître au monde entier les méthodes de travail des Nations Unies et l'esprit qui le anime.


Achetez votre STUDEBAKER 1950 au prix courant
Achetez la voiture la plus moderne à un prix abordable chez LAUZON AUTOMOBILES Ltée. Livraison immédiate. De plus, cet achat comporte UN COURS DE CONDUITE par nos moniteurs experts.
LAUZON AUTOMOBILES LIMITÉE
4001, rue Berri, Montréal PLateau 1122

ANNÉE SAINTE
VOYAGE EN EUROPE

Ce coupon me donne droit de participer au tirage d'un pèlerinage en Europe en 1950 sans autres conditions que celles énumérées ci-dessous.

1 — Répondre correctement à la question posée.

2 — Retourner le coupon dûment rempli à l'adresse suivante-: Chef du tirage, "Le Devoir", 434 est, rue Notre-Dame, Montréal, Québec.

Toutes les semaines, un coupon semblable sera inséré dans le journal. Augmentez vos chances en remplissant autant de coupons que vous le désirez.

A NOTER : Aucun employé de L'Imprimerie Populaire et du "Devoir" n'est éligible.

COUPON

QUESTION : Combien de pèlerinages en Europe seront organisés sous les auspices du "Devoir" en 1950 ?

REPONSE : .....

NOM .....

ADRESSE ..... VILLE .....

COMTE ..... PROVINCE .....

"La Vieille Maison à l'ombre de l'église Notre-Dame"
1892 TRANCHEMONTAGNE
Cotons - Toiles - Lainages
C.-X.
TRANCHEMONTAGNE
& CIE LTEE
(Les Fils d'Alfred Bernier)
TEXTILES
EN GROS
BE. 4428
459 St-Sulpice
MONTREAL 1

BANDE HERNIAIRE

"DEUX DANS UNE"
"SPORTER"
Une exclusivité de la Pharmacie Montréal
POUR LE CONTROLE DE LA HERNIE—Le tampon ajustable ne se déplace pas, maintient fermement la hernie; lavable et hygiénique, ne glisse pas.
EN MANIERE DE PROTECTION — Le tampon de sûreté protège le côté sain. La plupart des personnes affligées de hernie double n'ont souffert au début que de hernie simple. Il est donc nécessaire de porter une bande qui garantit une certaine protection au côté sain. Les bandes doubles portent deux tampons herniaires. — PRIX : Simple $8.50 — Double $9.50.
EXPERTS A VOTRE SERVICE JOUR ET NUIT
Essayage dans nos salons ou chez vous sans aucun frais.
CHOIX COMPLET DE BANDES, CORSETS, SUPPORTS, ETC.
PHARMACIE MONTREAL
CHAS. DUQUETTE, pharmacien, propriétaire
JOUR ET NUIT SIGNALEZ : HA. 7251
LIVRAISON RAPIDE DANS TOUTE LA VILLE

RADIO

MERCREDI, 29 MARS

5.00 A.M.
CKVL-Bonjour cultiv...
6.00 A.M.
CBM-L'heure du réveil.
CKVL-Bonjour cultiv...
CKAC-Messe du jour.
CJAD-Nouvelles.
6.15 A.M.
CKVL-Prière du matin.
CJAD-Ferme et maison.
6.30 A.M.
CKAC-Le réveil prov.
CKVL-Bonjour cultiv...
CJAD-Le réveil.
6.45 A.M.
CJAD-Prog. S.-Coeur.
7.00 A.M.
CBF-L'Opéra de 5 sous.
CBM-Nouvelles.
CKAC-Journal parlé.
CKVL-On le prend le...
CJAD-Nouvelles.
CHLP-Le Carrousel.
7.15 A.M.
CKAC-Guy Darcy.
CJAD-Musique.
7.30 A.M.
CBM-Nouvelles.
CKAC-Nouvelles.
CKVL-On le prend le...
CJAD-Nouv. et Temp.
7.45 A.M.
CBF-Musique choisie.
CKAC-L'Oratoire.
CJAD-Musique.
8.00 A.M.
CBF-Radio-journal.
CBM-Radio-journal.
CKAC-Nouvelles int.
CKVL-Bonjour mes...
CJAD-Nouv. et sports.
CHLP-Radio S.-Coeur.
8.15 A.M.
CBF-Elév. matutinales.
CBM-Dévotions.
CKAC-Sourions à la vie.
CJAD-Musique.
CHLP-Impromptu.
8.30 A.M.
CBF-Rythmes et mél.
CBM-After Breakfast...
CKVL-Bonjour mes...
CHLP-Musique.
9.00 A.M.
CBF-Nouvelles.
CBM-Nouvelles.
CKAC-Le journal parlé.
CKVL-Pro. Roger Baulu.
CJAD-Nouv. et temp.
CHLP-Madame, bonjour.
9.15 A.M.
CKAC-Les Lajeunesse...
CJAD-Harmonies.
9.30 A.M.
CBF-Le P'tit train...
CKAC-Ici Montréal.
CJAD-Heure.
CHLP-Fernandel.
9.45 P.M.
CBM-Musique.
CBM-Light and Lyrical.
10.00 A.M.
CBF-Sur nos ondes.
CKAC-Journal parlé.
CKVL-Prix Weston.
CJAD-Nouvelles.
CHLP-Au bal musette.

10.15 A.M.
CBF-M'Amie d'amour.
CKVL-Prog. Catelli.
CJAD-Ballroom.
CHLP-Canzone.
10.30 A.M.
CBF-Madame est servie.
CBM-Allison Grant...
CKAC-La Casino de la...
CKVL-Chans. popu...
CHLP-CHLP 1 4 1 0.
10.45 A.M.
CBF-Qu'est-ce qui ne...
CBM-Song Shop.
11.00 A.M.
CBF-Francine Louvain.
CBM-Road of Life.
CKAC-Journal parlé.
CKVL-Par. de la chans...
CJAD-Nouvelles.
CHLP-Au buffet de la...
11.15 A.M.
CBF-La Métairie Ranc.
CBM-Grande soeur.
CKAC-Le casino de la...
CJAD-Kate Aitken.
11.30 A.M.
CBF-Joyeux troub.
CBM-What's your beef?
CJAD-Disques.
11.45 A.M.
CBM-Laura Limited.
MIDI
CBF-Jeunesse dorée.
CBM-Nouvelles.
CKAC-Journal parlé.
CKVL-Par. de la chans...
CJAD-Nouvelles.
CHLP-L'heure féminine.
12.15 P.M.
CBF-Rue principale.
CBM-Barry Wood.
CKAC-Le casino de la...
12.30 P.M.
CBF-Le réveil rural.
CBM-Emission rurale.
CKAC-Les plaisirs de la...
CKVL-Edition spéciale.
CJAD-Nouvelles.
12.45 P.M.
CKAC-En parcourant...
CJAD-Anne Richard.
1.00 P.M.
CBFQuelles nouvelles.
CBM-Radio-journal.
CKAC-Nouvelles.
CKVL-Nouvelles
CJAD-Nouvelles.
CHLP-L'heure féminine.
1.15 P.M.
CBF-Radio-journal.
CBM-Happy Gang.
CKAC-Chansons.
CJAD-Concert Pops.
CHLP-Nouvelles.
1.30 P.M.
CBF-Tante Lucie.
CKAC-Institut pédag.
CKVL-Par. de la chans...
1.45 P.M.
CBF-A l'enseigne des...
CBM-Rita Martin.
2.00 P.M.
CBF-Grande soeur.
CBM-Brave voyage.

SOIREE

7.15 P.M.
CBF-Métropole.
CBM-Introduction.
CKAC-Cavalcade des...
CJAD-Dow Award.
7.30 P.M.
CBF-Chansons.
CBM-La Suède.
CKAC Rue des pignons.
CKVL-Radio.
CJAD-Decca.
CHLP-Ent. culturel.
7.45 P.M.
CBF-Chansonnettes.
CKAC-Faubourg à la...
CJAD-Sports.
CHLP-Vedettes can.
8.00 P.M.
CBF-Ceux qu'on aire.
CBM-Orch. de Suède.
CKAC-Les 3 cloches.
CKVL-Fant. au clavier.
CJAD-Parade.
CHLP-Aloha, Hawaii.
8.30 P.M.
CBF-Mosaique can.
CBM-Causerie.
CKAC-Paris chante.
CKVL-Reine d'un soir.
CJAD-Mr. & Mrs. North.
CHLP-Xavier Cugot.
9.00 P.M.
CBF-Radio-Carabin.
CBM-Easter.
CKAC-Heure des sports.
CKVL-Bat. les cinq as.
CJAD-Life with Luigi.
CHLP-Place Pigalle.
9.45 P.M.
CBM-John Ruskin.
9.30 P.M.
CKVL-Route enchantée.
CJAD-Escape.
10.00 P.M.
CBF-Radio-journal.
CBM-Radio-journal.
CKAC-Moment musical.
CKVL-Paris Swing.
CJAD-Nouvelles.
CHLP-Montréal la nuit.
10.15 P.M.
CBF-Plaisir de la lecture
CBM-Revue d'actualité.
CKVL-Pour $50.
CJAD-The $50. Quest.
10.30 P.M.
CBF-Folklore suédois.
CBM-Folklore suédois.
CKAC-Le moulin des...
CKVL-Dern. édition
CJAD-Musique.
10.45 P.M.
CKAC-Nouvelles int.
CJAD-Musique.
CKAC-Journal parlé.
CKVL-Hits on Parade.
CJAD-Nouvelles.
CHLP-L'heure féminine.
2.15 P.M.
CBF-Maman Jeanne.
CBM-Commentaires.
CKAC-Ici F. Robidoux.
CJAD-Musique s.v.p.
2.30 P.M.
CBF-L'ardent voyage.
CBM-Encores.
CKVL-Hits on Parade.
CJAD-Hollywood.
CHLP-L'heure symph.
2.45 P.M.
CBF-Lettre à une Can.
CKAC-Rêverie musicale.
CJAD-Gospel Singer.
3.00 P.M.
CBF-Musique.
CBM-Life can be Beaut.
CKAC-Journal parlé.
CKVL-Yours for the...
CJAD-Nouvelles.
3.15 P.M.
CBM-Ma Perkins.
CKAC-Rendez-vous.
CJAD-Garry Moore.
3.30 P.M.
CBM-Pepper Young's...
CKVL-Yours for the...
CHLP-Fantaisie Swing.
3.45 P.M.
CBM-Right to Happiness.
4.00 P.M.
CBF-Notre pensée aux...
CBM-Jack Bearch.
CKAC-Journal parlé.
CKVL-Nos artistes can.
CJAD-Nouvelles.
CHLP-Au grenier de la...
4.15 P.M.
CBM-Musique.
CKAC-Événements soc.
CKVL-Oncle Troy.
CJAD-Club 800.
CHLP-Comme le temps...
4.30 P.M.
CBF-Heure du thé.
CBM-Jack Berch.
CKAC-Thé-dansant.
CHLP-Au carrefour de...
4.45 P.M.
CBM-Concert.
5.00 P.M.
CBF-Faire-part.
CKAC-Journal parlé.
CKVL-Parade de la...
CJAD-Nouvelles.
5.15 P.M.
CBF-Piano.
CKAC-Refrains.
CJAD-Orange Crush.
5.30 P.M.
CBF-Chansonnettes.
CBM-Contes.
CKAC-Nouvelles.
CKVL-Parade de la...
CJAD-Ballroom.
CHLP-Chambre sociale.
5.45 P.M.
CBF-Chansonnettes.
CBM-Don Messer.
CKAC-Lise et J.-Claude.
CHLP-Au carrefour de...

"Tu aurais $200 par mois!"

Êtes-vous en position de dire cela à votre épouse, vous aussi? Un moyen facile de l'être dans votre cas c'est de faire inscrire votre nom immédiatement sur une police de "Rente Familiale". Vous pouvez le faire à peu de frais. À l'âge de 30 ans, par exemple, un débours de $4.50 par semaine seulement gratifierait votre épouse d'un montant de $200 par mois pendant les 20 années subséquentes et alors $10,000 en espèces. (D'autres montants coûtent en proportion.) Consultez un Représentant de North American Life. Procurez-vous tous les détails relatifs aux prestations que le mode de "Rente Familiale" conférerait à vous et à votre famille.

ÉTABLIE EN 1887 UNE COMPAGNIE MUTUELLE
NORTH AMERICAN LIFE

Gérants de Succursales :
J.-Darley LeMOYNE, 614 ouest, rue St-Jacques
Louis RIVET, 614 ouest, rue St-Jacques
J.-R. SPARLING, C.L.U., 522 University Tower
Jack FISH, 522 University Tower.

Les Beaux-Arts



Après quelques mois d'absence, Danny Kaye revient dans THE INSPECTOR GENERAL qu'il campe avec son talent si personnel. Il est secondé par Barbara Bates. Ce film est actuellement à l'affiche au cinéma Loew's.



On reconnaît Frank Lovetoy et Shelley Winters dans une scène de "South Sea Sinners". Ce film passe à l'Imperial.



John Hall et Patricia Morison interprètent les principaux rôles de "Le Prince des Voleurs" dont le cinéma Champlain présente cette semaine la version française.

Le chef d'orchestre Jean Martinon

La plupart des grands chefs d'orchestre ont été eux-mêmes instrumentistes et ont compté parmi les exécutants de grandes associations symphoniques. Rien de mieux en effet que de connaître la troupe lorsqu'on se destine à la commander. Rien de plus utile, aussi, que de se familiariser avec le répertoire, de s'astreindre au travail des répétitions, à cette longue et méthodique préparation exigée par les concerts. Mais si cet apprentissage semble si utile au chef d'orchestre, il l'est presque autant au compositeur: Vincent d'Indy, par exemple, voulut être corniste, puis fut longtemps timbalier chez Colonne. Jean Martinon qui vient de faire applaudir sa *Deuxième Symphonie* dont il a lui-même dirigé l'exécution par l'Orchestre National, "sort du rang" lui aussi et en montre même quelque légitime fierté.

Né à Lyon en 1909, Jean Martinon, après avoir commencé ses études au Conservatoire de sa ville natale, vient les achever à Paris sous la direction de Vincent d'Indy, tout en continuant à travailler le violon, et si bien même qu'il sortit du Conservatoire nanti d'un premier prix, en 1928. Il entra dans l'Association des Concerts Lamoureux, puis passa à la Société des Concerts, joua en soliste à la Radiodiffusion, sans cesser pour autant de composer. Bientôt il éprouva la certitude que ses connaissances n'étaient pas assez solides et, courageusement, il demanda à Albert Roussel des leçons de contrepoint, de fugue, et d'instrumentation. En 1938, il faisait entendre une *Symphoniette*, pour orchestre à cordes, harpe et timbales, donnée en première audition le 30 mai par l'orchestre philharmonique sous la direction de Léon Zighera. L'ouvrage reçoit un accueil encourageant du public aussi bien que de la critique. En mars 1940, Eugène Bigot dirige chez Lamoureux la *Symphonie en ut*, appréciée chaleureusement. Mais Jean Martinon est sous l'uniforme, et bientôt ce sera une longue captivité de plus de trois ans.

Au Stalag IX, Jean Martinon trompe l'ennui des interminables journées en organisant des séances de musique. Et il compose sans se lasser; un de ses ouvrages porte le titre du camp où il est captif: *Stalag IX, ou Musique d'Exil*. Et cette musique est écrite pour jazz symphonique. Deux exécutions en sont données à Paris à la Société des Concerts sous la Direction de Charles Münch. La radio révèle un *Absolve Domine*, pour voix d'hommes et orchestre, composé à l'intention des musiciens tués à l'ennemi, Vuillermoz, Jehan Alain, Maurice Jaubert; mais c'est au camp même que la première exécution avait eu lieu.

Dans la musique de chambre qu'il produisit — deux *Sonatines* pour violon et piano, des *Sonates* pour piano, pour violon seuls, un *Trio d'anches*, un *Quintette à vent*, Martinon s'appliqua à une concision louable. Il est l'ennemi des développements inutiles; il aime les formes ramassées, expressives sans vains commentaires. Mais cette fécondité n'a point empêché le compositeur de poursuivre une carrière de chef d'orchestre singulièrement active: pendant plusieurs saisons, il a dirigé des concerts en Grande-Bretagne, à la tête du *London Philharmonic Orchestra*, depuis 1946; puis en Irlande, où il a dirigé à Dublin et à Belfast. Voyages et séjours fructueux pour l'art, puisque Jean Martinon en a rapporté sa *Deuxième Symphonie* dont Paris vient d'avoir la primeur.

Un *Hymne à la vie* pour orchestre et ondes Martenot, une *Ode au soleil*, pour récitant, choeurs et orchestre, un *Concerto lyrique* pour quatuor à cordes solo et orchestre, sont venus s'ajouter aux ouvrages déjà mentionnés de ce jeune maître qui s'est fait avec un réel dévouement l'ambassadeur de la musique française dans les pays où il a su gagner l'estime des instrumentistes qu'il dirige et du public qui souhaite son retour.

René DUMESNIL

"LE DEVOIR" présente . . .
ROME
CROISIERE EN EUROPE
Avec pèlerinage sous la direction spirituelle de :
M. l'abbé Donat Hénault, paroisse saint-Pierre, Joliette, Qué.
DEPART : le 5 mai
RETOUR : le 23 juin
TARIF : $1031. — 50 jours.
BUREAU
TRAVELAIDE
B.-A. TURCOTTE président — Jules DESMARAIS sect.-exécutif
20 mezzanine, Imm. Dom. Square
1010, rue Ste-Catherine o., Montréal
téléphone : PLateau 5077
LES PELERINAGES EN EUROPE DU JOURNAL
LE DEVOIR
434, rue Notre-Dame est, Montréal, Qué.
NOM .....
ADRESSE .....
TELEPHONE .....
DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS 5/5

"Le Marcheur" en deuxième semaine

"Le Marcheur", une pièce canadienne d'Yves Thériault, qui a été créée mardi soir à la salle du Gesù, obtient tellement de succès que la direction du spectacle a décidé, pour se rendre à la demande du public, de la conserver à l'affiche toute cette semaine. Il y aura donc des représentations tous les soirs.

Rares sont les pièces qui ont soulevé autant de commentaires, qui ont fait autant de bruit. Cette oeuvre forte, puissante, émouvante, a agité les esprits, a soulevé des discussions nombreuses parmi les amateurs de théâtre avec le résultat qu'un immense intérêt a jailli autour du "Marcheur".

Yves Thériault, comme l'a souligné la critique, est un auteur qui possède de grands talents dramatiques. Il sait faire naître des conflits, provoquer des crises, manier ses personnages.

Le sujet du "Marcheur", c'est la haine. Il est exposé avec une force brutale, une vigueur rarement rencontrée chez un auteur canadien.

Yves Thériault a confié les principaux rôles aux meilleurs comédiens et comédiennes de la métropole. Dans le rôle de la mère, on retrouve la grande artiste Eleanor Stuart, qui fait une émouvante composition; Huguette Oligny, personnifie Valérie, sa fille, Jean Duceppe et Robert Rivard, ses fils Jérôme et Damien. Benoit Fauteux, le fils cadet, et Marcel Sylvain, le curé.

Huguette Oligny a fait une mise en scène simple mais qui n'en reste pas moins émouvante. Jacques Blanchet a dessiné les décors.

"Le Marcheur" marque une étape dans l'histoire du théâtre canadien.

MONTE CARLO :

UNE NOUVEAUTE TROIS REPRISES

Très gaie, la première du Ballet de Monte-Carlo. Le nouveau morceau de la soirée, "The Mute Wife", montre que certains chorégraphes savent encore composer sans inclure dans leurs oeuvres ce sentiment de malheur et de fatalité qui encombre malheureusement une part majeure du ballet moderne. Car, le "Ballet noir" existe et, trop souvent, fait passer au premier plan le décor, la musique et le scénario plutôt que la danse; exemple: le "Rendez-vous", de Roland Petit.

L'héroïne de "The Mute Wife" se lamente de son infirmité quand son mari découvre un médecin merveilleux qui, accompagné d'une suite de découpeurs, rend la parole à l'infortunée épouse. Cette métamorphose, symbolisée au His Majesty's par des castagnettes, déchaîne un concert si assourdissant que le mari se fait couper les oreilles. La chorégraphie, d'Antonia Gobos, est curieuse. Tantôt réduite à une simple marche, tantôt endiablée, les pas offrent un duo très spectaculaire et parfaitement interprétés par Mlle Nina Novak et M. Léon Danielian. Egalement impeccable, M. Robert Lindgren dans le rôle du médecin. Les costumes et les décors sont fort sympathiques et contribuent à faire de "The Mute Wife" un agréable divertissement.

Moderne aussi le "Cirque de Deux" de Mlle Ruthanna Boris, bien qu'adapté sur une musique de Gounod. Quatre excellents danseurs y déploient une technique, une souplesse et, c'est bien le mot, je crois, un élan éblouissants. Je regrette le final, beaucoup trop acrobatique pour mon goût. Mlle Mary Ellen Moylan, M. Duncan Noble, Mlle Yvonne Chouteau et M. Job Sanders sont à la fois les clowns et les trapézistes de ce "Cirque de Deux" dont les décors et l'appareillage technique sont très réussis.

Que dire des "Sylphides" et du "Beau Danube"? C'est une initiative louable, sans doute, que d'instruire le public de ces piliers du répertoire. Et puis, la musique de Chopin et de Strauss, aussi rabâchée soit-elle, n'en demeure pas moins agréable. Vous remarquerez surtout Mlle Ruthanna dans "Les Sylphides". Mais alors, quelle vilaine toile de fond: une aquarelle pas sèche où l'on aurait renversé le verre d'eau des pinceaux.

J. V.

Gazette artistique

Horaire des cinémas

ST-DENIS :
"Marie-Madeleine" 12 h., 2 h. 18, 4 h. 46, 7 h. 14, 9 h. 42.
"La vie de Raimu" 1 h. 46, 4 h. 14, 6 n. 42, 9 h. 10.
CINEMA DE PARIS :
"Païsa" 11 h. 13, 1 h. 45, 4 h. 13, 6 h. 43.
CHAMPLAIN :
"Les liens du passé" 12 h., 2 h. 50, 4 h. 50, 8 h. 40.
"Le Prince des voleurs" 1 h. 40, 4 h. 30, 7 h. 25, 10 h. 15.
PALACE :
"Key To The City" 10 h. 05, 12 h. 25, 2 h. 45, 5 h. 05, 7 h. 25, 9 h. 45.
LOEW'S :
"Inspector General" 10 h. 10, 12 h. 30, 2 h. 45, 5 h. 05, 7 h. 25, 9 h. 45.
CAPITOL :
"All The King's Men" 10 h., 12 h. 15, 2 h. 35, 4 h. 55, 7 h. 15, 9 h. 35.
PRINCESS :
"Black Hand" 10 h. 20, 12 h. 40, 2 h. 55, 5 h. 15, 7 h. 35, 9 h. 50.
IMPERIAL :
"Black Midnight" 10 h., 12 h. 40, 3 h. 20, 6 h. 05, 8 h. 45.
"South Sea Sinner" 11 h. 10, 1 h. 50, 4 n. 35, 7 h. 15, 10 h.
ELECTRA :
"L'assassin ne pardonne pas" 2 h. 15, 5 h. 20, 8 h. 25.
"La Vallée maudite" 12 h. 40, 2 h. 40, 6 h. 45, 9 h. 45.
ORPHEUM :
"Shamrock Hill" 11 h. 50, 2 h. 15, 5 h. 40, 8 h. 35.
"Tension" 10 h. 15, 1 h. 10, 4 h. 05, 7 h., 9 h. 55.
AU SEVILLE :
11 h. 40, 2 h. 48, 5 h. 55, 9 h. 04.
"Act of Murder" 10 h. 10, 1 h. 18, 4 h. 26, 7 h. 34, 10 h. 42.
"Ziegfeld Follies"

LE Café de l'Est
est fier de présenter à la demande populaire en
TROISIEME SEMAINE
SIGNOR SPAGHETTI



Adrien ADRIUS
avec
LEON LACHANCE M.C.
PAULINE RHEAUT danseuse
EDDIE SANDBORN et son orchestre
2 spectacles tous les soirs
3 le samedi
9-11 P.M. et 1 A.M.
Café de l'Est
4558 est, rue Notre-Dame
Réservations : Maitres d'hôtel YOUNG MARQUETTE et GUS GAREAU
CL. 4455

CE SOIR
Les Gueux au Paradis
chez
les Compagnons
La pièce la plus drôle de leur répertoire.
AM. 7739 — Livraison : BE. 4257
Dimanche à 1 h. 30, attraction pour les enfants.

9ième REPRESENTATION
Au Gesù
Demain soir
LE MARCHEUR
de
YVES THERIAULT
• • •
ACCLAME PAR LE PUBLIC
• • •
LA. 4453
2.25 - 1.75 - 1.25
Livraison à domicile
LA. 5236 — BE. 4257

LES CONCERTS SYMPHONIQUES
Auditorium du Plateau
Ce soir et demain soir à 8.30
chef d'orchestre
BRUNO WALTER
Prix des billets : $3.50, $3.00, $2.50, $2.00
Billets en vente aux bureaux de la Société jusqu'à 5.00 p.m. et au guichet du Plateau à 7.45 p.m.
1476 OUEST, RUE SHERBROOKE — WI. 7186

Littérature et cinéma

La littérature et le cinéma font bon ménage, c'est incontestable.

La plupart des grands films actuels sont tirés de romans célèbres, des romans que vous avez aimés, de ceux que vous relisez en vacances, de ceux précisément dont vous avez peut-être dit: "Quel beau film cela ferait!.."

C'est ainsi que Michèle Morgan a personnifié *Fabiola*, après avoir été la petite aveugle de *La Symphonie pastorale* et l'aventurière de *La loi du nord;* que Micheline Presle devient l'héroïne des *Derniers jours de Pompéi"*; que Viva Gioi est *La porteuse de pain*, une nouvelle version tournée par Maurice Cloche; que la nouvelle découverte, Cécile Aubry, devient la perfide *Manon;* qu'Hélène Perdrière joue avec émotion *Le parfum de la dame en noir*.

Et il faut ajouter nombre de films: "Le signal rouge" d'après le roman suédois de Shutz, "La passagère" d'après l'oeuvre de Guy Chantepleure, "Monseigneur" de Jean Martet, "La maternelle" de Léon Frapié, "Fantomas contre Fantomas" d'après les oeuvres de Marcel Allain, "L'idiot" de Dostoievski, "Le droit de l'enfant" de Georges Ohnet, "Dernière heure, édition spéciale" d'après le roman de Maurice Lavel "L'épouvante", "Dernier amour" de Georges Ohnet. Et nous oublions "Maria Chapdeleine", "Colomba", "Ces dames aux chapeaux verts", "Le maître de forges", "La chartreuse de Parme" et tant d'autres titres encore qui frappent les yeux à la vitrine des librairies et symbolisent tant de rêves.

En général un bon roman, un roman à succès attire toujours l'attention d'un producteur, d'un metteur en scène et surtout d'une vedette. Toutes les actrices, tous les acteurs ont aussi en réserve un ou deux personnages de roman qu'ils voudraient interpréter à l'écran. Souvent ils n'en parlent pas pour qu'on ne leur vole pas leur rôle. Parfois ils achètent même les droits d'auteur, afin que leur rêve puisse un jour se réaliser.

Le cinéma est la plus belle bibliothèque qui soit de la littérature contemporaine et classique. Songez à l'émotion que vous avez ressentie dans le passé en "relisant" sur l'écran "Douce" avec Odette Joyeux, "Le bossu" avec Pierre Blanchar, "Le capitaine Fracasse" avec Fernand Gravey, "Le collier de la reine" avec Viviane Romance, "Les malheurs de Sophie", "La terre qui meurt" ou "La neige sur les pas".

Quant aux films tirés de pièce de théâtre, ils ne se comptent plus, et parmi les plus récentes adaptations, nommons: "Aux deux colombes" de Sacha Guitry, "Interdit au public" de Roger Dornès, "Jean de la lune" de Marcel Achard, "On demande un assassin" avec Fernandel d'après la pièce de Neubach, "Je n'aime que toi" avec Luis Mariano d'après l'oeuvre de Jean Montazel, "Le mystère Barton" de W. Hackett, "Ma tante d'Honfleur" de Paul Gavault, "Vient de paraître" d'après la pièce d'Edouard Bourdet.

En vérité, l'écran sert de page de garde aux plus beaux écrits.

Le film qui a gagné
3 prix d'Académie
Broderick Crawford
La meilleure vedette masculine
Mercedes McCambridge
La meilleure actrice suppléante
LE MEILLEUR FILM DE L'ANNEE
ALL THE KING'S MEN
Based upon the Pulitzer Prize Novel "All The King's Men" by Robert Penn Warren
Columbia
2e semaine Capitol

DANNY KAYE in the Inspector General
Technicolor
A l'affiche Loew's

CINEMA de PARIS
DEUXIEME SEMAINE
DU CINEMA TOTAL
Païsa
LE FILM QUI A RENDU FAMEUX LE NOM DE ROSSELLINI

Au même programme!
2 GRANDS FILMS
"LA VALLÉE MAUDITE"
avec RANDOLPH SCOTT · GEORGE BRITTON
en CINECOLOR!
De l'amour! du danger!
George Brent · Jean Blondell
dans "L'assassin ne pardonne pas"
A L'AFFICHE
ELECTRA

Programme double!
Le Prince des Voleurs
JON HALL · PATRICIA MORISON
En COULEURS!
2e GRAND FILM
IL FOUILLE DANS LA VIE PRIVEE DE CINQ FEMMES
Franchot TONE · Janet BLAIR
LES LIENS DU PASSÉ
Janis Carter · Adele Jergens · Glenda Farrell
CHAMPLAIN

M G M's Riotous Romance
CLARK GABLE · LORETTA YOUNG
Key to the City
with MARILYN MAXWELL · FRANK MORGAN
A L'AFFICHE PALACE

MGM
Black Hand
with GENE KELLY
PRINCESS A l'affiche

South Sea SINNER
aka "BLACK MIDNIGHT"
Starring SHELLEY WINTERS · MACDONALD CAREY · HELENA CARTER
A l'affiche Impérial

MGM
"TENSION"
Richard BASEHART · Audrey TOTTER
Cyd CHARISSE · Barry SULLIVAN
Ballet Featured SHAMROCK HILL
A l'affiche Orpheum

ST DENIS A L'AFFICHE
LA TRAGÉDIE SUBLIME
LA PASSION DU CHRIST
"Ses péchés lui sont pardonnés parce qu'elle a beaucoup aimé"
MARIE-MADELEINE pécheresse
En programme double avec
La vie de RAIMU
D'APRÈS LES IMAGES DE SES FILMS

La prédication du carême

Dimanche de la Passion

Au Gesù

Après avoir analysé, les dimanches précédents, le travail, l'amour le dévouement, le P. Robert Bernier traita, dans son cinquième sermon du carême, d'une autre préoccupation essentielle de l'homme: le souci de moralité. Les extraits que nous publions indiquent les principales étapes de son développement.

Combien de fois n'avez-vous pas entendu un papa, une maman, une tante, un ami de la famille, une vieille dame, enfin "les grandes personnes", soupirer en regardant un enfant avec compassion: "S'il peut bien tourner, toujours!" Au juste, que voulait-on dire? Pour beaucoup de gens, cela signifiait: "Pourvu qu'il ne fasse pas un voleur, ou un ivrogne, ou un débauché, ou un raté, pourvu qu'on ne le montre pas du doigt!" Il n'y a, dans cette attitude, rien de méchant ni d'héroïque. Il y a un sentiment fort répandu, que j'appellerais: le souci naturel de moralité, la recherche d'une certaine honnêteté humaine, ordinairement conjugués avec le sens extérieur des convenances, la "respectability". L'ensemble de ces attitudes compose ce "moralisme" aisément discernable dans notre civilisation, et qui est, certes, une préoccupation réelle de l'homme et de la femme ordinaires dans notre milieu. Or, ce moralisme pose un des graves problèmes de notre temps.

Voyez comment se pose en pratique, pour votre entourage, le problème moral: Comment et jusqu'où user de l'alcool sans tomber dans l'alcoolisme? Comment et jusqu'où expérimenter les plaisirs de la chair sans glisser dans la débauche? Comment et jusqu'où se permettre des familiarités ou des entretiens plus ou moins romanesques sans vivre dans l'adultère? Comment et jusqu'où pratiquer les méthodes commerciales usuelles sans devenir un voleur? Comment et jusqu'où profiter de ses fonctions publiques sans verser à plein dans le favoritisme ou le pillage des fonds nationaux? Et ainsi de suite. Et remarquez que tout cela n'est pas de la pure comédie. Il s'agit de réels drames intérieurs où la conscience se débat vraiment, secouée par la passion ou l'intérêt.

Quelle est la grande angoisse de notre temps, l'angoisse universelle, radicale, qui submerge toutes les autres?

Les hommes aujourd'hui ont centuplé leur puissance matérielle par le développement vertigineux des sciences physiques et biologiques. Ils commencent à se demander s'ils n'ont pas le pouvoir de se détruire collectivement en bloc. Et, au lieu de les rassurer, leur force même les accable. Elle leur fait peur. Ils se font peur. Pourquoi? Parce qu'ils ne savent pas ce qu'ils feront de leur force matérielle. Et pourquoi ne le savent-ils pas? Parce qu'ils ne savent plus quelle est leur force morale. Ils ne peuvent plus se garantir à eux-mêmes, au fond de leur conscience, qu'ils useront de leurs découvertes pour le bien et non pour le mal.

Nous ne pouvons plus vivre comme au XIXe siècle. Avec les progrès de la science et de la technique modernes, nos actes ont acquis un potentiel de destruction insoupçonnable il y a vingt ans. Il faudrait changer notre vision du monde, changer nos coeurs, et nous ne pouvons pas. Nous avons peur, et nous continuons à mener la même vie qu'auparavant. Alors, nous nous voilons le visage. Nous choisissons de n'être pas trop inconscients, ni de notre puissance, ni de notre perversité. Notre moral est en faillite.

Devant l'échec de notre moralisme humain au XXe siècle, nous n'avons qu'à répéter l'explication que Dieu lui-même nous en a donnée par la bouche de saint Paul: l'homme s'efforce en vain d'atteindre par lui-même à sa propre justice, il est insensé de s'appuyer sur ses propres oeuvres, de s'imaginer qu'il peut se donner lui-même la sainteté, s'il n'accueille pas d'abord le Christ par la foi, s'il n'est pas d'abord libéré par le Christ, s'il ne vit pas d'abord dans le Christ, s'il ne participe pas d'abord dans le Christ à la justice de Dieu. L'homme ne concourra à sa propre sainteté, s'il n'accepte que ses oeuvres soient les oeuvres du Christ en lui, s'il n'accepte de vivre d'abord, comme le Christ, pour le Père, de vivre centré sur un Amour qui n'est pas de ce monde.

Mais quand nous avons accepté de vivre de la vie du Christ, une force nouvelle, surhumaine se manifeste en nous, contre laquelle le mal a perdu sa toute-puissance.

Mais alors, oui, vraiment, quand la force divine devient sienne par l'état de grâce, l'homme expérimente graduellement les effets psychologiques de cette transformation. Il éprouve de nouvelles attirances, des inclinations, des goûts différents. Des choses qui lui paraissaient suprêmement importantes — une passion, l'argent, un titre, une gloriole quelconque — sont réduites à leurs justes proportions, prennent leur rang. Il les domine, les juge de haut. Il se sent un autre homme. Ce n'est plus lui qui vit, c'est le Christ en lui. Il pense, juge, aime, voit comme le Christ. Ses aspirations ont trouvé un autre centre. Tout son être est tourné, projeté vers un amour incomparablement plus beau. Ce qui lui paraît désormais suprêmement important, c'est son Dieu, son Père, les intérêts de son Père en ce monde, sa joie de fils assuré de l'éternelle compagnie de son Père. De tout son coeur, il désire répandre sa joie, associer tous les hommes à la possession du Bien sans mesure qu'il a trouvé. Mes frères, vivez de la grâce, et vous n'aurez plus peur de rester des demi-valeurs d'homme, vous n'aurez plus la hantise que vos enfants fassent des ratés, parce que toutes vos activités, vos projets, vos ambitions seront devenus une affaire d'amour. Vous ne vous fatiguerez plus à chercher quel est le juste milieu selon les critères mondains. Il n'y a pas de demi-mesure pour un chrétien! Il est constamment sollicité d'atteindre l'extrême pointe de ses puissances d'agir et d'aimer. Le christianisme ne nous apporte pas une morale d'à-moitié, mais l'extension à la limite de votre générosité.

Dès l'éveil de la conscience, un petit chrétien se découvre en possession de mobiles qui lui font survoler de haut les visées pragmatiques, une honnêteté terre-à-terre. Son coeur est saisi par un élan intérieur qui l'entraîne très loin par delà la médiocrité. Il sait qu'il est un fils de Dieu appelé au service d'un Père tout-puissant et bon, au service de fils de Dieu comme lui appelés au même Amour. Cet enfant n'est pas à la merci des crises passionnelles, des pressions de l'extérieur, des mauvais exemples. Et il sait qu'il n'y a pas de mesure à l'amour; que le terme ne sera jamais atteint en cette vie, mais qu'il a commencé ici-bas son rôle d'élu, une poursuite indéfinie. Il sait que la loi de l'amour est de croître sans fin, d'échapper à la mesure! S'il écoute cet appel magnifique en son coeur, l'alcool plus tard ne le vaincra pas, la chair ne le terrassera pas. C'est un amour plein de reconnaissance qui lui indiquera quand user et quand se priver des biens de son Père. Plus que tout autre, il discernera le sens et la valeur de la famille, la grandeur de la fidélité conjugale, la richesse de la paternité et de la maternité, la finalité du foyer inaugurant l'éternelle fusion des âmes par la charité. Sa préoccupation principale dans les affaires sera de faire bénéficier un plus grand nombre d'authentiques valeurs humaines. Par exemple, dussent-ils rapporter un peu moins, il engagera de préférence ses capitaux dans des entreprises de logement familiaux que dans des clubs de nuit.

Comprenez-vous, mes frères, quel est l'unique remède à l'angoisse moderne? l'unique frein sur la pente de la déchéance collective? Une morale de demi-mesures? sauver la face? garder les convenances? une morale de pure raison? Non, les tièdes sont en danger. Les tièdes mettent l'humanité en danger. Et les chrétiens tièdes comme les autres. Ils ne sont pas plus à l'abri que les autres. Et comme les autres, les chrétiens tièdes sont inconscients de leur mission.

Le seul remède, le seul frein, la foi vous le dit sans l'ombre d'un doute: c'est la pleine vie dans le Christ. Le christianisme pleinement vécu. En notre âge dangereux, il n'y a de salut que dans la ferveur, il n'y a d'espoir que dans la tendance à la sainteté, il n'y a de sécurité que dans le risque d'aimer. La seule morale qui puisse empêcher l'humanité de se détruire complètement, c'est la morale qui monte au Calvaire et embrasse la Croix, la morale de qui pardonne à ses bourreaux, de qui verse son sang pour ses ennemis, la morale de qui donne sa vie par amour de ses frères.

L'humilité

A la messe de 11 h. 30, le R. P. Léon Langlois, S.J., a poursuivi sa prédication sur l'humilité en traitant cette fois-ci du fondement de la vie spirituelle.

Ce matin, je voudrais vous montrer que l'humilité est nécessaire non seulement pour vivre sa foi mais même pour la comprendre. Il faut être très humble pour comprendre la doctrine de Notre-Seigneur.

Et la raison est bien simple. c'est que tout orgueil, l'orgueil savant ou l'orgueil ignorant, ferme l'âme complètement à toute vérité.

Que faut-il pour être orgueilleux?. Pour être orgueilleux il faut avoir toujours raison soi-même et les autres avoir toujours tort. Et le nombre de ceux qui ont toujours raison est effarant. Avouer que l'on a tort est une des choses les plus douloureuses qui soient. On admettra assez facilement qu'on est laid, qu'on est pauvre, qu'on est passionné, voleur ou menteur, mais admettre que l'on a tort... jamais!

Et cela se comprend aisément. Un être humain s'exprime totalement dans son jugement. Tout le reste est une partie de soi-même. Le jugement, c'est tout soi-même. Et voilà pourquoi le langage populaire dit de quelqu'un qui méprise trop facilement le jugement des autres: il est rempli de lui-même.

Plus un coeur est étroit, égoïste et sauvage, plus il est rempli de lui-même. En d'autres termes, plus un homme est petit, plus il croit qu'il est grand.

1) Regardez ce petit voyou de 13 ans qui court les rues, qui a laissé l'école, qui fume la cigarette, voleur, rapace, vicieux. Cet enfant fait pitié. S'il pouvait se juger lui-même, il aurait honte. Mais allez donc lui dire: "Mon enfant, il faut aller à l'école, il faut obéir à tes parents, et le soir, il faut faire ta prière et te coucher de bonne heure. Il va rire de vous. Lui, connaît la vie, c'est lui qui a raison... vous, vous êtes arriéré. Il va s'enfoncer dans la débauche, en révolte contre la société, traqué par tout le monde... il ira mourir dans une quelconque prison, convaincu jusqu'au dernier instant d'avoir raison contre le reste de l'univers!

Regardez ce triste habitué des tavernes. Il est en grande forme aujourd'hui. Ecoutez ce poignant discours: "Moi, si j'étais premier ministre..." Et c'est lui qui a raison et le premier ministre a tort. Tous les premiers ministres ont toujours tort!

Et ce manoeuvre qui change de besogne tous les jours. "Moi, si j'étais patron..." C'est lui qui a raison, tous les patrons ont tort!

Regardez ce chômeur invétéré qui fuit le travail: "Il faut réformer la société. Il faut distribuer les richesses. Personne ne travaille et tout le monde est riche! Ah! si on voulait m'écouter!"

Et faites le tour du monde, si vous le voulez, partout vous entendrez le même pitoyable refrain: "J'ai raison, les autres ont tort!"

Voyez-vous qu'il est difficile de se libérer de soi-même et de son propre jugement? Et qu'il est essentiel pour vivre une vie humaine même ordinaire d'avoir un peu d'humilité, et que si je n'ai pas d'humilité, je vais m'enfermer en moi-même avec mes chétives et ridicules connaissances, plein de moi-même et vide de tout le reste. Mes connaissances. Mais je réunirais dans mon seul esprit toutes les connaissances du monde entier... et je n'aurais pas encore le droit d'être orgueilleux parce que je serais encore ignorant!

2) Quand un coeur est fermé à l'expérience et à la lumière des autres hommes, il est également fermé à la lumière de Dieu.

Pour comprendre Dieu, il faut que notre coeur soit ouvert à Dieu. Et où est-il donc ce Dieu secret et mystérieux? Dieu n'est pas secret ni mystérieux! Il est en vous-mêmes, vous ne faites pas un mouvement sans Lui, il est dans tous les événements de votre vie qu'il dirige, il est dans toutes les choses auxquelles il donne leurs lois... les premiers penseurs grecs stupéfaits devant les lois de la nature disaient naïvement: "Tout est plein de petits dieux!"

Mais il faut savoir regarder. Quelle que soit la magnificence du spectacle qui vous est offert, si vos yeux sont fermés, vous ne verrez rien.

Quand N.-S. disait à la Samaritaine que la vie était un don de Dieu, elle a compris parce qu'elle a eu assez d'humilité pour croire dans la parole du Messie qui lui parlait. Mais les autres Samaritains n'ont rien compris parce que leur jugement était déjà fait et qu'ils ne voulaient rien apprendre de ce visionnaire!

Quand N.-S. a dit aux apôtres qu'il allait donner son corps à manger, les apôtres ont compris parce qu'ils ont été assez humbles pour croire que Dieu peut faire des choses qui nous paraissent impossibles. Mais les autres disciples ont refusé de croire parce qu'ils ont jugé qu'il était impossible de donner son corps à manger.

Quand N.-S. a dit au paralytique: "Tes péchés te sont remis lève-toi", le malade a marché et a cru que ses péchés étaient remis. Les Pharisiens ont refusé de croire que Jésus pardonnait les péchés. Leur idée était faite: Dieu seul pardonne les péchés. Ils l'ont vu marcher. Ça ne fait rien: il est possédé du démon!

Quand Jésus est mort sur la Croix, le centurion qui gardait le Crucifié, s'est approché lentement, anxieusement de Lui. Il était profondément troublé. Puis d'une voix ferme, il déclara aux soldats sous ses ordres: "Vraiment, cet homme était le Fils de Dieu". Ce qu'il a fallu de purification intérieure et d'humilité pour reconnaître que cet homme qu'il venait de tuer lui-même si aisément, était le Fils de Dieu! Et au même moment, les autres spectateurs criaient en délire: "Si tu es le Fils de Dieu, descends donc de la croix!" Ils n'ont absolument rien compris en dehors de leur petit jugement sommaire et enfantin: un homme qui meurt crucifié est un homme comme les autres!

3) C'est pourquoi je vous dis que l'esprit humain tant qu'il n'est pas devenu humble, assez humble pour être délivré de ses jugements élémentaires, assez humble pour être disponible à la lumière de Dieu, ne peut rien comprendre à la vérité révélée par Notre-Seigneur.

Le savant trouve l'une après l'autre les lois de la nature. Il a de subtils ravissements. Il pourrait, s'il le voulait, faire éclater le monde. N'allez pas lui parler de Dieu! Il est rempli de science. Demain, il va mourir d'une angine ou d'un accident d'avion comme tout le monde et il va paraître devant le Créateur, celui qui les a créées les lois de la nature. Et devant le Créateur, il sera question des secrets de sa conscience personnelle!

Ne croyez pas que je méprise la science. Je la révère. Mais j'estime que n'importe quelle science qui rend un homme orgueilleux est une puérile vanité. A quoi sert de connaître le secret des atomes si j'ignore le secret de ma propre destinée? Et faut-il être particulièrement intelligent pour deviner qu'il y a plus de force latente dans une âme humaine que dans ce bloc d'uranium qui un jour fera explosion?

Il y a des savants orgueilleux et il y a des ignorants orgueilleux. Car l'ignorance engendre l'orgueil autant que la science. Il suffit d'un seul jugement inamovible pour fermer un esprit.

N'importe qui peut dire qu'il est libre et qu'il a droit de penser et de vivre comme il le veut. Ce n'est pas cela la liberté mais le pauvre homme ne le saura jamais. Il mourra en discourant sur la liberté et n'aura jamais connu un instant de liberté de toute sa vie.

N'importe qui peut excuser sa passion en disant: "C'est Dieu qui m'a fait ainsi!" Ce n'est pas lui le coupable, c'est Dieu!

Et tout le monde peut dire de la vie qui lui est donnée: "La vie de Dieu, elle ne mérite même pas que je la vive!"

Et devant la souffrance: "Dieu est injuste... ce n'est pas vrai qu'il nous aime!

Et devant la loi éternelle et immuable de Dieu gravée au fond de toute conscience: "J'ignore cette loi-là, je suis la mienne!"

Et devant la troublante perspective de notre éternité: "Cela ne m'intéresse pas!"

C'est cela, tout le monde a raison: les enfants dévoyés, les jeunes libertins, les hôtes des tavernes, les penseurs superbes... tout le monde a raison... Dieu seul a tort!

(suite à la page 10)

Les sacs de thé Salada sont toujours commodes

SACS DE THÉ "SALADA"

CHEVROLET

La Chevrolet—et seule la Chevrolet—vous apporte tous ces avantages majeurs au coût le plus bas!

Nouvelles Carrosseries Fisher Vedettes d'Élégance

Nouveaux Intérieurs Fisher Deux Tons

Direction à Équilibre Axial

Pare-Brise Bombé à Visibilité Panoramique

La Plus Grosse de Toutes Les Autos à Bas Prix

Possession—Utilisation—Entretien Particulièrement Économiques

Freins Hydrauliques Certi-safe Éprouvés

Faites-en une inspection générale et vous saurez que c'est votre MEILLEURE VALEUR EN GÉNÉRAL!

LA CHEVROLET 1950

est PREMIÈRE...et la meilleure...au coût le plus bas!

Examinez-la bien, sans vous presser! Étudiez chaque aspect et chaque caractéristique de cette puissante Chevrolet qui donne le ton pour 1950! Vous saurez alors qu'elle est *la première et la meilleure au coût le plus bas!*

C'est vrai à tout point de vue, de la beauté plus riche de sa carrosserie par Fisher au confort plus spacieux de son intérieur deux tons . . . de la parfaite docilité de sa direction symétrique à l'effet positif de ses freins hydrauliques Certi-Safe . . . de la puissance et de la douceur supérieures de son remarquable nouveau moteur à l'économie exceptionnelle de son prix d'achat, de son utilisation et de son entretien! Car *seul* Chevrolet vous apporte toutes les caractéristiques de grosse voiture de la Chevrolet au coût le plus bas!

Vous comprendrez que la *Chevrolet l'emporte en tout point,* et par la plus grande marge de toute son histoire.

Venez voir cette voiture peu coûteuse dotée de tous ces avantages majeurs. Examinez-la bien, et vous saurez que c'est *votre meilleure valeur en général!*

MOTEUR À SOUPAPES EN TÊTE PLUS PUISSANT ET TRÈS AMÉLIORÉ

AVEC CARBURATEUR À JET DE PUISSANCE AUXILIAIRE ET PLUS GRANDES SOUPAPES D'ÉCHAPPEMENT

Le bon moteur Chevrolet est maintenant meilleur que jamais . . . plus puissant, plus nerveux, il donne une meilleure performance en général . . . et la remarquable économie qui a toujours fait sa renommée. Le nouveau carburateur à jet de puissance auxiliaire ne fait pas qu'améliorer le rendement — il accélère le réchauffage — épargne de l'essence! Une meilleure performance aux faibles allures et un meilleur fonctionnement dans les côtes sont d'autres avantages de cette excellente nouvelle édition du moteur à soupapes en tête Chevrolet, un champion mondial.

UNE VALEUR GENERAL MOTORS

C-450A.F

La plus achetée... CHEVROLET *La plus achetable au Canada*

CHEVROLET MOTOR SALES COMPANY OF MONTREAL LTD
2085 ouest, rue Ste-Catherine, Montréal, Qué. — WE. 6781

DUVAL MOTORS LIMITED
529, rue Jarry — TA. 7211

ROBITAILLE MOTORS LIMITED
5004-5016, boul. Décarie — WA. 8171

LEDUC AUTOMOBILES (CANADA) LIMITED
3421, avenue du Parc (près Sherbrooke) — BE. 2841

DES CHATELETS AUTOS LTEE
4590, rue St-Denis — LA. 0186

RANGER MOTOR SALES
2225, rue Notre-Dame, Lachine, Qué. — Zone 8-197

DUVAL MOTORS LIMITED
3930 est, rue Ste-Catherine — FA. 3542

DOYLE MOTORS LIMITED
4501, ave Bannantyne, Verdun, Qué. — YO. 1130

GARAGE DESCHAMPS
94, rue Ste-Anne, Ste-Anne de Bellevue, Qué. — Tél. 661

Le revenu agricole canadien s'est maintenu à un haut niveau en 1949

Les fermiers ontariens ont touché le plus fort montant en paiements au comptant, soit $653,500,000

Ottawa, 27. (C.P.) — Les fermiers canadiens ont retiré une somme totale de $2,456,871,000 de la vente de leurs produits au cours de l'an dernier. Le bureau fédéral des statistiques souligne aujourd'hui que ces résultats ne montrent qu'une très légère diminution sur ceux de l'an dernier qui avaient été de $2,459,393,000.

Le maintien du revenu agricole à un haut niveau, souligne le bureau, est attribuable en grande partie à des ventes plus considérables de blé et de bestiaux, surtout à des prix plus élevés pour ces deux produits. Les fermiers de l'Ouest canadien ont également touché des sommes considérables soit $220,000,000, sous forme de subsides du gouvernement et représentant des paiements à recevoir sur des récoltes antérieures.

C'est ainsi que les ventes totales de grains, de foin et de grains de semences se sont chiffrées par $855,913,000 contre $808,601,000 en 1948. Le blé à lui seul a rapporté une somme de $464,786,000 comparativement à $407,851,000 précédemment. Les ventes de bestiaux ont rapporté $806,212,000 contre $787,375,000 en 1948. La vente des produits laitiers a eu un total de $350,032,000, soit une diminution sensible sur celui de 1948. Les autres cultures ont rapporté un total de $154,737,000 contre $159,422,000 précédemment. La récolte de fruits a valu environ $45 millions, soit un million de moins qu'en 1948.

Voici un tableau donnant le revenu retiré sous forme de paiements comptants par chaque province avec chiffres comparatifs:

Provinces	*1948*	*1949*
Ontario	$653,500,000	$662,032,000
Saskatchewan	556,400,000	534,000,000
Alberta	460,200,000	452,500,000
Québec	346,700,000	355,000,000
Manitoba	238,000,000	237,300,000
Colombie canadienne	98,000,000	102,300,000
Nouveau-Brunswick	44,700,000	46,400,000
Nouvelle-Ecosse	38,000,000	37,500,000
Ile du Prince-Edouard	21,300,000	22,400,000

Très forte production de pétrole en Alberta

La production de pétrole et de gazoline naturelle en Alberta au cours de la semaine terminée le 20 mars dernier a atteint un sommet avec un total qui a dépassé par plus de 5,600 barils chaque jour la production de la semaine précédente. La production au cours de cette semaine a eu une moyenne quotidienne de 79,727 barils contre 74,123 au cours de la semaine terminée le 13 mars.

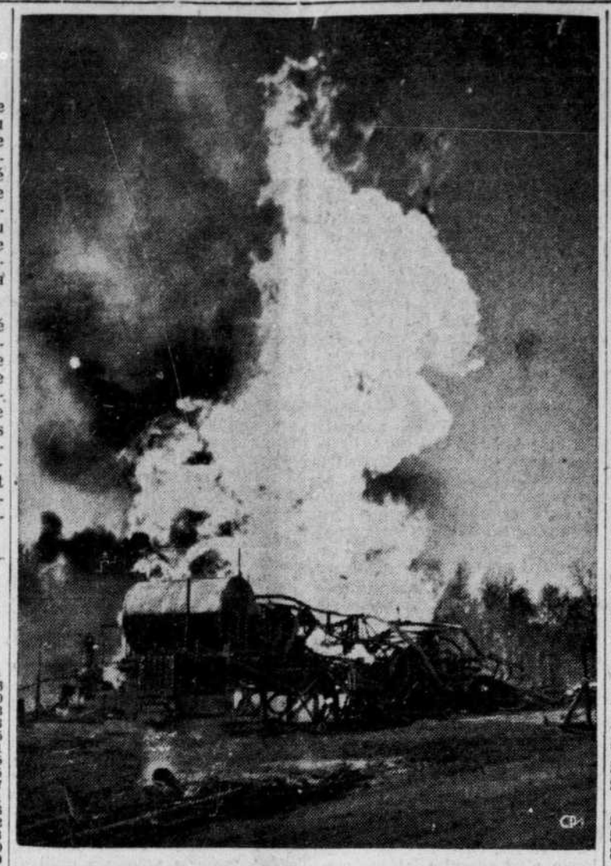
La plus forte augmentation a été enregistrée par le champ Leduc-Woodbend avec une production de 32,125 barils chaque jour contre 26,956 précédemment. La production quotidienne dans le champ de Redwater a été de 31,644 barils contre 31,383 au cours de la semaine terminée le 13 mars dernier. La production a également augmenté dans le champ de Turner Valley avec une moyenne quotidienne de 10,142 barils.

FONDS MUTUELS

Cours fournis par A. M. KIDDER & COMPANY, 388 ouest, St-Jacques, Montréal

	Offre	Dem
xAffiliated Funds Inc. Com.	4.40	4.76
xAmerican Business Shares	3.97	4.30
xBoston Fund Inc.	21.86	23.63
xBullock Fund Ltd.	19.85	21.75
Canadian Investment Fund	5.00	5.45
Commonwealth Intl. Corp.	3.72	4.01
xDividend Shares	1.60	1.75
xEaton & How. Bal. Fund	28.01	29.95
xFundamental Inv. Inc.	15.69	17.17
xGroup Secs — Auto Shares	6.48	7.11
xGroup Secs — Rail Shares	4.81	5.28
xGroup Secs — Steel Shares	5.12	5.62
xIncorporated Investors	23.66	25.58
xKeystone Custodian B-4	10.08	11.00
Leverage Fund	29.22	31.59
xMass Invest. 2nd Fund Inc	13.32	14.40
xWellington Fund Inc.	18.37	20.04
Investment Trusts		
xIndependant Trust Shares	2.26	2.37
United Bond and Share	.12	

x—En fonds américains



UN PUITS D'HUILE EN FLAMME — La mise en production d'un puits de pétrole constitue parfois une opération dangereuse ainsi que l'indique cette photo prise dans le champ d'Excelsior à 12 milles au nord d'Edmonton. A peine terminée, ce puits d'essai a pris feu et quatre hommes ont été blessés. Les flammes étaient si ardentes que l'appareil de forage, composé en grande partie d'acier, a été complètement fondu. (Photo C.P.)

Faits saillants à la Bourse

THE BRITISH AMERICAN OIL COMPANY LIMITED

Les agents de transfert de British American Oil Company Ltd ont avisé la Bourse de Montréal que pour le mois se terminant le 24 mars 1950, 66,203 actions supplémentaires, à 3¾% cumulatif, rachetables, du fonds d'amortissement, première série, convertibles et privilégiées furent converties en un montant équivalant d'actions ordinaires. Après que ce changement fut effectué, 510,700 actions privilégiées et 2,861,942 actions ordinaires étaient en circulation.

BULOLO GOLD DREDGING, LTD

Bulolo Gold Dredging, Limited, a informé la Bourse de Montréal que pour le trimestre se treminant le 28 février 1950, 3,022,000 verges cubes de gravier ont été traitées pour un recouvrement de 15,387 onces d'or fin ,lesquelles à $35 l'unité (fonds américains) donnent un total de $538,545.

Durant la même période, en 1949, 2,370,715 verges furent traitées pour une recouvrement de 14,254 onces s'évaluant à $498,890.

Pour les neuf mois se terminant le 28 février, l'usinage de 10,757,740 verges de gravier a produit 56,247 onces d'or fin estimées à $1,968,645 en fonds américains.

Pour la même période, l'an passé,, 7,359,815 verges ont produit 52,235 onces d'une valeur de $1,828,225.

Les travaux pour le redressement de la dragne no 5 ont progressé d'une manière satisfaisante cependant, il faudra encore attendre quelques semaines avant que les dommages complets soient connus et l'on pourra ensuite avoir une idée quant à la date de la mise en opération de cette dragne.

Le 12 janvier les employés ont demandé des augmentations. Après avoir négocié durant quelque temps, on a décidé d'augmenter les salaires des employés européens d'une livre par semaine et l'allocation du coût de la vie pour les employés mariés sera augmentées de dix-sept shillings et six pences. A cause de ces négociations, les opérations des dragues furent suspendues deux jours en février et deux jours en mars.

BRITISH DOMINION OIL AND DEVELOPMENT CORP. LTD.

Le Curb de Montréal a été informé par British Dominion Oil and Development Corp., Limited qu'une assemblée générale des actionnaires aura lieu mardi le 18 avril 1950 afin d'approuver la réorganisation de la compagnie par un échange d'actions sur une base d'une nouvelle action pour chaque trois actions détenues.

La nouvelle compagnie sera connue sous la raison sociale New British Dominion Oil Company ayant un capital de 4,000,000 d'actions dont 1,500,000 actions seront émises aux anciens actionnaires et la balance, soit 2,500,000 actions, ira au Trésor.

ST. LAWRENCE PAPER MILLS COMPANY LIMITED

La Bourse de Montréal a été avisée qu'un total de 76,338 actions de second privilège de St. Lawrence Paper Mills Company Ltd étaient en circulation à la date du 20 mars.

CANADA IRON FOUNDRIES LTD

Canada Iron Foundries Limited a informé la Bourse de Montréal qu'à la date du 20 mars 24,949 actions privilégiées, d'une valeur au pair de $10, et 421,299 actions ordinaires étaient en cours.

BRITISH COLUMBIA ELECTRIC CO. LTD

60,000 actions supplémentaires à 4¾% cumulatif, privilégiées, rachetables, de B.C. Electric Co Ltd furent admises pour être transigées sur la Bourse de Montréal à l'ouverture des affaires le 1er avril 1950.

ST. LAWRENCE CORPORATION LIMITED

On annonce à la Bourse de Montréal qu'un total de 194,297 actions de second privilège de St. Lawrence Corporation Limited étaient e ncirculation le 20 mars 1950.

VIAU LIMITEE

Les "droits" de souscription à des actions ordinaires additionnelles de Viau Limitée ont été mis sur le marché de la Bourse de Montréal, le vendredi, 24 mars 1950, dès l'ouverture.

Les actionnaires inscrits le 24 mars peuvent souscrire à ces actions additionnelles à raison de $25 l'unité. Chaque actionnaire a droit à une action additionnelle pour quatre actions déjà détenues.

Ces "droits" expireront le 28 avril 1950, à 3 h. p.m. et seront cédés au comptant le 27 et le 28 avril.

SIMPSONS LIMITED

La Bourse de Montréal mettra sur le marché, le lundi, 27 mars 1950, à l'ouverture, 50,000 actions privilégiées additionnelles, remboursables, à 4½% cumulatif, de Simpsons Limited.

CANADIAN CANNERS LIMITED

La Bourse de Montréal rayera de son bulletin officiel, à la fermeture, le mardi 28 mars 1950, les actions de premier privilège, à 5% cumulatif, de Canadian Canners Limited. Ces actions seront en effet rachetées le 1er avril.

T. H. ESTABROOKS COMPANY LIMITED

L'agence de transfert de T. H. Estabrooks Company Limited, a notifié la Bourse de Montréal qu'à la date du 20 mars, 50,111 actions privilégiées étaient en circulation.

Les profits nets de Price Brothers à un niveau très élevé l'an dernier

Le dividende versé au cours de l'année sur les actions ordinaires a été de $4.50 contre $4.00 en 1948

Une analyse du rapport annuel de Price Brothers & Co., rendu public aujourd'hui, indique un profit d'exploitation de $14,468,665 pour l'exercice financier terminé le 31 décembre dernier, comparativement à $15,186,550 en 1948. Après déduction des différents frais d'exploitation, des frais de finance et de la dépréciation, les profits nets de l'exercice se sont chiffrés par $7,125,007 contre $7,986,717 en 1948. Ces bons résultats ont permis aux directeurs de la compagnie de suivre au cours de l'an dernier une politique très généreuse en ce qui concernait les dividendes. En effet, il a été versé sur les actions ordinaires un montant de $4.50 par action contre $4.00 en 1948.

Le bilan de la compagnie indique un actif total de $73,364,144, soit un sommet dans l'histoire de cette entreprise. Les disponibilités se chiffrent par $28,118,932 et le passif à court terme par $7,383,102, laissant un fonds de roulement de $20,736,880 contre $24,224,178 précédemment. Le surplus montré à la fin du dernier exercice financier était de $15,755,563 contre $12,794,106 à la fin de 1948.

Dans ses remarques aux actionnaires, M. A C. Price, président, a noté qu'au cours de l'année une réserve de $1,000,000 a été constituée afin de prévenir toute perte qui pourrait être enregistrée par suite de fluctuations dans la valeur des inventaires. La réserve pour contingences atteint présentement un total de $4,000,000. Ce montant, de l'avis du président, est plus que suffisant pour prévenir les plus fortes variations que pourront enregistrer les prix au cours de la présente année.

Moyennes hebdomadaires de la Bourse et du Curb de Montréal

SEMAINE SE TERMINANT LE 24 MARS 1950

Volume	Cette semaine	Semaine précédente	Année précédente
Industriels	346,330	366,357	179,373
Mines	801,316	880,151	1,250,968
	1,147,646	1,246,508	1,430,341

	Nomb. de valeurs transigées	Gains	Pertes	Inchangées	Nouv. hauts	Nouv. bas
Cette semaine	374	154	116	104	71	30
Semaine précédente	372	166	109	97	60	37

DIX INDUSTRIELS LES PLUS ACTIFS

Southmount Inv.	25,391
Brazilian Traction	15,530
Abitibi P. & P.	14,952
B. C. Forest	14,785
Cons. Paper	13,283
Sdn Western Lumber	10,400
Imperial Oil	9,658
Argus	9,265
Dom. Textile	7,134
C.P.R.	6,415

DIX MINES LES PLUS ACTIVES

Louvicourt	101,700
Anacon	66,500
Candego	60,600
Jaculet	56,501
Sullivan Cons.	52,200
United Asbestos	42,800
Norseman	40,500
East Sullivan	33,600
Royalite	32,500
Bouzan	24,000

VALEUR DES TRANSACTIONS

Semaine se terminant le 17 mars	$ 8,791,430.
Semaine précédente	$ 7,794,394.

MOYENNES DE MONTREAL

	8 Banques	10 Utilités	30 Indust.	30 Combinés	10 Papiers	15 Mines
Fermeture vendredi	29.78	80.0	143.2	122.1	397.91	65.39
Semaine précédente	29.83	80.3	144.3	123.0	395.19	65.42
Mois précédent	30.02	76.8	141.1	119.7	379.41	64.20
Année précédente	27.48	71.9	122.3	105.5	320.07	63.88
Chang. de la semaine	—0.05	—0.3	—1.1	—0.9	+2.72	—0.03
Haut de la semaine	29.87	80.1	144.3	122.9	397.91	65.97
Bas de la semaine	29.78	79.7	143.2	122.1	394.60	65.39
Haut pour 1950	30.13	80.3	146.2	123.0	397.91	68.87
Bas pour 1950	29.23	74.5	138.1	117.2	355.89	63.80
Haut pour 1949	29.91	75.0	142.4	119.9	382.15	74.40
Bas pour 1949	27.09	70.0	109.3	96.3	251.34	60.17

Bourse de Montréal

Le total des ventes a été de 38,500 actions industrielles et de 59,200 actions minières lundi dernier en comparaison de 43,200 actions industrielles et de 55,300 actions minières vendredi dernier.

	Ouv.	Haut	Bas	Ferm.
Abitibi Pap.	26¼	26½	26¼	26½
do priv	23	23¼	23	23¼
Algoma Stl.	14¾	14¾	14¾	14¾
Aluminium	58¾	58¾	58½	58¾
Asbestos	25½	25½	25½	25½
Bathurst A	26⅝	26⅝	26⅝	26⅝
Bell Tel.	39¾	39⅞	39¾	39⅞
Brazilian	22⅜	22⅝	22⅜	22⅝
B A Oil	26⅛	26½	26⅛	26½
do priv	26	26	26	26
BC Forest	345	345	345	350
BC Power A	28¾	28¾	28¾	28¾
Bldg. Prods	32½	32½	32½	33½
Can. tSeam.	19¼	19¼	19¼	19¼
do priv	40	40	40	40
Can. Brews.	22¾	22⅞	22¼	22⅝
Can. Car A	14½	14½	14½	14½
Can. Cel.	3½	33½	33⅛	33⅝
Can. Cel. p	40	40	40	40
Can. Cel. p	23½	23½	23½	23½
Can Ind Al A	9¼	9¼	9¼	9¼
Can Pac Rly	17¼	17¼	17⅛	17¼
Cons. Smelt.	92½	93½	93½	93½
Dist. Seag.	22¾	22⅝	22⅝	22¾
Dom. Bridge	43	43	43	43
Dom. Glass pr	35⅛	35½	35½	35½
Dom Stl. B	20½	20½	20½	20½
Dom Tar pr	22¼	22¼	22¼	22¼
Dom. Textile	11⅛	11⅛	11	11
Eddy Paper A	15½	15½	15½	15½
Estabrooks pr	19⅜	19⅜	19⅜	19⅜
Fraser Co's	25¼	25½	25¼	25½
Gat. Power	18⅜	18⅜	18⅜	18⅜
Howard Sm.	40½	41⅞	40½	41⅛
Do pr	49¼	49¼	49¼	49¼
Hud Bay Min	43½	43½	43½	43½
Imp. Oil	22¼	22⅝	22¼	22⅜
Imp. Tob.	13½	13¾	13½	13½
Do $25 pr	26¼	26¼	26¼	26¼
BANQUES				
Can. Nat.	20	20	20	20
Commerce	27⅜	27⅜	27⅜	27⅜
Nova Scotia	40	40	40	40
Royal	27½	27½	27½	27½

Moyenne des actions à New-York

Compilées par la Presse Associée

	30	15	15	60
Ferm hier	105.2	41.7	45.2	74.8
erm. ant.	105.6	42.2	45.5	75.2
Haut 1949-50	105.6	43.0	45.6	75.3
Bas 1949-50	81.5	39.6	38.2	58.0
Haut 1948	96.7	48.1	42.3	72.4
Bas 1948	83.3	36.2	38.0	60.3



M. L.-A. FRAIKIN, directeur-gérant de Franki Compressed Pile Co. of Canada Ltd., qui a été élu directeur de Montreal Builders Exchange à l'assemblée annuelle.

L'Association des marchands de bois tiendra un congrès ici en novembre

Une initiative nouvelle qui contribuera certainement à mieux faire connaître cette association à l'étranger

L'Association des manufacturiers et des marchands de bois de la province de Québec tiendra pour la première fois l'automne prochain un important congrès dans la métropole. Chaque année, cette association, qui groupe un nombre considérable de membres dans toute la province, organisait un voyage au Saguenay et tenait son assemblée au cours de cette croisière. Cette année, les directeurs de l'Association ont décidé de changer cette coutume et de tenir un congrès général dans la métropole à l'occasion de l'assemblée annuelle qui a habituellement lieu vers le milieu de novembre. Des représentants des associations similaires des autres provinces seront invités et comme le précisait hier soir M. Frédéric Houde, président de l'Association, il sera beaucoup plus facile de cette manière de grouper une plus grande quantité de membres et surtout de mieux faire connaitre les buts de l'association à l'étranger.

Au cours de la réunion d'hier soir, les membres ont également discuté de la nécessité de demander certains changements à la loi de construction de la cité de Montréal par suite de la pénurie de certaine catégorie de bois de charpente. L'association se propose également de demander de nouveau à Québec une revision de la loi des accidents du travail afin de rendre moins onéreuses les cotisations demandées à certains manufacturiers. Il fut également question d'un comité dont le but principal serait de mieux coordonner les différents prix des détaillants.

La prochaine assemblée mensuelle sera tenue à Québec au cours d'avril prochain.

Curb de Montréal

Fermeture des cours le 27 mars

	Ouv.	Haut	Bas	Ferm.
Beatty A	12½	12½	12½	12½
Br & Mill A	40	40	40	40
Brown Co.	385	380	385	380
Can & Dom Su	22⅜	22½	22⅜	22½
Can Fairb.	46	46	46	46
C.I.L.	23	23	23	23
Can Marco.	415	415	415	415
Can. Vickers	100	102	100	102
CW Lumb.	380	380	380	380
Chateo Stl.	13	13	13	13
Cons. Paper	20¼	20½	20¼	20½
Cons. Text.	12¾	12⅝	12⅝	12¾
Dom. Eng.	60	60	60	60
Donnacona	18½	18½	18½	18½
Eastern Stl.	5⅞	5⅞	5⅞	5⅞
Ford A	28¾	28⅝	28⅜	28¾
Gt. Lakes Pap	17½	17½	17⅜	17½
Hayes Stl.	36¼	36½	36	36
Maxwell	6¾	6⅝	6⅝	6¾
M & O Pap.	19	19	19	19
Orange Crush	7⅜	7¾	7⅜	7⅜
Pwr. Corp. pr	110½	110½	110½	110½
Reitman's	22½	22½	22½	22½
MINES				
nacon	65	66	65	66
Ascot	54½	55	53	55
Bonville	2¾	2¾	2¾	2¾
Bouzan	6	6	6	6
East Sull	570	575	565	575
Hollinger	10⅜	10⅜	10⅜	10⅜
Stand. Gold	10	10	10	10
Sullivan	275	275	275	275
Torbrit	119	119	117	117
HUILES				
Anglo Can	445	450	445	450
Caig & Edm	740	740	740	740
Gaspe	170	170	167	170
South Braz.	10	10	10	10

Bourse de Toronto

Fermeture des cours le 27 mars

	Haut	Bas	Ferm.
Abitibi Pfd.	23¼	23⅛	23¼
Algoma	14¾	14⅝	14⅝
Area	14⅝	14⅜	14⅜
Ascot	54	54	54
Atlantic Oil	161	160	160
Bagamac	26½	26	26
Barnat	145	142	142
Bell Tel.	40	40	40
Brazilian	22½	22¼	22½
B. C. Forest	350	340	340
Brit. Dom.	24⅞	24½	24⅝
Buffalo Cdn.	13½	13½	13½
Calmont	49	49	49
Campbell	270	270	270
Can. Steams	19¼	19¼	19¼
Cdn. Brew.	22½	22¼	22¼
Cdn. Celanese	33½	33½	33½
Cdn. Loco.	23⅝	23⅝	26⅜
C. P. R.	17¼	17¼	17¼
Central Leduc	125	125	125
Chimo	18½	18½	18½
Contarium	105	105	105
Cons. Ansley	26¾	26½	28½
Cons. Beattie	60	58	58
D'Aragon	14	14	14
Davies A	21	21	21
Dist. Seag.	22⅛	22⅛	22⅝
Dom. Textile	11⅛	11⅛	11⅛
Donalda	56	55	55
East Malartic	230	227	227
East Sullivan	580	560	575
Eldona	33⅛	33¼	33¾
Fed. Pete	245	240	245
Gold Man.	250	245	245
Hard Rock	36¼	35	36¼
Hosco	7	6½	6½
Curb			
Bronw Co.	395	390	390
Cdn. Bronze	24	24	24
Cdn. Fairbanks	45⅝	45⅝	45⅝
Cdn. Marconi	420	415	415
Cons. Paper	20⅜	20¼	20⅜
Dom. Bridge	43½	43½	43½
Hayes	36½	36	36
Int. Paper	43¼	43¼	43¼
Price	71	71	71

Province de Québec,
District de Montréal
No 283,432

Cour Supérieure

J.-HENRI BRIEN, constructeur, des cité et district de Montréal, faisant affaires seul sous les nom et raison sociale de "NORTHERN TRUST COMPANY".

Demandeur

vs

MARCEL LAROCHE, de Verdun, district de Montréal.

Défendeur.

Il est ordonné au défendeur de comparaître dans le mois.

Montréal, le 25 mars 1950.

T. DEPATIE,
Député-Protonotaire.

Rapports financiers

International Metal Industries

M. H. W. Knight, président d'International Metal Industries, Ltd., rapporte que les ventes de la compagnie au Canada et aux Etats-Unis ont atteint un niveau sans précédent en 1949. Le bénéfice d'exploitation s'est accru de $2,300,986 à $2,608,957 et le profit net est passé de $1,366,409, ou l'équivalent de $5.04 l'action "A" et "B" en 1948 à $1,421,914, ou $5.28 l'action l'an dernier.

L'actif disponible et le passif exigible ont tous deux augmenté, soit à $12,906,470 et $2,940,840 respectivement. Le fonds de roulement est passé de $8,023,864 à $9,965,630. L'encaisse a plus que doublé, s'établissant à $5,430,421 au lieu de $2,488,224 en 1948. Les comptes à recevoir ont augmenté de $1,904,291 à $2,178,570, tandis que les inventaires ont baissé de $5,940,274 à $5,297,479.

Après le transfert de $248,100 au fonds d'amortissement en 1949 et après déduction du prix de rachat de 998 actions privilégiées, le solde de ce compte se plaçait à $250,000 à la fin de l'exercice. Depuis la création de ce fonds d'amortissement, la compagnie a racheté et annulé 4,473 actions privilégiées et il en reste 35,537 en cours.

Reliance Grain Limited

Reliance Grain Company Limited a essuyé une perte nette de $26,500 en 1949, comparativement à un profit net de $527,844, ou l'équivalent de $5.28 par action ordinaire, après avoir tenu compte des exigences d'un dividende d'un an sur les actions privilégiées en 1948. Le rapport déclare qu'en 1949 l'exploitation a été limitée à l'expédition et à l'exportation du grain. M. J.-D. Morin, président de la compagnie, déclare qu'après que l'on eut disposé de certains élévateurs à grain, à la campagne, en 1948, l'on avait eu l'intention de limiter les activités à l'expédition et à l'exportation du grain, et l'on espérait que l'on pourrait en retirer des profits raisonnables. Il ajoute que la compagnie projette de se retirer du domaine de l'expédition et de l'exportation avant l'ouverture des voies de navigation et que des mesures ont été prises à cet effet.

Can. International Investment Trust

Canadian International Investment Trust Limited rapporte un bilan favorable pour l'exercice financier terminé le 28 février 1950. M. Hugh Mackay, président de la compagnie, déclare qu'il y a eu une amélioration en regard de l'année précédente, se chiffrant à environ 11 pour cent en revenu brut et à près de 18 pour cent en revenu net.

Le revenu brut était de $189,137, contre $170,213, et après les déductions de dépenses, d'impôt sur le revenu et d'intérêts, le revenu net s'élevait à $131,010, comparativement à $11,124. Ces revenus étaient équivalents à $13.10 par action privilégiée 5%, par comparaison à $11.11, l'année précédente.

Les jaiements de dividendes se chiffraient à $17.50 par action privilégiée, y compris $12.50 pour les arrérages de dividendes. Les arrérages sont maintenant de $7.50 par action, comparé à $37.25 il y a cinq ans.

On remarque une hausse substantielle dans la valeur sur le marché des placements de la compagnie, qui s'élevaient à $3,524,000 le 28 février 1950, contre $3,190,000 l'année précédente.

Moyenne des obligations à New-York

Compilées par la Presse Associée

	20 Ch.f	10 Ind.	10 Util	10 Etr
Ferm. hier	95.3	102.5	104.9	74.4
Ferm. ant	95.4	102.5	104.9	74.4
Haut 1949-50	96.1	102.9	105.4	73.8
Bas 1949-50	88.4	101.6	100.8	62.9
Haut 1948	93.7	102.0	102.0	66.9
Bas 1948	87.1	99.8	98.0	60.2

Moyenne à la Bourse de Toronto

	20 Ind	30 Or	15 M U	10 P O
Ferm hier	216.77	101.61	108.20	63.47
Ferm ant	216.85	101.36	106.51	62.58
Haut 1950	216.85	102.65	108.76	62.39
Bas 1950	210.23	98.00	106.40	59.93
Haut 1949	211.74	112.73	114.46	70.21
Bas 1949	158.93	87.96	77.94	58.67

CARTES D'AFFAIRES

DACTYLOGRAPHES



Réparations location ventes de dactylographes machines à chèques, etc Assortiment complet de papier carbone et rubans Accessoires de bureau
Canada Dactylographe Enr.
44 e., rue St-Jacques, Montréal
Tél. HA. 6968 R.-T. Armand

FLEURISTE

The Kenny
FLEURISTE
Fondée 1831 MONTREAL
Ste-Catherine et Guy FI. 2491
Hôtel Mont-Royal PL. 4550
SERRES
4509 Côte-des-Neiges, AT. 1125

Royal — Remington — Underwood — L. C. Smith, Corona silencieux régulier et portatif. Protecteurs de chèques duplicateurs calculateurs et machines à additionner. Vente et service, échange, location, achat.



N. MARTINEAU & FILS
1019, RUE BLEURY
(entre Vitré et Lagauchetière) BE. 2319

IMPRIMEURS-GRAVEURS

Téléphone : ★BElair 3361
L'IMPRIMERIE POPULAIRE Limitée
EDITRICE DU "DEVOIR"
ROBERT PERREAULT
434 est, Notre-Dame, Montréal

ENCADREURS

Wisintainer & Fils
908, BOULEVARD ST-LAURENT
LES ENCADREURS
MANUFACTURIERS
LAnc. 2264
Moulures — Cadres — Miroirs
Réparations de cadres et miroirs

LAITERIE

CH. 6988 — 2599 Holt ROSEMONT
LAITERIE
Rosemont
Laiterie canadienne-française
A. PATENAUDE, propriétaire

ENTREPRENEUR-ELECTRICIEN

Entrepreneur-électricien
J. K. MALOUF
Entretien — Réparations
TU. 1637
6317, 25ème avenue, Rosemont

CARTES PROFESSIONNELLES

ASSURANCE

Horace Labrecque et Fils Ltée
COURTIERS D'ASSURANCES
Nous invitons les communautés religieuses à se prévaloir de nos services particuliers
CH 47A, 204 Notre-Dame ouest
Tél. MArquette 2383-2384

COMPTABLES

P.-A. GAGNON & CIE
Comptables agréés
Chartered Accountants
R. GAGNON C.A.
IMMEUBLE DES TRAMWAYS
159 OUEST, RUE CRAIG
Tél. HArbour 5990

AVOCATS

Anatole Vanier c.r. Guy Vanier c.r.
VANIER & VANIER
AVOCATS
57 OUEST, RUE SAINT-JACQUES
Tél. HArbour 2841

Hurtubise & Richard
Comptables agréés
Gérard HURTUBISE, c.a.
Maurice RICHARD, c.a.
Georges-R. MARTIN, c.a.
Marcel BISSON c.a.
MONTREAL

BREVETS D'INVENTION

Le Manuel de l'Inventeur et formule de preuve d'invention
10¢
écrivez à:
ALBERT FOURNIER
PROCUREUR de BREVETS d'INVENTION
934 Ste CATHERINE EST MONTREAL

LUCIEN VIAU
ET
ASSOCIES
Comptables agréés
CHAS DESROCHES, C.A.
FERNAND RHEAULT, C.A
159 O., rue Craig, MA. 1339
(EDIFICE DES TRAMWAYS)

Brevets d'Invention
MARQUES DE COMMERCE
DESSINS de FABRIQUE
en tous pays
MARION & MARION
Raymond-A Robic et Alfred Bastier
761 ouest, rue Ste-Catherine
MONTREAL

VIAU & ROBIN
Comptables agréés
LUCIEN-D VIAU, C.A.
H.-LIONEL ROBIN, C.A.
JACQUES-R CHADILLON C.A
4457, rue Wellington, VERDUN
YO. 0642

Chartrè, Samson, Beauvais, Gauthier & Cie
PAUL GONTHIER, associé à titre particulier
Comptables agréés
Montréal, Québec, Rouyn, Rimouski

Electricité médicale Rayons X
Dr Maxime Brisebois
L.G.M.C. F.R.C.P.C
De la Faculté de Médecine de Paris
Maladies génitales, endocriniennes urinaires digestives circulatoires
FRontenac 8252 816 Sherbrooke est

ASSURANCES



Compagnie d'Assurance sur la Vie
La Sauvegarde
MONTREAL
NARCISSE DUCHARME, Président

AVIS

Le nouvel immeuble de la
BANQUE DU CANADA A MONTREAL
901, SQUARE VICTORIA,
est maintenant occupé par

L'AGENCE DE MONTRÉAL DE LA
BANQUE DU CANADA
Tél. UNiversité 1781

LE REPRÉSENTANT DE MONTRÉAL DU SERVICE DES VALEURS DE LA
BANQUE DU CANADA
Tél. UNiversité 1781

LE BUREAU DU GÉRANT GÉNÉRAL DE LA
BANQUE D'EXPANSION INDUSTRIELLE
Tél. UNiversité 2701

ET LE BUREAU DE MONTRÉAL DE LA
COMMISSION DE CONTRÔLE DU CHANGE ÉTRANGER
Tél. UNiversité 5741

On est prié d'adresser désormais toute correspondance à
901, SQUARE VICTORIA

La première joute de la série disputée à Détroit

Les Leafs auront à jouer contre le club de l'endroit

Le gérant Tommy Ivan se dit assuré de la victoire des Ailes Rouges contre les détenteurs de la coupe Stanley — Le Canadien à New-York demain soir

C'est ce soir que se joue la première partie des séries éliminatoires de la coupe Stanley entre les clubs Détroit et Toronto, qui ont terminé la saison en première et troisième positions et les hommes de Tommy Yvan se disent de taille à vaincre les Torontois pour prendre une revanche sur l'an dernier alors que les Ailes Rouges furent défaits dans la série finale après avoir remporté le championnat du circuit Campbell.

Le club Détroit n'a eu aucune difficulté à s'assurer la première place dans les séries régulières de 1949-50 car lorsque la saison prenait fin dimanche soir dernier, les gars de la Ville des Automobiles avaient une avance de onze points sur le Canadien, qui s'assura la deuxième position devant les Leafs de Connie Smythe et dans la série semi-finale les champions sont favoris pour l'emporter car ils ont l'avantage de jouer leurs deux premières joutes sur leur propre glace et avec le fameux trio Lindsay-Abel-Howe en excellente condition physique le club de Tommy Ivan devrait être en mesure de déjouer Turk Broda à maintes reprises et s'assurer une avance qui lui permettra de se qualifier pour la finale qui sera contre le gagnant de la série Rangers-Canadien.

Les Ailes Rouges se basent sur leur record de la saison régulière, dans leurs joutes contre les Leafs, pour éliminer Toronto de façon décisive cette année. En 14 joutes cette saison le Détroit a battu Toronto huit fois et compté 47 buts contre seulement 26 pour le club de la Ville-Reine.

CANADIEN A NEW-YORK

Les Rangers sont confiants de causer une désagréable surprise dans l'autre série semi-finale, qui commencera demain soir à New-York, avec Edgar Laprade, le pivot des New-Yorkais, de retour sur l'alignement.

Les Rangers ont mis fin à une série de sept défaites consécutives en battant les Leafs au compte de 5 à 3 dimanche. Lynn Patrick, le pilote des Rangers, a déclaré que Laprade avait impressionné lors d'une pratique hier et devrait se signaler demain soir. Laprade s'est blessé récemment au genou et on craignait qu'il soit incapable de prendre part aux détails.

Laprade a expliqué que son genou le faisait encore un peu souffrir quand il tentait de prendre un élan rapide, mais qu'il serait en mesure de jouer demain. Il doit cependant porter un protecteur spécial et l'on doute que le scientifique centre soit à son meilleur pour l'importante série.

Dans le camp des Canadiens la confiance règne. Irvin croit que son club éliminera les Rangers pour se qualifier pour la finale. La deuxième joute de la série aura lieu au Forum de Montréal et samedi et la troisième à New-York dimanche. La série sera ensuite complétée au Forum.

Les Canadiens seront au grand complet pour la joute de demain avec Hal Laycoe et Billy Reay sur l'alignement. Reay a manqué les deux dernières joutes par suite d'une blessure à un pied. Laycoe s'est fracturé le nez samedi, mais sera en mesure de jouer demain. Les Canadiens sont favoris pour se qualifier pour la finale.

Voici l'alignement probable du début de la joute à New-York demain :

Canadiens. — Buts: Durnam; défenses: Reardon et Bouchard; centre: Lach; avants: Richard et Dussault.

RANGERS. — Buts: Rayner; défenses: Egan et Stanley; centre: Laprade; avants: Leswick et Fisher.

Ted Lindsay est champion

Il remporte le championnat individuel de la Ligue Nationale de Hockey en se classant bon premier chez les compteurs — Durnan en tête des cerbères

Ted Lindsay, des Ailes Rouges de Détroit, a officiellement remporté le championnat des compteurs de la Nationale, tandis que Bill Durnan, des Canadiens, a décroché, pour la sixième fois en 7 saisons, le trophée Vézina, accordé au meilleur gardien de buts du circuit.

Les statistiques finales indiquent que Lindsay a compté 23 buts et obtenu 55 assistances pour un grand total de 78 points, soit une avance de 9 points sur son plus dangereux rival, son coéquipier de ligne, Sid Abel.

Lindsay a établi un nouveau record pour les assistances avec 55, soit une de plus que l'ancien record de 54, qui était détenu par Elmer Lach du Canadien. Lach avait réussi son exploit dans une cédule de 60 joutes, tandis que Lindsay cette année a réussi le sien dans une cédule de 70 parties.

Abel a terminé deuxième avec 34 buts et 35 assistances. Gordie Howe, troisième mebre de la fameuse ligne du Détroit, a capturé la troisième place avec un total de 68 points, soit 35 buts et 33 assistances.

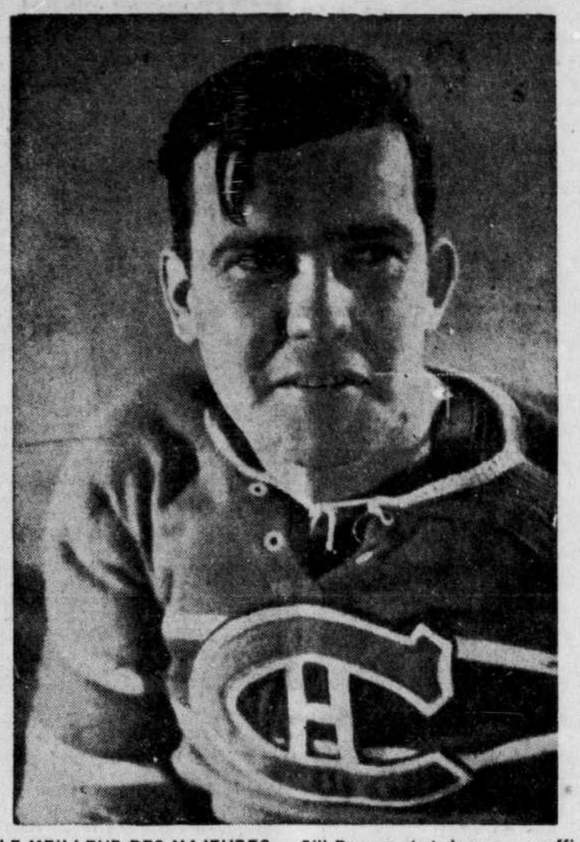
Maurice Richard, du Canadien, a été le meilleur compteur de buts du circuit avec 43. Richard s'est classé 4ème avec un total de 65 points. Au cours de la saison 1944-45 Richard a établi un record pour les buts avec 50, soit sept de plus que cette saison.

Turk Broda, des Leafs, a réussi le plus grand nombre de blanchissages, soit 9. Le Toronto a été l'équipe la plus punie du circuit avec 804 minutes au frigidaire. Bill Ezinicki, des Leafs, a de nouveau été le vilain du circuit avec 144 minutes au cachot.

Voici le classement:

	B.	A.	Pts
Lindsay, Détroit	23	55	78
Abel, Détroit	34	35	69
Howe, Détroit	35	33	68
Richard, Canadien	43	22	65
Ronty, Boston	23	36	59
R. Conacher, Chicago	25	31	56
D. Bentley, Chicago	20	33	53
Peirson, Boston	27	25	52
Prystai, Chicago	29	22	51
Guidolin, Chicago	17	34	51
Olmstead, Chicago	20	29	49
Lach, Canadien	15	33	48
Mosienko, Chicago	18	26	46
Maloney, Boston	15	31	46
S. Smith, Toronto	22	23	45
Reay, Canadien	19	26	45
Laprade, Ranger	22	22	44
Kennedy, Toronto	20	24	44
Leswick, Ranger	19	25	44
G. Stewart, Chicago	24	19	43
M. Bentley, Toronto	23	18	41

	PJ	BC	Bl	Moy
Durnan, Canadien	64	141	8	2.20
McNeil, Canadien	6	9	1	1.50
Lumley, Détroit	63	148	7	2.35
Sawchuck, Détroit	7	16	1	2.28
Broda, Toronto	68	167	9	2.45
Mayer, Toronto	8	2	0	2.00
Rollins, Toronto	2	4	1	2.00
Rayner, Ranger	69	181	6	2.62
Francis, Ranger	1	8	0	8.00
Gélineau, Boston	67	220	3	3.28
Henry, Boston	2	5	0	2.50
Bittner, Boston	1	3	0	3.00
Brimsek, Chicago	70	244	5	3.48



LE MEILLEUR DES MAJEURES — Bill Durnan s'est de nouveau affirmé le meilleur cerbère de la ligue Nationale pour la saison qui vient de se terminer en obtenant samedi soir son huitième blanchissage de la saison et il s'est également assuré la possession du trophée Georges Vézina pour la sixième fois depuis qu'il porte les couleurs du Bleu Blanc Rouge. Ce fameux gardien de buts décidera probablement de prendre sa retraite immédiatement après les séries de la coupe Stanley.

La 3ème joute de la série

Elle aura lieu ce soir, au Forum, entre les clubs Parc Extension et Abord-à-Plouffe — Les deux clubs sont égaux

La troisième joute de la série finale de trois de cinq pour le championnat de la Ligue Provinciale, entre les clubs Abord-à-Plouffe et Parc Extension, sera présentée ce soir, au Forum. La joute promet d'être serrée au possible. Chaque club a présentement une victoire à son crédit. Le vainqueur passera dans les éliminatoires pour le championnat de l'Est du pays.

Jos. Desroches, le pilote du Parc Extension, a annoncé hier soir, que son club serait au complet pour l'importante joute de ce soir. Denis Brodeur, cerbère du National junior, a remplacé adéquatement André Payette, présentement au repos à la suite d'une blessure, dans les filets du Parc Extension Brodeur remplacera de nouveau Payette ce soir.

La ligne formée de Gaston Labossière, Eddie Murphy et Albert Hodkinson s'est tout particulièrement distinguée sur la glace du Forum dimanche. Un deuxième trio formé de Les Ramsay, Jack Colby et Don Maher a également abattu de la bonne besogne.

L'Abord-à-Plouffe sera probablement privé des services de Jos. Petit. S'il ne joue pas il sera remplacé par Roger Chevalier en compagnie de Marcel Read et Bobby Young. Petit s'est blessé dans la deuxième période dimanche.

La quatrième joute de la série aura lieu jeudi soir à l'aréna St-Laurent. Rien n'a été décidé pour le site de la cinquième joute.

Dans les autres éliminatoires intermédiaires "A" dans la province, le club St-Hyacinthe a défait le Sorel au compte de 4 à 3 dans la première joute de la finale pour le championnat de la Ligue de la Rive Sud. La deuxième partie aura lieu ce soir. Dans la série entre les clubs Bagotville, du Lac St-Jean, et Richmond, le Bagotville a remporté les deux premières joutes par des comptes de 6 à 5 et 3 à 0. La série se continuera à Victoriaville.

Bill Chiara, des Rapides de Lachine, continue de mener les compteurs de la Provinciale dans les éliminatoires, avec onze buts et huit assistances à son crédit. Le Lachine est cependant éliminé et tout indique qu'un joueur du Parc Extension ou du club Abord-à-Plouffe devancera Chiara sous peu.

Yvan Dugré confiant de voir le Saint-François l'emporter

Le pilote du Sherbrooke annonce que ses joueurs sont en parfaite condition et qu'ils triompheront des As de Québec dans la série finale

La série finale pour le championnat de la ligue Senior de Québec se continuera ce soir à Sherbrooke alors que les As de Punch Imlach iront rendre visite au Saint-François d'Yvan Dugré et cette joute promet d'être fort intéressante car la rivalité est grande entre ces deux équipes et comme les deux clubs sont actuellement sur un pied d'égalité avec chacun deux victoires à son crédit et le vainqueur de ce soir prendra le devant et il aura de grandes chances de se qualifier pour les séries de la coupe Allan.

Comme on le sait, en fin de semaine, le Sherbrooke et le Québec ont divisé, le Saint-François perdant chez lui samedi mais gagnant dimanche au Colisée de la Vieille Capitale mais l'instructeur Dugré prétend que ses joueurs sont en excellente condition physique aujourd'hui et il se dit confiant de l'emporter ce soir et d'éliminer les As dans cette série de quatre de sept.

Yvan Dugré espère bien doter la ville de Sherbrooke de la coupe Allan. "Je crois que mes joueurs pourront accomplir cet exploit, s'ils affichent la tenue que l'on attend d'eux. L on ne sait pas toutefois ce qui peut survenir durant une courte série", a-t-il déclaré.

L'instructeur du Sherbrooke a déclaré qu'Adjutor Côté ne comptait pas présentement, parce qu'il l'utilisait pour "tuer le temps" pendant que son club jouait à court d'un homme. Nous avons reçu plusieurs punitions et Côté, en plus d'être un dangereux compteur, est un as sur la défensive", a dit Yvan.

Les trois lignes d'attaque sont maintenant formées comme suit: McAtee, Planche, Sinclair; Gladu, Côté, Vinet et O. Carnegie, Barry. Préfontaine. Marcel Filion agit comme joueur d'utilité. McAtee un vétéran, a affiché une tenue vraiment sensationnelle depuis le début des séries éliminatoires et cela ne fait que réjouir l'instructeur du Sherbrooke.

La série finale de la ligue Senior devra être terminée jeudi soir, car le gagnant devra se rendre à Sydney pour y rencontre le club de Murph Chamberlain samedi. Il se pourrait qu'une couple de parties de cette série, si le Sherbrooke élimine le Québec, aient lieu au Forum. La Québec Amateur Hockey Association prendra une décision jeudi.

LE PROGRAMME EST COMPLETE

Le promoteur Eddie Quinn a complété son programme de lutte pour mercredi soir, en faisant signer à Henri Vermeersch un contrat qui l'opposera à Al Tucker dans le lever du rideau. Le champion d'Europe et de France s'est déjà taillé une belle réputation depuis son arrivée dans la métropole. Il a donné de superbes démonstrations de lutte scientifique et n'a pas encore connu la défaite. Le rude Al Tucker tentera cependant d'arrêter cette série de triomphes, mais le Français est confiant de pouvoir l'en empêcher. Wee Willie Davis, un géant de l'arène, sera de retour à Montréal demain alors qu'il fera face à Kay Bell, un gladiateur de l'Australie, dans la seconde préliminaire.

En semi-finale, Ski-Hi-Lee, le colosse des Ozarks, aspire à un combat de championnat contre Yukon Eric, mais il devra d'abord dans la semi-finale de cette semaine défaire le lutteur de 230 livres de Winnipeg, Roy McClarty. Enfin la finale présentera un combat du plus captivant intérêt. Ce sera la rivalité entre l'Est et l'Ouest, Indien contre Hindou. Don Eagle, l'idole de Caughnawaga, sera précédé dans l'arène de toute une délégation de sa tribu iroquoise, qui exécutera une danse sauvage pour invoquer les mânes des ancêtres. On sait que Nanjo Singh, de son côté, fait des supplications à Allah avant d'engager les hostilités. Ce devrait donc être tout un spectacle à voir que celui qui se déroulera demain soir dans l'enceinte du Forum.

Séance de boxe ce soir à la Palestre Nationale

La cinquième ronde des Golden Gloves est sous les auspices de notre association canadienne-française — Les combats à l'affiche

Un programme de choix a été préparé en vue du cinquième tournoi éliminatoire des Golden Gloves 1950 qui aura lieu ce soir, au gymnase de la palestre Nationale. Cet événement sportif est organisé par le club athlétique du centre sportif de la rue Cherrier.

Le programme comprend onze rencontres, dont neuf de la classe novice. Les deux combats de la classe ouverte sont de cinq rondes chacun et ceux de la classe novice, de trois assauts chacun.

Le match qui suscite le plus d'intérêt met aux prises Claude Fortin, un poids-léger qui s'est rendu jusqu'en finale l'an dernier, dans le tournoi pour les championnats amateurs de Montréal, et Maxie Shears, du club athlétique University Settlement.

Shears est un redoutable cogneur qui devrait donner tout le fil à retordre nécessaire à Fortin, qui a déjà remporté deux victoires par décision depuis le début des Golden Gloves 1950.

Dans l'autre combat de cinq rondes, William Durand, du club 79e Batterie, affrontera le poids mi-moyen Gerry Rousse, de Valleyfield. Durant sera légèrement favori pour triompher.

Le combat de trois rondes entre Bernie Rosenberg, du Y.M.H.A., et Henri-Paul Benoit, de Valleyfield, promet d'être fertile en émotions. Rosenberg est un pugiliste qui promet beaucoup pour l'avenir. Benoit est un jeune boxeur qui possède un record très impressionnant dans les rangs amateurs.

Classe novice, 3 rondes

112 lbs — Hubert Renaud, Valleyfield, Qué., vs John Comitini, Westmount, A.C.; Gaston Leboeuf, Valleyfield, Qué., vs Ron Wilkinson, 79th Battery.

118 lbs — Jackie Neale, 79th Battery, vs Gaston Cadieux, palestre Nationale.

126 lbs — Rejean Rousseau, St-Paul A.C., vs Paul Venne, Indépendant; Henri-Paul Benoit, Valleyfield, Qué., vs Bernie Rosenberg, Y.M.H.A.; Alex Ferguson, Lions Boys Club, vs Réal Brien, Can. Grenadier Guards.

147 lbs — Martin Conroy, Griffintown B. C., vs Normand Dufort, Square A. C.

16 0lbs — Lionel Chayer, palestre Nationale, vs Roger Groulx, Police Juvéniles.

175 lbs — Carlo Simioni, Champête A. C., vs Guy Desrochers, Chauvin A. C.

Classe ouverte, 5 rondes

147 lbs — Gerry Rousse, Valleyfield, Qué., vs Wm. Durant, 79th Battery.

126 lbs — Maxie Shears, University Settlement, vs Claude Fortin, palestre Nationale.

Montréal et Dodgers battus

Vero Beach, 28. — Le Montréal, de la Ligue Internationale, piloté par le nouveau gérant Walter Alston, a subi un revers hier alors que les protégés de Buzz Bavasi furent défaits au compte de 6 à 4 aux mains des Cats de Fort Worth, de la Ligue du Texas, dans une joute hors-concours. Les erreurs coûteuses des Royaux causèrent l'échec des représentants de l'Internationale.

Fort Worth	100221000—6 9 4
Montréal	110200000—4 3 4

Sundstrum, Carley (6), Ceccerelli (9), et Bragan; Van Cuyk, Lee (5), Teed (9) et Atwell.

FORUM

HOCKEY PROFESSIONNEL

AUX DETENTEURS DE BILLETS DE SAISON
AVIS CONCERNANT LES ELIMINATOIRES

La vente de ces billets pour (2) parties est maintenant commencée. Le contrôle sera ouvert tous les jours de 10 A.M. à 6 P.M. excepté vendredi, 31 mars, où il restera ouvert jusqu'à 9 P.M.

Tous les billets non réclamés à 9.00 p.m. le 31 mars seront cancellés

Les résultats du concours de ski à Saint-Donat, dimanche

Une erreur s'est glissée, hier, dans le compte rendu sur le championnat de slalom disputé dimanche sur le flanc du mont Sunset, à Saint-Donat. Pour le bénéfice de nos lecteurs, nous donnons aujourd'hui les résultats détaillés de ces épreuves.

MESSIEURS, CLASSE "A":			
1 J. Griffin, McGill	1.00.4	1.02.0	2.02.4
2 J. Clifford, Ottawa	1.07.7	1.04.9	2.12.6
3 R. Maxwell, Ptarmi.	1.07.5	1.06.0	2.13.5
4 R. Morris, Nordik	1.07.2	1.12.2	2.19.4
5 G. G.-Lajoie, U. M.	1.09.6	1.10.4	2.20.0
6 A. Sénécal, U. M.	1.04.0	1.17.3	2.21.3
7 Ted Kehoe, Moc	1.10.4	1.12.8	2.23.2
8 T. Barbeau, Totem	1.05.1	1.18.9	2.24.0
9 D. Smith, Moc	1.06.5	1.19.2	2.25.7
10 B. Waldorf, Ptarmi.	1.11.9	1.13.8	2.25.7
11 J.-P. Lafontaine, Ste-Agathe	1.16.5	1.12.0	2.28.5
12 J. Valentine, Moc	1.10.5	1.19.2	2.29.7
13 R. Simmen, J. B.	1.15.8	1.17.9	2.33.7
14 J. T.-Bone, Red.	1.11.4	1.26.2	2.37.6
MESSIEURS, CLASSE "B":			
1 A. Boire, M. Heights	1.10.2x	1.07.8	2.18.0
2 P. Beaulieu, Nordik	1.08.0	1.22.6	2.30.6
3 W. Tilden, Moc	1.16.1	1.20.0	2.36.1
4 H. Godding, Ottawa	1.12.9	1.27.4	2.40.3
5 G. Sicotte, Totem	1.14.4	1.26.1	2.40.5
JUNIOR MESSIEURS :			
1 P. Mailhot, Rawdon	1.16.0	1.11.1	2.27.1
2 Art. Tommy, Ottawa	1.19.8x	1.28.8	2.48.6
DAMES :			
1 R. Schutz, McGill	1.09.2	1.15.1	2.24.3
2 C. Kru, Ste-Agathe Jr	1.15.4	1.16.4	2.31.9
3 J. Hewson, McGill	1.22.9x	1.10.8	2.33.7
4 J. Monaghan, S. C.	1.16.7	1.20.4	2.37.1
5 C. Buttinger, McGill	1.14.4	1.22.8	2.37.2
6 D. Elder, M. Heights	1.12.6	1.26.3x	2.39.0
7 L. Wheeler, St-Jovite	1.22.5x	1.24.9	2.47.4
8 J. Elder, M. Heights	1.22.2	1.30.3x	2.52.5
9 B. Bell, M. Heights	1.27.7		
10 C. Watchorn, M. H.	1.33.1		
11 N. Bruneou, U. M.	1.36.2		
12 H. Lay, St-Do. omi.	1.40.1		
13 J. McConnell, J.B.	2.13.6		
MESSIEURS, CLASSE "OMNIUM":			
1 B. Richardson, M. T.	1.01.7	1.02.0	2.03.7
2 P. Trottier, Nordik	1.05.5	1.07.9	2.13.4
3 M. Beggin, Nordik	1.16.7x	1.09.6	2.26.3
4 C. Gribbin, U. M.	1.10.7	1.23.7	2.34.4

COMBINE DE LA ZONE: Messieurs	Desc.	Slalom	Comb.
1 R. Maxwell, Ptarm.	59.6	2.13.5	2.73.1
2 A. Sénécal, U. de M.	60.3	2.21.3	2.81.6
3 G. Lajoie, U. de M.	54.1	2.20.0	2.84.1
4 Ted Kehoe, M.O.C.	64.6	2.23.2	2.84.8
5 M. Bégin, om. Nord.	64.8	2.21.3	2.86.1
Dames	Desc.	Slalom	Comb.
1 C. Kruger, Ste-Agathe	67.5	2.31.9	2.94.4
2 C. Buttinger, McGill	69.7	2.37.2	3.06.9
3 D. Elder, M. Heights	70.9	2.39.0	3.09.9

x—indique une chute.



HARRY MADISON EST DISQUALIFIE

Adrien Baillargeon a remporté une belle victoire sur le rude Harry Madison, hier soir au marché St-Jacques en l'emportant en deux chutes consécutives. De plus Madison a goûté aux poings de Paul Baillargeon, le meilleur des six frères, alors que ce dernier a mis le rude vilain hors de combat par un magistral coup de poing, qui lui fit une large entaille au front. L'incident est survenu après que Madison eut été disqualifié, pour la deuxième chute. Adrien Baillargeon avait pris la première après 17.10 au moyen d'une prise de tête.

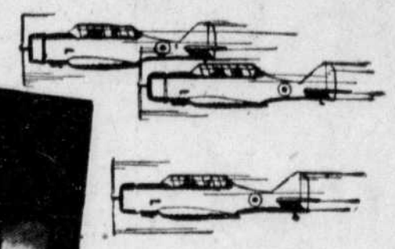
Dans la semi-finale les durs Arthur Legrand et Bob Langevin, qui faisaient face à Henri Vermeersch et Jean Pusie, virent leur match déclaré No Contest, alors que tous quatre se livraient une bagarre générale dans l'arène. Dans le deuxième combat Antonio Baillargeon a défait Al Tucker en 15.00. Lionel Baillargeon et Joe DeValteau ont annulé dans le premier engagement.

DEVENEZ AVIATEUR

Apprenez la radio et le radar à vos heures de loisir









dans la Réserve du C.A.R.C....

L'Escadrille Auxiliaire de Chasse 438 et l'Unité No 1 de Radar et de Communications, 160 est, boul. St-Joseph, Montréal, ouvrent toutes grandes leurs portes aux jeunes Canadiens qui, sans quitter leur emploi, veulent apprendre des spécialités techniques, ou piloter un avion ultra-moderne.

INSTRUCTION — Les réservistes reçoivent une formation rationnelle et poussée sous la surveillance d'instructeurs experts de l'Active: radar, radio, électronique, mécanique des moteurs d'avions, mécanique de charpente, administration.

CONDITIONS — Etre en parfaite santé, avoir au moins 17 ans, avoir un degré d'instruction suffisant à l'examen, travailler avec application et s'intéresser sérieusement à la Réserve.

PROGRAMME — Un cours de deux heures par semaine et des exercices pratiques le samedi après-midi à l'aéroport de St-Hubert.

CAMPS D'ÉTÉ — Après neuf mois dans la Réserve, vous avez le droit de participer à un camp d'été de deux semaines et, si vous appartenez à l'escadrille 438, d'apprendre à piloter un avion.

PLEINE SOLDE — Pour vos heures de cours, d'exercices pratiques à l'aéroport, et pour les camps d'été, vous touchez pleinement la même solde que les aviateurs de l'Active. En somme, vous êtes payés pour apprendre, et vos loisirs vous rapportent.

SPORTS ET DISTRACTIONS — Badminton, boxe, basketball et sports saisonniers. De plus, les Réservistes ont droit aux mêmes privilèges de mess que les aviateurs de l'Active, y compris les danses, les soirées de musique, de cinéma, etc.

LE RECRUTEMENT EST LIMITÉ — RENSEIGNEZ-VOUS DÈS AUJOURD'HUI

A l'Escadrille Auxiliaire de Chasse 438 (tél. MA. 2416) et à l'Unité No 1 de Radar et de Communications (tél. PL. 2328), vous pouvez apprendre une spécialité technique qui vous vaudra de l'avancement dans votre occupation habituelle. Vous vous ferez d'excellents amis et vous acquerrez les qualités de chef tout en servant loyalement votre famille et votre pays.

Dîner des Joliettains jeudi soir

Les anciens du séminaire de Joliette tiendront leur dixième dîner annuel, jeudi soir, le 30 mars. Cette réunion aura lieu au "Salon espagnol", à l'hôtel Queen's, à 7 heures, et sera sous la présidence de M. le chanoine Louis-Philippe Lamarche, curé de Saint-Barthélemy, et président de l'Association des anciens.

On compte sur la présence d'au moins trois cents convives. Tous ceux qui se proposent d'être présents voudront bien adresser leur réponse au Dr P.-E. Poitras, 2043, rue Saint-Denis, à Montréal, tél. LAncaster 3438.

Décès d'un ancien échevin de Nicolet

Nicolet, 28 (D.N.C.) — M. Jean-Baptiste Millette, agronome du comté de Nicolet et ancien échevin de cette ville, est décédé à l'âge de 54 ans et dix mois. M. Millette est mort à l'hôpital Notre-Dame de Montréal à la suite d'une intervention chirurgicale.

Le défunt était l'époux de Bernadette Chamberland. Il demeurait à Nicolet depuis quinze ans et fut échevin de la ville durant dix années consécutives. Il abandonna la politique municipale en janvier dernier, à l'expiration de son terme d'office.

Le défunt laisse pour pleurer sa perte, outre son épouse, ses enfants, le Dr Rosaire Millette, de Québec; Suzanne, garde-malade graduée de l'hôpital Notre-Dame de Montréal; Roland; Mme Jacques Cloutier (Monique), de Nicolet; Bernard; Jean-Paul; Jacques; Guy; Claude et Serge.



La prédication du carême dans nos églises

(Suite de la page sept)

Mon Dieu, ayez pitié de notre ridicule suffisance. Ce n'est pas que nous soyons tellement méchants, mais nous sommes vains, orgueilleux, remplis de nous-mêmes. Purifiez notre coeur de cette morbide introspection.

Vous aviez tellement raison de dire: celui qui s'humilie sera exalté. Car... ce n'est pas l'orgueil qui exalte... c'est l'humilité.

A l'Immaculée-Conception

Terminant hier sa station quadragésimale sur "L'Eglise et les travailleurs", le Père Emile Bouvier, S.J., a parlé hier de l'"action de l'Etat dans la restauration sociale". Voici de larges extraits de ce sermon.

Nous avons vu l'incontestable compétence de l'*Eglise* dans la question économique et sociale; nous avons examiné comment les ouvriers devaient participer à la restauration de l'ordre social; nous avons observé comment les patrons doivent favoriser la promotion ouvrière à l'usine; dimanche dernier, nous avons étudié la collaboration ouvrière et patronale par l'organisation professionnelle et ce matin nous clôturons ce carême par l'action de l'Etat dans la restauration sociale. "L'Eglise, affirme Pie XII, gardienne de l'ordre surnaturel chrétien, dans lequel s'unissent nature et grâce, a la mission de former les consciences, les consciences donc aussi de ceux qui sont appelés à trouver des solutions pour les problèmes et les devoirs imposés par la vie sociale" C'est donc un devoir pour l'Eglise d'éclairer les consciences des gouvernants et des gouvernés.

Rôle de l'Etat

"Disons tout d'abord que par l'Etat, nous n'entendons point tel gouvernement particulier, ni un parti politique, mais un gouvernement qui répond aux préceptes de la raison naturelle et des enseignements divins.

"En effet, ce qui réunit les hommes pour les faire vivre en société, c'est la loi de la nature; ou plus exactement, la volonté de Dieu, auteur de la nature; c'est ce que prouvent avec évidence le *don du langage*, instrument principal des relations qui fondent la société, et *tant de désirs qui naissent* avec nous et *tant de besoins de premier ordre* qui resteraient sans objet dans l'état d'isolement, mais qui trouvent leur satisfaction lès que les hommes se rapprochent et s'associent entre eux. D'autre part cette société ne peut ni subsister, ni même se concevoir, s'il ne s'y trouve *quelqu'un pour coordonner* les volontés individuelles, ramener à l'unité ces tendances diverses et les faire concourir par leur harmonie à l'unité commune. D'où il suit que Dieu a certainement voulu dans la société civile une autorité qui gouvernât la multitude" (Léon XIII, Diuturnum illud).

Et cette autorité prend sa source en Dieu. "C'est par moi que règnent les rois". Prov. 8, 15-16). "Prêtez l'oreille, vous qui gouvernez les nations, parce que c'est par Dieu que vous a été donnée la puissance; l'autorité vous vient du Très-Haut". (Sagesse 6, 3-4). Quand le gouverneur romain se vante devant Notre-Seigneur Jésus-Christ du pouvoir qu'il a de l'acquitter ou de le condamner, le Sauveur lui répond : "Tu n'aurais sur moi aucune puissance, si celle que tu possèdes ne t'avait été donnée d'en Haut". (Jean, 19,11). "Il n'y a de pouvoir que celui qui vient de Dieu". (Rom. 13, 1-4).

Sa double mission

Or cet Etat a une double fonction : *la protection des droits* et *la promotion du bien commun temporel*. La protection des droits comporte l'ordre, la sécurité et pour chaque citoyen, le libre exercice de son activité. La promotion du bien commun comporte le développement de la prospérité publique, la collaboration à l'oeuvre de la civilisation, au progrès matériel, intellectuel et moral. Et le principe fondamental qui doit guider l'Etat dans la poursuite de sa fin c'est le bien commun immanent au peuple et à la vie elle-même. C'est un bien commun de personnes humaines dont l'intérêt premier est la libre accession à leur épanouissement. Il doit se proposer un régime de liberté à conquérir, faire des hommes libres accomplissant d'eux-mêmes et non par crainte, ni contrainte ce qui est de la justice et de la loi. Ce régime doit maintenir la philosophie de l'autonomie à savoir que dans un ensemble hiérarchique, toute fonction qui peut être assumée par l'inférieur doit être exercée par l'inférieur. Car il y a plus de perfection dans un ensemble dont toutes les parties sont pleines de vie et d'initiative que dans un ensemble dont les parties ne sont que des instruments traversés par l'initiative des organes supérieurs de la communauté. Cette conception de la société exige que se développe l'autorité des institutions où s'exerce en permanence la persistance des justes libertés.

D'où la mise en garde contre l'*Etat totalitaire* qui subordonne l'homme à lui-même, contre l'*Etat non interventionniste* qui abandonne l'homme à la merci des puissances économiques oppressantes, contre l'*Etat providence* qui gave l'homme de recettes de bonheur, du berceau à la tombe.

S'il n'appartient pas à l'Etat de supplanter l'action des individus et des groupements inférieurs, c'est de son ressort, de faire fleurir par ses lois une atmosphère générale de prospérité, de tranquillité et de progrès. Fonction qui consiste à diriger, à surveiller, à stimuler. Et je dirais que l'Etat doit accorder un soin particulier aux travailleurs, pour plusieurs raisons : ils constituent plus des deux tiers de la population; ils sont les plus faibles et les plus

défense, à la merci des plus forts; ils ont droit, pour les services qu'ils rendent, à une part des biens qui constituent le niveau de vie.

A l'heure présente, il incombe à l'Etat le devoir de *favoriser le droit au travail* par une politique sociale qui maintienne le plein emploi, de s'occuper de la *législation ouvrière* qui couvre la santé des travailleurs, les salaires, le droit syndical, les conventions collectives, les relations ouvrières, la conciliation, l'arbitrage et les grèves, de s'occuper de la *législation sociale* qui comprend des lois d'assurance et d'assistance.

Sentiments des gouvernants

Ils doivent maintenir le prestige de l'autorité en y mettant dans l'exercice et l'usage un grand esprit chrétien et beaucoup de loyauté. "Toute autorité légitime sur terre vient de Dieu. Ceux donc qui la détiennent dans la société civile reçoivent de Lui un dépôt sacré dont ils devront rendre compte au moment du jugement. Le Souverain Législateur leur donne le droit et leur impose le devoir de l'exercer conformément aux lois divines, à la saine raison et aux exigences du bien commun. En effet, cette autorité leur est concédée pour le bien de la collectivité; ils sont au service de ceux qu'ils gouvernent. Une démocratie ne serait plus digne de ce nom si les gouvernants la faisaient servir soit à leurs propres intérêts, soit à l'intérêt de leur parti ou d'un groupe de citoyens. Une fausse conception de l'autorité conduit inévitablement à de graves conséquences tant pour le prestige de l'autorité elle-même que pour le bon ordre de la société." Lettre collective, février 1950.

Sentiments des gouvernés

La vie sociale ne saurait être saine sans un profond respect pour l'autorité civile légitimement constituée. Il faut une obéissance aux lois légitimes. Si celles-ci sont imparfaites, qu'on cesse de décrier en vain les chefs légitimes et qu'on leur aide par des suggestions constructives. C'est dans cet esprit qu'un mouvement social d'esprit chrétien peut favoriser l'amélioration d'une législation.

Lettre collective des évêques

En guise de conclusion, je vous conseille de lire et de méditer le document magistral qui vient de sortir de la plume de NN. SS. les évêques. Ils vous rappellent la place de l'Eglise et de la religion dans le monde du travail et la supériorité du surnaturel sur les forces matérielles et les techniques modernes. Ce document ramasse dans une puissante synthèse la restauration chrétienne de la vie ouvrière et l'action des travailleurs, des patrons, des citoyens, de l'Etat et du clergé pour assurer la promotion chrétienne des ouvriers. Priez et étudiez, abordez la doctrine sociale de l'Eglise dans vos assemblées, réunions, cercles, associations et syndicats. O'Connell disait à la Chambre irlandaise au sortir d'une retraite: "J'ai accompli plus de choses pour mon pays en priant à genoux qu'en faisant des discours au Parlement". En ce jour de prières commandées par Pie XII prions pour le salut de la classe ouvrière et la restauration de l'ordre social.

"Nous faisons appel à la générosité de tous les responsables de la vie sociale, dans quelque sphère que ce soit. Nous leur disons avec le ferme espoir d'être entendus. Appliquez-vous de votre mieux à l'étude et à l'action indispensables pour faire passer dans la vie privée et publique le message de fraternité que Nous avons exposé. Efforcez-vous "d'entraîner les autres vers cette justice sociale dont doivent avoir faim et soif tous les vrais disciples du Christ". Surtout puisez profondément dans l'âme de l'Eglise et gardez vif en vous "le sentiment de la responsabilité collective de tous pour tous, ce sentiment qui a poussé et pousse encore les âmes jusqu'à l'héroïsme charitable des moines agricoles, des libérateurs d'esclaves, des guérisseurs de malades, des messagers de foi, de civilisation et de science à toutes les générations et à tous les peuples, en vue de créer des conditions sociales qui n'ont de valeur que pour rendre à tous possible et aisée une vie digne de l'homme et du chrétien." Lettre collective, février 1950.

Mort à l'Islet de M. J.-B. Plourde

L'Islet, 28, (Spécial au *Devoir*)— Nous apprenons la mort de M. J.-B. Plourde, époux de dame Régina Guy, survenue mercredi, 22 mars, à la résidence de son fils, le Dr Gérard Plourde. Le défunt était âgé de 81 ans et 6 mois. Autrefois marchand de Rivière-Ouelle, M. Plourde demeurait à L'Islet depuis un an. Outre son épouse, le disparu laisse pour pleurer sa perte, cinq filles et trois fils, Mme Albert Hudon (Marguerite), de Malartic; Mère Sainte-Léopoldine, religieuse de la Congrégation Notre-Dame, de Saint-Romuald; Soeur A.-M. Plourde, S.G.M., supérieure à l'hôpital Notre-Dame de Montréal; Mlle Gabrielle, de L'Islet; Mme G. Fafard (Blanche), de Windsor-Mills; le Dr Gérard Plourde, chirurgien-dentiste de L'Islet; Guy, employé des chemins de fer nationaux, de Sainte-Anne de la Pocatière; et René, électricien, de Noranda, Abitibi. Ses belles-filles, Mme Gérard Plourde, Mme Guy Plourde et Mme R. Plourde. Ses gendres, M. Albert Hudon et M. G. Fafard. Lui survivent aussi dix petit-enfants.

Vol pour une valeur totale de $1,200

Dans la nuit de dimanche à lundi, des voleurs se sont introduits dans l'entrepôt de bois et charbon de M. Alger Lavoie, situé à 2260 rue Cuvillier. Ils se sont emparés de $400 en billets de banque, d'un moteur, d'un camion, de deux dactylographes et d'un manteau de rat musqué, dans les bureaux de l'établissement. Le vol est estimé à quelque $1,200.

Développements d'Air-Canada

Le contribuable canadien est grandement intéressé à connaître comment est administré Air-Canada car c'est ce dernier qui en définitive a fourni les capitaux nécessaires pour mettre sur pied cette importante entreprise, déclarait aujourd'hui M. G. R. McGregor, président du conseil d'administration d'Air-Canada, dans une causerie prononcée hier midi, au Canadian Club.

M. McGregor a rappelé brièvement quelles étaient les lois qui régissaient cette entreprise qui comprend deux compagnies bien distinctes, lesquelles relèvent toutes les deux du ministère des transports. Puis il a passé en revue les progrès accomplis depuis la fin de la guerre par notre pays, particulièrement dans le secteur de l'aviation internationale. Air-Canada, notait M. McGregor, possède aujourd'hui 24 appareils de 21 passagers, 3 avions de 28 passagers et 20 appareils pouvant accommoder plus de 40 personnes chacun. Des services réguliers ont été établis entre les principaux points du pays ainsi que vers les principales villes des Etats-Unis et de l'Europe.

Parlant des déficits montrés par l'entreprise depuis sa fondation, M. McGregor a expliqué que ces derniers étaient attribuables au coût d'entretien très élevé dû aux prix des pièces de rechange. Le combustible joue également un rôle important dans le coût d'opération et les prix de ce dernier sont beaucoup plus élevés au Canada qu'aux Etats-Unis. Un autre facteur d'importance est celui du volume du trafic.

La promotion ouvrière

"La classe ouvrière existe et il est préférable d'en tenir compte"

(Gérard Picard)

Au dernier déjeuner de la Chambre de Commerce des jeunes de Granby — L'ouvrier a le droit d'être informé et instruit

Granby, 28 (D.N.C.) — Le souper-causerie mensuel de la Chambre de commerce des Jeunes, présidé conjointement par MM. Gilles Charbonneau et Roger Roy, a remporté beaucoup de succès. Le conférencier invité, M. Gérard Picard, président général de la Confédération des Travailleurs catholiques du Canada, développa une thèse autour d'un sujet dont l'importance est indiscutable: la promotion ouvrière.

M. Picard fit en premier lieu allusion aux espoirs, aux revendications et aux aspirations de la classe ouvrière dans notre monde modernisé, ce qui l'amena à toucher la question de la promotion ouvrière: "Quelle orientation donnera-t-on à la classe ouvrière? Voilà la question qu'on se pose. Obliquera-t-elle vers la gauche ou vers la droite, vers le communisme, le socialisme ou toute autre forme d'Etat social? Mais chose certaine, c'est que cette classe s'est développée et en se développant, a cessé de se laisser écrémer et ne se laisse plus écrémer des sujets dont les compétences sont remarquées. Mais en régime capitaliste on écrème cette classe et néglige sa promotion, alors qu'elle devrait être assurée sous deux angles principaux: la promotion de la personne du travailleur et la promotion de la classe ouvrière".

Il y aura toujours des salariés

M. Picard prouva ensuite toute l'importance de la classe ouvrière, rappelant qu'il y aura toujours des salariés, et partant le besoin de s'en occuper. "La population du Canada, dit-il, est d'environ 13,000,000, et les salariés y comptent dans une proportion de 5,000,000. Sur ce nombre, 3,500,000 sont éligibles à l'assurance-chômage. Le nombre des employeurs atteint 211,000.

Dans la province de Québec, sur une population de 4,000,000, on compte 1,300,000 salariés, environ 300,000 syndiqués, 1,500 conventions collectives, 200,000 travailleurs assujettis, et en tout, 37,700 employeurs.

M. Picard donna cette énumération pour prouver que même si ces chiffres progressaient, il resterait quand même une classe ouvrière, d'où nécessité de s'en préoccuper, car le développement industriel indique que les salariés vont rester des salariés. "Il y a donc une classe ouvrière; c'est irréfutable et quand elle existe il est préférable d'en tenir compte".

Epanouissement de l'ouvrier

M. Picard insista donc sur la nécessité de la promotion de la personne du travailleur, afin d'en assurer le plein épanouissement sur les plans matériel, intellectuel et spirituel. Il rappela que sur le plan individuel, il n'y a pas la moindre différence entre l'ouvrier et une autre personne et que sur le terrain de la personnalité, il y a égalité dans les éléments de personne.

Sur le plan matériel, il y aura toujours des débats. L'ouvrier se fera entendre afin que quelqu'un le comprenne, et puisse exprimer ses vues.

M. Picard montra aussi la nécessité de l'épanouissement intellectuel de l'ouvrier. "Il a le droit d'être informé et instruit pour comprendre ce qu'on lui dit", rappela-t-il. Ensuite, il pourra s'épanouir à son travail et sera plus satisfait, car il se rendra compte qu'il est une personne humaine.

NOUS OUVRIRONS UNE DELEGATION EN URUGUAY

Londres, 28 (C.P.) — Le sous-secrétaire canadien aux Affaires extérieures, M. Arnold Heeney, révèle, avant son départ de Londres pour rentrer au pays, qu'il prévoit peu d'expansion cette année pour notre représentation diplomatique à l'étranger.

M. Heeney vient de compléter une tournée de trois semaines en dix capitales d'Europe où nous possédons des légations. Son but, explique-t-il, était de se renseigner sur place et de rencontrer ses collègues européens du pacte de l'Atlantique.

Il estime que la rapide augmentation en temps de guerre du nombre de nos ambassades et légations, qui a été décuplé, devra être suivie d'une période de "stabilisation". En fait de nouveaux postes,



DUPUIS

OUVERTS DE 9 h. 30 à 5 h. 30 SAMEDI COMPRIS — OUVERTS JUSQU'A 9 h. LE VENDREDI SOIR — PLateau 5151



FELICITATIONS...

et bonne chance ! Si vous êtes les heureux parents de jumeaux adorables... et que vous avez choisi votre layette chez DUPUIS... Nous offrons une layette supplémentaire ! Conservez vos factures.

Aux futures MAMANS...

C'est le printemps... tout le monde parle de nouveauté... surtout les futures mamans qui sauront trouver, à notre rayon pour les bébés tous les articles nécessaires pour le gentil poupon attendu. Superbes tenues de baptême, élégantes robes longues, fins lainages, parures de lit ou de voiturettes, articles indispensables.

ENSEMBLE 3 PIECES
délicat tricot tout laine garni de soie torse... fait à la main... blanc seulement. Bonnet, gilet et bottillons. 5.98

TROUSSEAU DE BAPTEME
entièrement façonné à la main... broderie sur tulle... manteau, robe, jupon, bonnet net et châle . 31.00
Autres modèles, brodés de soie sur tulle
19.95 à 45.00

LA LAYETTE DE BASE

2 camisoles croisées WOOLTEX, chacune	.98
2 camisoles boutonnées	.59
3 chemises de nuit, chacune	.55
2 bandes, chacune	.69
2 douzaines de couches finette, 27" x 27", la douzaine	2.98
1 toile caoutchoutée "HOPITAL", 36" x 36"	1.39
2 culottes caoutchoutées chacune	.69
1 paire de bas blancs longs, la paire	.69
3 cartes d'épingles à ressorts, chacune	.05
2 pains savon Baby's Own chacun	.15
3 bouteilles PYREX, 4 onces, chacune	.15
3 tétines 3 pour	.25
2 débarbouillettes jersey coton Vanta, chacune	.35
1 serviette jersey coton Vanta, chacune	1.59
2 piqués matelassés 17" x 18", chacun	.69
1 bouteille d'huile	.60 - 1.10
1 boîte de poudre	.28 - .55
1 couverture édredon 30" x 40"	.89
1 gilet tricot laine	1.98
1 paire de bottillons	.69
1 bonnet	.89
1 robe longue en crêpe brodé	2.98
1 jupon long en crêpe	1.98
1 châle de laine	3.19 à 13.98
2 bavettes, chacune	.69
1 brosse en nylon pour bouteilles, chacune	.39
Entonnoir, pressoir et verre à mesurer	.39

ROBES DE BAPTEME
Crêpe "sheer" transparent... garnitures d'insertions et de dentelle... noeuds et pendants de ruban satin... volant au bas... jupon de crêpe 6.98

PARURE EN SATIN
pour le lit ou la voiturette. Satin piqué égayé d'un joli motif central et d'un large noeud de ruban... volant de ruban satiné tout le tour... taie pour convenir. Rose ou bleu. 9.98
Autres modèles
3.98 à 11.98

BAIGNOIRES PLIANTES
Charpente en bois... cuve en caoutchouc avec support pour soutenir le bébé... table en grosse toile avec attache de sûreté... barre pour serviettes... pochettes pour accessoires. Ivoire 16.98
Autres modèles
10.98 à 31.00

DUPUIS — troisième, St-André

Dupuis Frères LIMITÉE
RAYMOND DUPUIS, président — A. J. DUGAL, vice président